

DOCUMENT DE REFERENCE

« TUNISIE LEASING ET FACTORING 2022 »



S.A. au capital de 54 000 000 dinars divisé en 10 800 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège Social : Centre Urbain Nord - Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis Mahrajène
RC n° B 134091997 - Identifiant Unique 0031440S

Tunisie Leasing et Factoring est notée BBB (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 22/10/2021

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le **29 AOÛT 2022** sous le **№ 22/007/** donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

M. Hassen MAALOUL

Responsable Contrôle de Gestion et Contrôle Budgétaire - TUNISIE LEASING ET FACTORING
Tel : 70 132 000 Fax : 71 236 625

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du Document de Référence

Tunisie Valeurs
LA MAISON DE L'ÉPARGNANT

Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing et Factoring : Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et de Tunisie Valeurs : Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et sur le site du CMF : www.cmf.tn

Août 2022



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	1
CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	3
1.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE	3
1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	3
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	4
1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	8
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	8
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL.....	9
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR	9
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL.....	12
2.3. TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	13
2.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30/06/2022.....	13
2.5. PRESENTATION SOMMAIRE DU GROUPE AMEN BANK AU 31/12/2021	16
2.6. DESCRIPTION DU GROUPE TUNISIE LEASING ET FACTORING AU 31/12/2021	17
2.7. RELATIONS DE TUNISIE LEASING ET FACTORING AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2021	25
2.8. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2021	26
2.9. DIVIDENDES	29
2.10. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR.....	30
2.11. NOTATION DE LA SOCIETE.....	31
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING.....	33
3.1 PRESENTATION SOMMAIRE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING	33
3.2 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE LEASING AU 31/12/2021.....	33
3.3 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE LEASING AU 30/06/2022.....	38
3.4 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING AU 31/12/2021.....	42
3.5 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING AU 30/06/2022.....	45
3.1 INDICATEURS D'ACTIVITE DU LEASING AU 30/06/2022.....	46
3.2 INDICATEURS D'ACTIVITE DU FACTORING AU 30/06/2022	47
3.3 ORGANISATION DE TUNISIE LEASING ET FACTORING	48
3.4 LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	55
3.5 DEPENDANCE DE LA SOCIETE.....	58
3.6 ANALYSE SWOT	60
3.7 LITIGE OU ARBITRAGE	60
3.8 POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF	61
3.9 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE TUNISIE LEASING ET FACTORING.....	61
CHAPITRE 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS.....	62
4.1 PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2021.....	62
4.2 LES PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 31/12/2021	67
4.3 ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2021	68
4.4 NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021	73
4.5 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2021.....	125
4.6 RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE 2021.....	139
4.7 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING AU 31/12/2021	149
4.8 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2021.....	161
4.9 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2021.....	166
4.10 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2021.....	204

4.11	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021.....	211
4.12	COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION TUNISIE LEASING ET FACTORING DEPUIS 2022.....	216

CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES..... 218

5.1	MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	218
5.2	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2021	220
5.3	CONTROLE.....	221
5.4	NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL.....	221

CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR 223

6.1.	ÉVOLUTION RECENTE ET ORIENTATION	223
6.2	ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ENTRE LES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2021 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS	224
6.3	ANALYSE DES MODIFICATIONS EFFECTUEES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2022-2026 PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PREVISIONNELLES 2021-2025.....	225
6.4	ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30/06/2022 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2022.....	227
6.5	PERSPECTIVES D'AVENIR	228
6.6	ÉVOLUTION DES CREANCES CLASSEES LEASING	239
6.7	ÉVOLUTION DES CREANCES CLASSEES FACTORING.....	239
6.8	ÉTAT DES CASH-FLOW PREVISIONNELS	239
6.9	MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL.....	239
6.10	INDICATEURS ET RATIOS PREVISIONNELS DU LEASING	240
6.11	INDICATEURS PREVISIONNELS DU FACTORING	241
6.12	AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2022 A 2026	242
6.13	TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET SUBORDONNES EN COURS EMIS PAR TUNISIE LEASING ET FACTORING.....	243

Présentation résumée de la société

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. À compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

La dénomination de la société est passée de « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring » à la suite de l'opération de fusion absorption réalisée en 2017 de Tunisie Leasing de sa filiale, Tunisie Factoring.

Le capital social de Tunisie Leasing et Factoring s'élève actuellement à 54.000.000 DT divisé en 10.800.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

Au moment de la rédaction du présent document de référence, Tunisie Leasing et Factoring est détenue à hauteur de 57,91% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (35,99%), la société d'assurances COMAR (19,89%), PGI (1,04%) et SICOF (0,99%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Tunisie Leasing et Factoring est aussi à la tête d'un groupe composé au 31/12/2021 de :

- Trois établissements financiers dont un en Tunisie (Tunisie Leasing et Factoring), un en Algérie (Maghreb Leasing Algérie) et un en Afrique subsaharienne (ALIOS Finance)
- Quatre sociétés à capital-risque (Tuninvest SICAR, Tunisie Participations, Tuninvest International S.A et Tuninvest Innovations SICAR)
- Deux autres sociétés exerçant dans un secteur différent : Tunisie LLD (Location Longue Durée) et TLG Finance.
- La société tunisienne d'ingénierie financière STIF.

Depuis l'exercice 1999, Tunisie Leasing et Factoring établit des états financiers consolidés.

Activité du Leasing au 31/12/2021 :

- Le montant des approbations au 31/12/2021 s'est élevé à 402 345 mDT contre 374 142 mDT au 31/12/2020, soit une progression de 7,54%.
- Les mises en force se sont élevées à 329 673 mDT au 31/12/2021 contre 308 672 mDT au 31/12/2020, soit une reprise de 6,80%.
- Les encours financiers se sont élevés à 753 559 mDT au 31/12/2021 contre 815 254 mDT au 31/12/2020, soit une baisse de 7,57%.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés se sont élevés à 762 228 mDT au 31/12/2021 contre 825 327 mDT au 31/12/2020, soit une régression de 7,65%.
- Détérioration du ratio de créances classées à 13,05% au 31/12/2021 contre 11,50% au 31/12/2020.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 64,21% au 31/12/2020 à 71,33% au 31/12/2021.
- Le total des engagements (Bilan et Hors Bilan) a atteint 853 367 mDT au 31/12/2021 contre 902 717 mDT au 31/12/2020.
- Le produit net de leasing s'est contracté de 14 484 mDT (-19,72%) passant de 73 449 mDT au 31/12/2020 à 58 965 mDT au 31/12/2021.
- Au 31/12/2021, Tunisie Leasing et Factoring a dégagé un bénéfice net après modifications comptables de 4 507 mDT contre 2 622 mDT en 2020, soit une augmentation de 71,89%.

Activité du Factoring au 31/12/2021 :

- Le total des engagements (Bilan et Hors Bilan) s'est élevé à 109 281 mDT au 31/12/2021 contre 104 113 mDT au 31/12/2020, soit une évolution de 4,96%.
- Le ratio de créances classées est passé de 4,91% au 31/12/2020 à 4,89% au 31/12/2021.
- Le ratio de couverture de créances classées a baissé à 90,65% au 31/12/2021 contre 100% au 31/12/2020.

- Le total des engagements nets est passé de 99 003 mDT au 31/12/2020 à 104 440 mDT au 31/12/2021, soit une progression de 5,49%.
- Le produit net d'affacturage a baissé de 1 483 mDT (-8,98%) passant de 16 515 mDT au 31/12/2020 à 15 032 mDT au 31/12/2021.

Activité du Leasing au 30/06/2022 :

- Le montant des approbations au 30/06/2022 s'est élevé à 229 843 mDT contre 223 107 mDT au 30/06/2021, soit une progression de 3,02%.
- Les mises en force se sont élevées à 170 317 mDT au 30/06/2022 contre 163 008 mDT au 30/06/2021, soit une progression de 4,48%.
- Les encours financiers se sont élevés à 730 054 mDT au 30/06/2022 contre 793 739 mDT au 30/06/2021, soit une baisse de 8,02%.
- Amélioration du ratio de créances classées à 12,60% au 30/06/2022 contre 13,08% au 30/06/2021.
- Le total des engagements a atteint 849 520 mDT au 30/06/2022 contre 893 589 mDT au 30/06/2021, soit une baisse de 4,88%.
- Le produit net de leasing a affiché une évolution de 4 276 mDT (+14,13%) passant de 30 259 mDT au 30/06/2021 à 34 245 mDT au 30/06/2022.

Activité du Factoring au 30/06/2022 :

- Les encours financiers du factoring se sont élevés à 107 932 mDT au 30/06/2022 contre 96 583 mDT au 30/06/2021, soit une progression de 11,75%.
- Le total des engagements s'est élevé à 126 267 mDT au 30/06/2022 contre 113 454 mDT au 30/06/2021, soit une augmentation de 11,29%.
- Le ratio de créances classées est passé de 4,92% au 30/06/2021 à 6,53% au 30/06/2022.

Notation de la société :

En date du 22 octobre 2021, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes suivantes à Tunisie Leasing et Factoring :

- Note nationale à long terme : **BBB (tun)** ; avec perspective stable.
- Note nationale à court terme : **F3 (tun)**.

Mise en conformité par rapport aux articles 193, 194 et 195 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers :

Les articles 193 -194 sont respectés à ce jour.

Concernant l'article 195 : la société Tunisie Leasing et Factoring détient une participation, dans le capital de la société Tunisie LLD (une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise), supérieure à 20%. Il s'agit d'une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise, activité considérée comme annexe au Leasing (Leasing Opérationnel).

Chapitre 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsables du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed EL KARM



LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL



**TUNISIE
LEASING ET FACTORING**
Centre Urbain Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajene
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax 71 232 020
104

1.2. Attestation des responsables du document de référence

« À notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed EL KARM



LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL



**TUNISIE
LEASING ET FACTORING**
Centre Urbain Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajene
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax 71 232 020
104



1.3. Responsables du contrôle des comptes

États financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring relatifs aux exercices 2019 et 2020

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac – Tunis

États financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring relatifs à l'exercice 2021

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, Immeuble International City Center, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par M. Mohamed Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis

États financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring relatifs à l'exercice 2020

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac – Tunis

États financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring relatifs à l'exercice 2021

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, Immeuble International City Center, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par M. Mohamed Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2019

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note 2-13 aux Etats Financiers décrivant le changement de méthode de la politique de provisionnement en appliquant des taux de décote moins élevés et qui restent supérieurs et ou égaux à ceux pratiqués par la majorité des autres sociétés de leasing.
En application du paragraphe 17 de la norme NCT 11, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité. L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à

3709 KDT. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 3401 KDT.

- La note 46 aux Etats Financiers suite à la survenance de la crise sanitaire liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, le coût de risque et les résultats de la société au titre de l'exercice 2020 et les exercices subséquents.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2020

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers 2.4.3 « Provision collective » aux états financiers se rapportant à la constitution des provisions collectives en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91 -24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012 et récemment par la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021. Sur la base des modifications apportées par la circulaire 2021-01, la société a constaté au titre de l'exercice 2020 une provision additionnelle à hauteur de 5 275 KDT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2021

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet FINOR représenté par M. Mustapha MEDHIOUB et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par M. Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons votre attention sur la note 2.13 « Modifications comptables » qui indique qu'Amen Bank a facturé le montant des frais et taxes qu'elle a supporté durant les années antérieures au titre de l'opération de portage des actions MLA, et qui s'élève à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts.

Parallèlement, TLF a facturé le montant des intérêts de retard sur le transfert des dividendes pour un montant de 344.987 dinars.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, le montant des frais et taxes facturés a été traité en tant que correction d'erreur, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2021 pour un montant de 3.821.146 dinars. Son effet sur l'exercice 2021 s'est traduit par la constatation d'une charge financière de 198.650 dinars.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce traitement a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2020 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité. Ce retraitement a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en diminution des capitaux propres dudit exercice de 2.940.279 dinars, une augmentation des charges financières de 300.323 dinars et une baisse des produits de placements de 580.543 dinars.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2020

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés avec la réserve suivante :

« Le périmètre de consolidation du Groupe TLF inclut la participation dans le groupe Alios qui est consolidée selon la méthode d'intégration globale.

Les états financiers consolidés du Groupe TLF ont été arrêtés par son Conseil d'Administration le 30 mars 2021 sur la base d'états financiers provisoires du Groupe Alios, non encore finalisés ni arrêtés par sa Gouvernance.

La contribution du Groupe Alios dans les capitaux propres consolidés du Groupe TLF s'élève à - 11 466 KDT, représentant -5% du total des capitaux propres du groupe. Nous jugeons en conséquence ne pas avoir été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés justifiant la fiabilité des états financiers définitifs du Groupe Alios clos au 31 décembre 2020, et de déterminer d'éventuels ajustements à reconnaître dans la consolidation du Groupe TLF. »

Par ailleurs, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers « Provision à caractère général » aux états financiers se rapportant à la constitution des provisions collectives en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012 et récemment par la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021. Sur la base des modifications apportées par la circulaire 2021-01, la société Tunisie Leasing et Factoring a constaté au titre de l'exercice 2020 une provision additionnelle à hauteur de 5 275 KDT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point ».

Extrait de l'opinion sur les États Financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2021

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet FINOR par M. Mustapha MEDHIOUB et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par M. Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés avec la réserve suivante :

« 1-Le périmètre de consolidation du Groupe TLF inclut la participation dans le groupe Alios qui est consolidée selon la méthode d'intégration globale (cf. note 1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe et note 2-1 : Méthode de consolidation).

Les états financiers consolidés du Groupe TLF ont été arrêtés par son Conseil d'Administration le 31 mars 2022 sur la base d'états financiers provisoires du Groupe Alios, non encore audités ni arrêtés par sa Gouvernance.

La contribution du Groupe Alios dans les capitaux propres consolidés du Groupe TLF s'élève à -15 771 KDT, représentant -7,2% du total des capitaux propres du groupe. Nous jugeons en conséquence ne pas avoir été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés justifiant la fiabilité des états financiers du Groupe Alios clos au 31 décembre 2021, et de déterminer d'éventuels ajustements à reconnaître dans la consolidation du Groupe TLF.

2- L'audit des états financiers de MLA a fait ressortir l'existence d'un écart entre le fichier de gestion des engagements du leasing financier issu de Cassiopée avec l'extraction comptable issue de Sage comptabilité

d'un montant de 445 548 KDZD (soit l'équivalent de 9 196 KDT). Ceci est dû à un problème d'intégration qui a eu comme impact, à hauteur de l'écart identifié, une sous-évaluation des prêts et créances envers la clientèle d'une part, et une sous-évaluation des dettes fournisseurs d'autre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve. »

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FINOR
Mustapha MEDHIOUB



MS Louzir Membre de DTTL
Mohamed LOUZIR



1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du document de référence ».

TUNISIE VALEURS
LE DIRECTEUR GENERAL
Walid SAIBI



1.5. Responsable de l'information

Hassen MAALOUL
Responsable Contrôle de Gestion et Contrôle Budgétaire
Tel : 70 132 000 - Fax : 71 236 625



29 AOUT 2022



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

2.1.1. Cadre général

Dénomination sociale	Tunisie Leasing et Factoring
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Avenue Hédi Karray - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Téléphone – Fax	70 132 000 - 71 236 625
Forme juridique et législation particulière applicable	Tunisie Leasing et Factoring est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.
Date de constitution	8 octobre 1984
Durée de vie	99 ans
Objet social	La société a pour objet principal de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel. ✓ Effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation. ✓ D'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
Capital social	54 000 000 DT
Tribunal compétent en cas de litige	Tunis
Régime fiscal	Droit commun et particulièrement la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant disposition fiscale relative au leasing. La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing. La loi n°2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1 ^{er} janvier 2008.
Identifiant Unique	0031440S
Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société	Siège social de la société : Avenue Hédi Karray, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

2.1.2. Clauses statutaires particulières :

Dénomination (article 3 des statuts)

La société prend la dénomination de « Tunisie Leasing et Factoring ».

Dans tous les actes et document émanant de la société, la dénomination sociale doit toujours être précédée ou suivie des mots « société anonyme » et de l'indication du montant du capital social.

Transmission des actions (article 10 des statuts)

La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

Convocation des Assemblées (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 2) :

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Droit de siéger à une Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 3) :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 26/04/2022 paragraphe 6) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à mainlevée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet.

Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception ou tout autre moyen laissant une trace écrite ou ayant la force probante de l'acte écrit.

Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts tel que modifié par l'AGE du 26/04/2022) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire doit recevoir sa part des dividendes dans les délais fixés par la législation en vigueur. Ces délais sont calculés à compter de la date de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidé la distribution.

Les actionnaires peuvent à l'unanimité, en décider autrement.

Dans les cas de dépassement du délai ci-dessus, les bénéfices non distribués génèrent un excédent commercial au sens de la législation en vigueur.

Dissolution anticipée (Article 33 des statuts tel que modifié par l'AGE du 26/04/2022)

La société peut être dissoute lorsque ses fonds propres se trouvent être inférieurs à la moitié de son capital social suite aux pertes constatées dans ses documents comptables.

Dans ce cas, le conseil d'administration de la société est tenu de convoquer l'assemblée générale délibérant aux conditions prévues par les statuts pour décider de la dissolution de la société ou de sa continuation avec régularisation de sa situation.

Et ce, sous réserve du respect des dispositions de loi relative aux banques et établissements financiers et la loi relative au redressement des entreprises en difficultés économiques.

En dehors du cas prévu ci-dessus, le conseil d'administration peut proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de dissoudre la société par anticipation.

Liquidation : Article 34

A l'expiration du terme fixé par les statuts ou en cas de dissolution anticipée par quelque cause, que se soit, l'Assemblée Générale règle, sur la proposition du conseil d'administration, le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs.

Cette nomination met fin aux pouvoirs des administrateurs.

Les procédures prévues par la loi relative aux banques et établissements financiers doivent être suivies pour la liquidation de la société.

Le produit de la liquidation, après règlement du passif et des charges de la société est employé à amortir complètement le capital des actions ; le surplus est réparti entre les actionnaires.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

Capital Social	54.000.000 DT
Nombre d'actions	10.800.000
Nominal	5 DT
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	1 ^{er} janvier 2022

2.3. Tableau d'évolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Date de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal en DT
			Montant en DT	Nombre d'actions	Montant en DT	Nombre d'actions	
AGC du 08/10/1984	Capital initial	08/10/1984	4 000 000	400 000	4 000 000	400 000	10
AGE du 25/08/1992	Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4 000 000	400 000	8 000 000	800 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	11/05/1993	500 000	50 000	8 500 000	850 000	10
	- 1ère tranche	11/04/1994	500 000	50 000	9 000 000	900 000	10
	- 2ème tranche	11/05/1995	500 000	50 000	9 500 000	950 000	10
	- 3ème tranche	24/07/1996	500 000	50 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 01/11/2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	- 1ère tranche	03/12/2001	2 500 000	250 000	12 500 000	1 250 000	10
	- 2ème tranche	02/12/2002	2 500 000	250 000	15 000 000	1 500 000	10
	- 3ème tranche	18/12/2003	2 500 000	250 000	17 500 000	1 750 000	10
	- 4ème tranche	06/12/2004	2 500 000	250 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 08/06/2006	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006			20 000 000	4 000 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	09/11/2006	7 500 000	1 500 000	27 500 000	5 500 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves (*)						
	- 1ère tranche	01/03/2007	500 000	100 000	28 000 000	5 600 000	5
	- 2ème tranche	03/03/2008	500 000	100 000	28 500 000	5 700 000	5
	- 3ème tranche	02/03/2009	500 000	100 000	29 000 000	5 800 000	5
AGE du 04/06/2009	Augmentation de capital en numéraire	30/10/2009	5 000 000	1 000 000	34 000 000	6 800 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	- 1ère tranche	13/12/2009	500 000	100 000	34 500 000	6 900 000	5
	- 2ème tranche	01/02/2010	500 000	100 000	35 000 000	7 000 000	5
AGE du 04/10/2012	Augmentation de capital en numéraire	28/12/2012	5 000 000	1 000 000	40 000 000	8 000 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves en 3 tranches						
	- 1ère tranche	01/02/2013	1 500 000	300 000	41 500 000	8 300 000	5
	- 2ème tranche	10/02/2014	1 500 000	300 000	43 000 000	8 600 000	5
	- 3ème tranche	02/02/2015	2 000 000	400 000	45 000 000	9 000 000	5
AGE du 09/10/2018	Augmentation de capital en numéraire	01/02/2019	6 750 000	1 350 000	51 750 000	10 350 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	- 1ère tranche	01/07/2019	2 250 000	450 000	54 000 000	10 800 000	5

(*) L'AGE du 04/06/2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 DT correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000 DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'AGE du 08/06/2006.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 30/06/2022

2.4.1. Structure de capital au 30/06/2022

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant	% du capital et de droits de vote
Actionnaires tunisiens	675	10 770 402	53 852 010	99,73%
Personnes morales (y compris les FCP)	49	10 046 689	50 233 445	93,02%
Ayant 3% et plus	6	8 551 690	42 758 450	79,18%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	9	1 166 651	5 833 255	10,80%
Public : détenant au maximum 0,5%	34	328 348	1 641 740	3,04%
Personnes physiques	626	723 713	3 618 565	6,70%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	626	723 713	3 618 565	6,70%
Actionnaires étrangers	9	27 024	135 120	0,25%
Personnes morales	2	6 002	30 010	
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	2	6 002	30 010	0,06%
Personnes physiques	7	21 022	105 110	
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	7	21 022	105 110	0,19%
Reste à attribuer (Rompus)		2 574	12 870	0,02%
Total	684	10 800 000	54 000 000	100,0%

2.4.2. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/06/2022

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montants en DT	% du capital et de droit de vote
AMEN BANK	3 886 817	19 434 085	35,99%
ASSURANCES COMAR	2 147 618	10 738 090	19,89%
HORCHANI FINANCE	938 719	4 693 595	8,69%
PARTNER INVESTMENT	725 160	3 625 800	6,71%
MENINX HOLDING	453 338	2 266 690	4,20%
AMLEK TUNISIE	400 038	2 000 190	3,70%
Total	8 551 690	42 758 450	79,18%

2.4.3. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres organes d'administration et de Direction au 30/06/2022

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et droit de vote
AMEN BANK	3 886 817	19 434 085	35,99%
ASSURANCES COMAR	2 147 618	10 738 090	19,89%
PARTNER INVESTMENT	725 160	3 625 800	6,71%
PGI Holding	112 215	561 075	1,04%
AHMED EL KARM	19 128	95 640	0,18%
RACHED HORCHANI	1 454	7 270	0,01%
KARIM BEN YEDDER	0	0	0,00%
HICHEM ZGHAL	0	0	0,00%
PARENIN	0	0	0,00%
Amel BEN RAHAL	0	0	0,00%
AHMED BEN GHAZI	0	0	0,00%
AHMED BEN JEMAA	0	0	0,00%
MEHDI TAMERZISTE	0	0	0,00%
MOUNIR KLIBI	2 254	11 270	0,02%
SALOUA ARAB	0	0	0,00%
Total	6 894 646	34 473 230	63,84%

2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au **30/06/2022**, le capital social de la société Tunisie Leasing et Factoring est réparti entre 684 actionnaires, dont :

- 51 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 633 personnes physiques.

2.5. Présentation sommaire du groupe Amen Bank au 31/12/2021

Tunisie Leasing et Factoring est détenue à hauteur de 57,91% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (35,99%), la société d'assurances COMAR (19,89%), PGI (1,04%) et SICOF (0,99%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen est composé de 25 sociétés (outre la société mère) exerçant dans différents secteurs d'activité à savoir : agroalimentaire, financier, immobilier, informatique, assurances et santé.

Sociétés	Nature	Capital DT	% de contrôle	% d'intérêt
Pôle Agroalimentaire				
EI KAWARIS	Entreprise associée	3 300 000	20,00%	20,00%
SUNAGRI	Entreprise associée	800 000	27,00%	28,50%
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	Entreprise associée	9 060 000	20,00%	20,00%
Pôle Financier				
AMEN BANK	Société mère	132 405 000	100,00%	100,00%
LE RECOUVREMENT	Filiale	300 000	99,88%	99,88%
SICAR AMEN	Filiale	2 500 000	88,20%	88,20%
SOGEREC	Filiale	6 600 000	100,00%	99,99%
AMEN CAPITAL	Filiale	588 230	55,25%	53,69%
AMEN PROJECT	Filiale	200 000	53,01%	53,01%
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	1 000	99,90%	53,64%
AMEN INVEST	Filiale	2 000 000	63,30%	63,30%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	134 000 000	54,09%	61,65%
TUNISIE LEASING ET FACTORING	Entreprise associée	54 000 000	35,99%	35,99%
TUNINVEST INTERNATIONAL S.A	Entreprise associée	5 000	29,80%	38,80%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	500 000	27,27%	37,09%
SICAV AMEN	Entreprise associée	23 460 236	0,29%	0,29%
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	54 868 400	0,13%	0,13%
TLG FINANCE	Entreprise associée	71 800 314	23,63%	35,83%
AMEN ALLIANCE SICAV	Entreprise associée	63 250 077	1,56%	1,56%
SMART RECOVERY	Filiale	N.A.	96,66%	96,26%
Pôle Immobilier				
EL IMRANE	Entreprise associée	7 000 000	20,00%	20,00%
GEST IMMO	Filiale	N.A.	99,77%	99,77%
Pôle Informatique				
TUNISYS	Entreprise associée	1 500 000	20,00%	20,00%
Pôle Assurances				
HAYETT	Entreprise associée	15 000 000	25,00%	25,00%
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	Entreprise associée	23 816 348	30,00%	32,52%
Pôle Santé				
AMEN SANTE	Entreprise associée	94 821 000	19,00%	19,50%

2.6. Description du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2021

Le groupe TLF regroupe outre la société mère, 9 autres sociétés exerçant dans le secteur financier (sauf TUNISIE LLD). Le périmètre de consolidation du groupe Tunisie Leasing et Factoring se présente comme suit :

Société	Capital social au 31/12/2021 (en dinars)	Nombre d'actions	Participation directe de Tunisie Leasing et Factoring (en nombre d'actions)	Participation directe de Tunisie Leasing et Factoring en %	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Tunisie Leasing et Factoring	54 000 000	10 800 000	-	-	-	-	Société mère
Tunisie LLD	3 000 000	30 000	29 832	99,44%	99,44%	99,44%	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	6 500 000 000 (en Dinars Algériens)	6 500 000	1 366 444 (en Portage 590 850)	21,02% (9,09%) (*)	21,02%	30,11%	Intégration globale
Tuninvest –Sicar	966 000	966 000	352 645	36,51%	36,51%	36,51%	Mise en équivalence
Tunisie Participations	5 000	500	220	44,00%	44,00%	44,00%	Mise en équivalence
Tuninvest International-S.A	5 000	500	125	25,00%	25,00%	25,00%	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations-Sicar (**)	500 000	50 000	13 636	27,27%	27,27%	27,27%	Mise en équivalence
ALIOS Finance SA	12 264 164 (en Euros)	1 114 924	54 245	4,87%	4,87%	26,46%	Intégration globale
TLG Finance	21 877 000 (en Euros)	2 187 700	741 642	33,90%	33,90%	33,90%	Intégration globale
Société Tunisienne d'Ingénierie Financière	40 000	40 000	40 000	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

(*) A travers des contrats de portage

(**) Société en liquidation

2.6.1. Présentation des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2021

Dénomination sociale	Tunisie Leasing et Factoring
Date de création	Octobre 1984
Siège social	Immeuble Tunisie Leasing - Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2021	54 000 mDT
Capitaux propres au 31/12/2021	177 387 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2021	Actionnaire de référence : Groupe Amen : 57,91%
Chiffre d'affaires au 31/12/2021	Leasing : 95 698 mDT Factoring : 15 127 mDT
Résultat net après modifications comptables au 31/12/2021	4 507 mDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2021	386 786 mDT
Revenus consolidés au 31/12/2021	263 186 mDT
Résultat net part du groupe après modifications comptables au 31/12/2021	7 219 mDT

Source : Tunisie Leasing et Factoring

Dénomination sociale	Tunisie Location Longue Durée
Date de création	Mai 1999
Siège social	Immeuble Yasmine Tower, Bloc C, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Activité	Le transport touristique
Capital social au 31/12/2021	3 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Tunisie Leasing et Factoring : 99,44% • Tuninvest Finance Group : 0,40% • Monsieur Ahmed ABDELKEFI : 0,04% • Monsieur Fetbi MESTIRI : 0,04% • Monsieur Hichem ZGHAL : 0,04% • Monsieur Moncef LAAROUSSI : 0,04%
Capitaux propres au 31/12/2021	17 408 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2021	12 590 mDT
Résultat net au 31/12/2021	3 806 mDT

Source : Tunisie LLD

Dénomination sociale	Maghreb Leasing Algérie
Date de création	Janvier 2006
Siège social	31, Avenue Mohamed Belkacimi El Madania - Alger
Forme juridique	Société par actions de droit Algérien
Activité	Le financement des opérations de leasing
Capital social au 31/12/2021*	6 500 000 mDA (134 160 mDT)
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Amen Bank : 45,00% • Tunisie Leasing et Factoring : 30,11%** • SFI : 8,67% • PROP.ARCO : 8,29% • FMO : 6,51% • CFAO : 1,43% • Monsieur Ahmed EL KARM : 0,00% • Monsieur Ahmed ABDELKEFI : 0,00%
Capitaux propres au 31/12/2021*	168 049 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2021*	70 405 mDT
Résultat net au 31/12/2021*	9 577 mDT

Source : Maghreb Leasing Algérie

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 DZD= 0,02064 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 DZD= 0,02057 DT)

** dont 9,09% en portage

Dénomination sociale	Tuninvest Sicar
Date de création	Mars 1994
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.
Capital social au 31/12/2021	966 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2021	<i>Actionnaire de référence :</i> <i>Tunisie Leasing et Factoring : 36,51%</i>
Capitaux propres au 31/12/2021	6 346 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2021	744 mDT
Résultat net au 31/12/2021	490 mDT

Source : Tuninvest Sicar

Dénomination sociale	Tunisie Participations (ex Tunisie Sicar)
Date de création	Février 1997
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises
Capital social au 31/12/2021	5 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Tunisie Leasing et Factoring : 44,00% • Proparco : 20,00% • Magbrebia : 20,00% • GAT : 10% • Netherlands Development Finance : 5,6% • Autres : 0,40%
Capitaux propres au 31/12/2021	534 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2021	25 mDT
Résultat net au 31/12/2021	13 mDT

Source : Tunisie Participations

Dénomination sociale	Tuninvest International S.A
Date de création	Mai 1998
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activités	La société investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'acquisition d'actions, titres participatifs, obligations convertibles en actions. Tuninvest International S.A ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise.
Capital social au 31/12/2021	5 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Amen Bank : 29,80% • Tunisie Leasing et Factoring : 25,00% • IFC : 20,00% • Proparco : 15,00% • GAT : 5% • Tunisie Valeurs : 2,4% • Tuninvest Finance Group : 2,4% • Autres : 0,4%
Capitaux propres au 31/12/2021	36 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2021	7 mDT
Résultat net au 31/12/2021	-2 mDT

Source : Tuninvest International S.A

Dénomination sociale	Tuninvest Innovations Sicar (*)
-----------------------------	--

Date de création	Janvier 2002
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activités	Tuninvest Innovation Sicar investit en fonds propres dans la souscription d'actions ou l'acquisition d'obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovants liés à la technologie de l'information et des communications à savoir l'infrastructure télécoms, équipements hardware, développement et distribution de software, intégration et conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de vie.
Capital social au 31/12/2021	500 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2021	<ul style="list-style-type: none"> • BEI : 30,00% • Tunisie Leasing et Factoring : 27,27% • Amen Bank : 27,27% • Fonds Averroes Finance : 15% • Tuninvest Finance Group : 0,45%
Capitaux propres au 31/12/2021	695 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2021	7 mDT
Résultat net au 31/12/2021	31 mDT

Source : Tuninvest Innovations Sicar

(*) Société en liquidation

Dénomination sociale	TLG Finance
Date de création	Octobre 2014
Siège social	20 Rue des petits hôtels. 75010. Paris. France
Forme juridique	Société par action simplifiée
Activités	L'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.
Capital social au 31/12/2021	21 877 000 Euros
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Tunisie Leasing et Factoring : 33,90% • Amen Bank : 23,63% • Proparco : 22,84% • Global Microfinance Fund : 12,76% • Microfinance Leaders Fund : 6,87%
Capitaux propres au 31/12/2021	3 629 181 Euros
Chiffre d'affaires au 31/12/2021	0 Euros
Résultat net au 31/12/2021	- 864 931 Euros

Source : TLG Finance

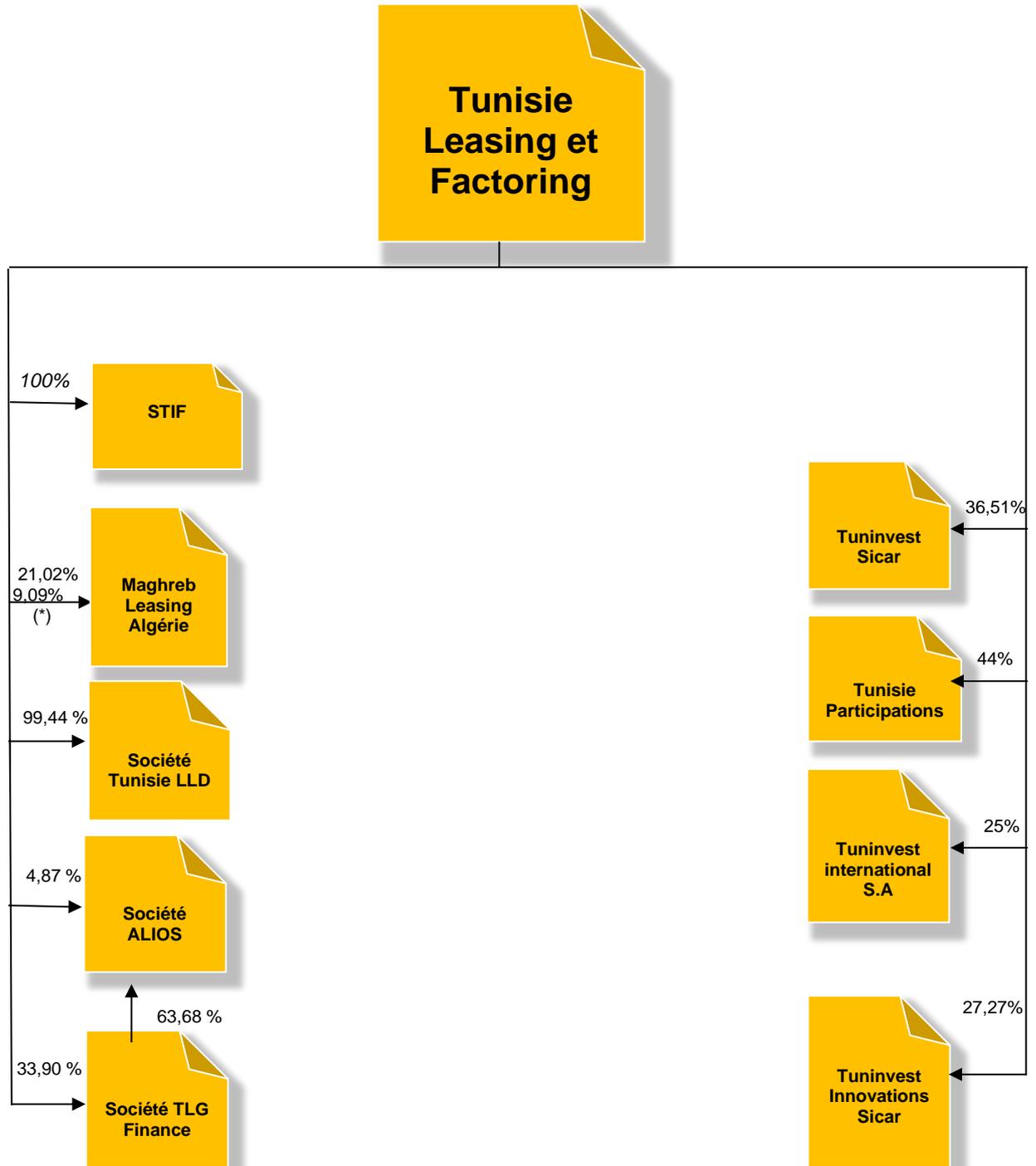
Dénomination sociale	ALIOS Finance
Date de création	1998
Siège social	15, Rue Beaujon. 75008. Paris. France
Forme juridique	Société anonyme
Activités	Le financement d'investissements d'entreprises privées et de crédits à la consommation aux particuliers.
Capital social au 31/12/2021	12 264 164 Euros
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2021	<ul style="list-style-type: none"> • TLG Finance : 63,7% • CFAO : 21,2% • OPTORG : 10,3% • Tunisie Leasing et Factoring : 4,9%
Capitaux propres consolidés au 31/12/2021	18 301 786 Euros
Chiffre d'affaires consolidé au 31/12/2021	17 031 982 Euros
Résultat net consolidé au 31/12/2021	-3 999 124 Euros

Source : ALIOS Finance

Dénomination sociale	S.T.I.F.
Date de création	2001
Siège social	17, Rue de Jérusalem. 1002. Tunis
Forme juridique	S.A.R.L.
Activités	Effectuer en Tunisie et à l'étranger des missions d'audit économique, juridique et financier et plus généralement toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet social.
Capital social au 31/12/2021	40 000 DT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2021	Tunisie Leasing et Factoring : 100,00%
Capitaux propres au 31/12/2021	42 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2021	0 mDT
Résultat net au 31/12/2021	-3,2 mDT

Source : S.T.I.F.

2.6.2. Schéma financier du Groupe Tunisie leasing et Factoring en date du 31/12/2021



(*) A travers des contrats de portage

2.6.3. Tableau des participations entre les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring arrêté au 31/12/2021

	Tunisie Participations		Tuninvest Sicar		Tuninvest Inter. S.A		Tuninvest Innov. Sicar		STIF		Tunisie LLD (*)		MLA (**)		TLG Finance		ALIOS Finance	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing et Factoring	220	44,00	352 645	36,51	125	25	13 636	27,27	40 000	100	29 832	99,44	1 957 294	30,11	741 642	33,9	54 245	4,87
Tunisie Participations																		
Tuninvest Sicar																		
Tuninvest Inter. S.A																		
Tuninvest Inno. Sicar																		
Tunisie LLD																		
MLA																		
TLG Finance																	709 931	63,68
ALIOS Finance																		
Société d'Ingénierie Financière																		
Autres	280	56	613 355	63,49	375	75	36 364	72,73			168	0,56	4 542 706	69,89	1 446 058	66,1	350 748	31,46
TOTAL	500	100	966 000	100	500	100	50 000	100	40 000	100	30 000	100	6 500 000	100	2 187 700	100	1 114 924	100

(*) Le CAC a signalé dans son rapport du contrôle interne que TLF détient plus de 20% dans le capital de Tunisie LLD. La société s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48.

(**) Dont 9,09% à travers des contrats de portage

2.6.4. Évènements récents modifiant le schéma financier du groupe Tunisie Leasing et Factoring entre le 31/12/2021 et la date d'élaboration du document de référence :

Néant.

2.6.5. Chiffres clés des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2021

En dinars

En dinars	Tunisie Leasing et Factoring	Tuninvest Sicar	Tunisie Participations	Tuninvest Innovations Sicar	Tuninvest Int-S.A	STIF	TLLD	MLA (*)	TLG Finance (***)	ALIOS Finance (***)
Capitaux Propres	177 386 556	6 346 222	534 154	694 642	36 376	41 939	17 408 451	168 049 105	11 910 973	31 932 682
Total bilan	1 025 561 804	10 446 007	1 509 978	1 210 197	865 713	45 553	35 910 910	527 524 736	12 004 838	632 265 143
Total Produits d'exploitation	113 730 813	744 297	24 932	55 294	6 539	0	14 392 990	70 405 494	0	62 290 067
Résultat d'Exploitation	12 559 268	491 727	13 910	31 687	- 1 032	-2 497	5 373 747	12 065 128	-45 184	889 682
Charges financières nettes	62 535 789	0	0	0	0	0	1 614 646	31 194 693	0	26 636 372
Résultat net	4 507 192 (***)	489 939	12 840	30 887	-1 732	-3 197	3 806 401	9 577 474	-2 851 157	-10 236 575
Dividendes distribués au titre de 2020	3 888 000	1 449 000	0	0	0	0	1 300 000	11 619 442	0	0

(**)

(*) La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 DZD= 0,02064 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 DZD=0,02057 DT).

(**) La base de conversion pour les dividendes distribués par MLA (1 DZD= 0, 02069 DT), soit à la date de l'AGO de MLA le 23/03/2021.

(***) La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 Euro= 3,2820 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 Euro= 3,2964 DT).

(****) Résultat net après modifications comptables

2.6.6. Les engagements financiers du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2021

En dinars

	Tunisie Leasing et Factoring	Tunisie LLD	Maghreb Leasing Algérie (*)	ALIOS (**)	TLG (**)	TOTAL
Billets de trésorerie	0	0	0	0	0	0
Certificats de dépôt	1 000 000	0	0	0	0	0
Découverts	1 447 583	0	0	39 164 815	0	40 612 398
Emprunts obligataires	224 904 400	0	8 256 000	37 779 837	0	270 940 237
Crédits bancaires extérieurs	243 717 573	0	0	0	0	243 717 573
Crédits bancaires locaux	139 137 513	4 413 273	268 154 570	344 173 477	0	755 878 833
Crédits leasing	0	12 255 806	0	0	0	12 255 806
TOTAL	609 207 069	16 669 079	276 410 570	421 118 129	0	1 323 404 847

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1DZD = 0,02064 DT)

** La base de conversion pour les comptes de bilan est (1Euro = 3,2820 DT)

2.6.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de certificats de dépôt dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

2.7. Relations de Tunisie Leasing et Factoring avec les sociétés du groupe au 31/12/2021

2.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

Prêts octroyés :

- **Tunisie Leasing et Factoring** a procédé à l'apurement du compte courant de **MLA**, dans laquelle TLF détient 30,11% (dont 9,09% à travers un contrat de Portage) du capital et ce, pour le montant de 328 038 DT. Ledit compte était intégralement provisionné.
- **TLF** a accordé, au cours de l'année 2021, à sa filiale **TLG Finance**, dans laquelle elle détient 33,90%, une avance en compte courant de 77 KDT.

Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing et Factoring** n'a pas émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par **Tunisie LLD** durant 2021.
- **La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)** a accordé à **Tunisie Leasing et Factoring**, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de **STIF** est créancier de 36 KDT au titre de l'année 2021.

2.7.2. Les créances et dettes commerciales envers les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

Les créances commerciales envers les sociétés du groupe :

- Au cours de l'exercice 2021, **Tunisie Leasing et Factoring** a mis en force 28 contrats au profit de **Tunisie LLD**, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 3 105 KDT

La marge brute réalisée au 31 Décembre 2021 sur les contrats **Tunisie LLD** s'élève à 458 KDT.

Au 31 Décembre 2021, l'encours financier s'élève à 6 118 KDT.

2.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Donnés : Néant.

Reçus : Néant

2.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et Factoring et distribués par les sociétés du groupe en 2021 au titre de l'exercice 2020

Dividendes :

Sociétés	Montant en Dinars
TUNINVEST SICAR	528 968
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	0
MAGHREB LEASING ALGERIE	3 227 734
TUNINVEST INTERNATIONAL S.A	0
TUNISIE PARTICIPATIONS	0
TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE	1 292 720
STIF	0
TLG FINANCE	0
ALIOS	0
TOTAL	5 049 421

Jetons de présence :

Sociétés	Montant en Dinars
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	800
TUNINVEST INTERNATIONAL S.A	2 400
TUNINVEST SICAR	2 600
TUNISIE PARTICIPATIONS	1 600
TOTAL	7 400

2.7.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing et Factoring aux sociétés du groupe en 2021 au titre de l'exercice 2020 : Néant

2.7.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

A) Les garanties et sûretés réelles : Néant

B) Les cautions

Reçues : Néant

Données : Néant

2.7.7. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Encaissés :

- Au cours de l'exercice 2021, **Tunisie Leasing et Factoring** a mis en force 28 contrats au profit de **Tunisie LLD**, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 3 105 KDT.

La marge brute réalisée au 31 Décembre 2021 sur les contrats **Tunisie LLD** s'élève à 458 KDT.

Au 31 Décembre 2021, l'encours financier s'élève à 6 118 KDT.

Décaissés : Néant

2.7.8. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achats : Néant

Ventes : Néant

2.7.9. Les prestations de services reçues et données

Reçues : Néant

Données :

- **TLF** a conclu avec **MLA**, le 29 août 2019, un contrat d'assistance technique en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €.

Un premier avenant a été signé le 1^{er} janvier 2021, en vertu duquel les honoraires de TLF sont ramenés à 107 580 € à partir de l'exercice 2020.

Les honoraires facturés par **TLF** au titre de l'année 2021 s'élèvent à 296 KDT.

Ainsi, le solde des produits à recevoir auprès de **MLA** au titre de l'exercice 2021 relatifs à l'assistance technique s'élève à 296 KDT.

2.7.10. Les contrats de location :

Tunisie LLD a conclu avec **Tunisie Leasing et Factoring** un contrat de location de voitures. Les charges supportées durant l'année 2021 s'élèvent à 128 KDT.

2.7.11. Les fonds gérés : Néant

2.8. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2021

2.8.1. Informations sur les engagements :

Néant.

2.8.2. Transferts de ressources :

Néant.

Dividendes décaissés par Tunisie Leasing et Factoring en 2021 au titre de l'exercice 2020 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote *	Dividendes (En Dinars)
AMEN BANK	3 886 817	1 399 254
COMAR	2 150 055	774 020
PARTNER INVESTMENT	725 160	261 058
PGI HOLDING	112 215	40 397
M. Ahmed ABDELKEFI	10 935	3 937
M. Ahmed EL KARM	19 128	6 886
M. Rached HORCHANI	1 454	523
M. Hichem ZGHAL	0	0
M. Mounir KLIBI	2 254	811
TOTAL	6 908 018	2 486 886

*Nombre d'actions déterminé suivant la liste d'actionnaires arrêtée par TUNISIE CLEARING à la date du 30/04/2021.

2.8.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

- Au 31/12/2021, le solde du compte bancaire de **TLF** ouvert auprès de l'**Amen Bank** s'élève à 4 666 KDT créateur.

Crédits reçus :

- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'**Amen Bank** au profit de **TLF** totalise un montant de 27 008 KDT. Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès de l'**Amen Bank** s'élèvent à 2 386 KDT.
- **Tunisie Leasing & Factoring** et **Amen Bank** ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel **Amen Bank**, et sous demande de **TLF**, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de **TLF** de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Le nombre des actions en portage a été porté à 394.810 actions suite à l'attribution par MLA d'actions gratuites, puis à 590 957 actions suite à la conversion des dividendes de 2018 et 2019 en capital, ce qui a eu pour effet de porter les sommes avancées au titre du contrat de portage à 13 875 465 DT.

Ainsi, Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, suite au changement du cadre légal algérien, il est devenu impossible pour les parties, d'exécuter les obligations issues de ladite convention.

TLF et **Amen Bank** se sont rapprochées et convenues ce qui suit :

- La renonciation par **Tunisie Leasing et Factoring** au rachat des 590 957 actions MLA, objet de la convention de portage ;
- **TLF** se substitue à l'**Amen Bank** pour le rachat de 590 957 actions de la SFI et FMO ;
- Le paiement par **Amen Bank** à **Tunisie Leasing et Factoring** l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590 957 actions auprès de SFI et FMO.
- **TLF** prendra en charge tous les frais, droits, taxes ou autres liés à l'opération de portage et supportés par **Amen Bank**.

Ainsi, **Amen Bank** a facturé à **TLF** le montant des frais et taxes liés à l'opération de portage et qui s'élève à 4 364 783 dinars dont 971 400 dinars d'intérêts.

Parallèlement, **TLF** a facturé des intérêts d'un montant de 344 987 dinars au titre du retard des transferts de dividendes lui revenant.

Les dividendes à recevoir par **TLF** en vertu du contrat de portage signé avec l'Amen Bank au titre de l'exercice 2020 se sont élevés à 1 091 KDT.

2.8.4. Les créances et dettes commerciales envers les autres parties liées autres que les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

Néant.

2.8.5. Les prestations de services reçues et données

Données :

- **Tunisie Leasing et Factoring** a conclu une convention de participation aux frais du siège en août 2011 avec la société **PGI Holding**.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister **Tunisie Leasing et Factoring** dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, **PGI Holding** perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par **Tunisie Leasing et Factoring** au titre de l'exercice 2021 s'élève à 160 KDT (HT).

Reçues :

- Néant.

2.8.6. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Donnés :

- Le Conseil d'Administration de **Tunisie Leasing et Factoring** tenu le 25 août 2020 a autorisé la société à céder, par anticipation, ses participations dans les sociétés du Groupe Poulina pour un montant global de 8 381 KDT payable sur les exercices 2022, 2023 et 2024.

Au 31 décembre 2021, le montant des effets à recevoir s'élève à 8 381 KDT.

Reçus : Néant

2.8.7. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :*

- La rémunération de l'ancien Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en avril 2014 et avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.

Le comité rémunération réuni le 30 avril 2021 a décidé de lui accorder une indemnité départ à la retraite de 250 KDT (dont 125 KDT couverte par un contrat d'assurance) et de lui céder les deux voitures de fonction.

- La rémunération du nouveau Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis le 30 avril 2021. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.

- Le Conseil d'Administration réuni le 20 avril 2017 a nommé le Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 24 mai 2021, elle est composée de salaires et d'une prime d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.

- Les conseils d'administration réunis le 22 août 2017 et le 22 décembre 2017 ont nommé les Directeurs Généraux Adjointes. Leurs rémunérations ont été fixées par les comités de rémunération du 17 Juillet 2020 et 24 Mai 2021, elles sont composées de salaires et de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (En DT) :

	<u>ancien P.C.A</u>		<u>Nouveau P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u> <u>(Pôle Leasing)</u>		<u>D.G.A</u> <u>(Pôle Factoring)</u>		<u>Membres du CA, du</u> <u>CPAI et du comité des</u> <u>Risques</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
<i>Avantages à court terme</i>	101 753	-	253 673	-	708 649	90 349	336 222	34 076	338 691	33 578	131 760	131 760
<i>Indemnité de départ à la retraite</i>	125 000											
<i>Avantages postérieurs à l'emploi (*)</i>					3 730		1 331		1 888			
Total	226 753	-	253 673	-	712 380	90 349	337 553	34 076	340 578	33 578	131 760	131 760

(*) Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjointes bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 12 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

2.9. Dividendes

(En dinars)

	2021	2020	2019
Capital	54 000 000	54 000 000	54 000 000
Nombre d'actions	10 800 000	10 800 000	10 800 000
Nominal	5	5	5
Montant global des dividendes	5 400 000	3 888 000	0
Dividende par action	0,5	0,36	0
Dividende en % du nominal	10,00%	7,20%	0,00%
Date de mise en paiement	11/05/2022	18/05/2021	-

2.10. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING ET FACTORING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31 décembre 2021, il existe 14 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING ET FACTORING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL 2015/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL subordonné 2015/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,70% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,90%.
- TL 2015/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL subordonné 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,60% et/ou TMM+2,40% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL 2017/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,55% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.
- TL 2017/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,95% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL 2018/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,95% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL subordonné 2018 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,60% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2019/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,40% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2020/1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,60% et/ou TMM+2,75%.
- TLF 2020-Subordonné selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,25%.
- TLF 2021-1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,70%.
- TLF 2021 subordonné selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,80% et/ou TMM +3,00%.
- TLF 2022-1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,60% et/ou TMM +2,75%.

2.11. Notation de la société

Dans un communiqué de presse en date du **4 juillet 2011**, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

En date du **12 décembre 2018**, Fitch Ratings a rétrogradé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

En date du **22 octobre 2021**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à BBB (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

La notation de Tunisie Leasing et Factoring reflète un business model diversifié et une position de leadership dans les secteurs du leasing (presque 22%) et du factoring (44%), un management expérimenté, une bonne gestion des risques et un niveau de capitalisation élevé par rapport à ses pairs sur le marché local. Tunisie Leasing et Factoring profite également d'un bon accès au crédit bancaire, et notamment grâce au soutien financier de l'Amen Bank, société mère du groupe Amen qui contrôle indirectement 57% de Tunisie Leasing et Factoring.

Malgré la détérioration de la qualité du portefeuille et des indicateurs de profitabilité au premier semestre de 2021, Fitch Ratings confirme que Tunisie Leasing et Factoring dispose d'indicateurs de liquidité adéquats et d'un niveau de capitalisation lui permettant d'être résiliente en comparaison à ses pairs sur le marché local.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING

3.1 Présentation sommaire de Tunisie Leasing et Factoring

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. À compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

La dénomination de la société est passée de « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring » à la suite de l'opération de fusion absorption réalisée en 2017 de Tunisie Leasing de sa filiale, Tunisie Factoring.

Le capital social de Tunisie Leasing et Factoring s'élève actuellement à 54.000.000 DT divisé en 10.800.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

3.2 Description de l'activité Leasing au 31/12/2021

3.2.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 31/12/2021

Les parts de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations et de mises en forces ont régressé, passant respectivement de 21,9% et 22,4% au 31 décembre 2020 à 19,2% et 20,1% au 31 décembre 2021.

La part de marché en termes d'encours est passée de 22,3% au 31 décembre 2020 à 21,6% au 31 décembre 2021.

	En Millions de Dinars								
	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			Part de marché de TLF		
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Approbations	1 925	1 705	2 091	438	374	402	22,70%	21,90%	19,24%
Mises en force	1 567	1 381	1 639	361	309	330	23,00%	22,40%	20,11%
Encours	3 794	3 649	3 493	858	815	754	22,60%	22,30%	21,57%

(*) Source : CIL.

3.2.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2021 s'est élevé à 402 345 milliers de dinars contre 374 142 milliers de dinars au 31/12/2020, soit une progression de 7,54%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021		Variation 2020-2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	40 850	9,33%	44 579	11,92%	49 284	12,25%	10,55%
Matériel de transport léger	284 199	64,90%	241 483	64,54%	262 517	65,25%	8,71%
Matériel de BTP	40 710	9,30%	38 647	10,33%	33 311	8,28%	-13,81%
Équipement informatique	1 980	0,45%	1 529	0,41%	1 307	0,32%	-14,50%
Équipement industriel	26 130	5,97%	17 972	4,80%	27 505	6,84%	53,05%
Autres	39 413	9,00%	23 324	6,23%	20 813	5,17%	-10,77%
S/TOTAL	433 282	98,95%	367 534	98,23%	394 737	98,11%	7,40%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	2 108	0,48%	2 562	0,68%	2 653	0,66%	3,56%
Immeubles de bureaux	2 491	0,57%	4 046	1,08%	4 955	1,23%	22,47%
S/TOTAL	4 599	1,05%	6 608	1,77%	7 608	1,89%	15,14%
TOTAL	437 882	100%	374 142	100%	402 345	100%	7,54%

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021		Variation 2020-2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	32 778	7,49%	26 862	7,18%	18 864	4,69%	-29,77%
Industrie	80 943	18,49%	69 590	18,60%	89 505	22,25%	28,62%
Tourisme	68 732	15,70%	40 357	10,79%	55 305	13,75%	37,04%
Commerce et Services	210 137	47,99%	202 698	54,18%	205 524	51,08%	1,39%
Bâtiments et Travaux Publics	45 291	10,34%	34 635	9,26%	33 146	8,24%	-4,30%
TOTAL	437 882	100%	374 142	100%	402 345	100%	7,54%

3.2.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une progression de 6,80% des mises en force qui se sont élevées à 329 673 milliers de dinars au 31/12/2021 contre 308 585 milliers de dinars au 31/12/2020. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						
	31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021		Variation 2020-2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	33 834	9,39%	33 651	10,90%	44 190	13,40%	31,32%
Matériel de transport léger	238 203	66,08%	203 881	66,07%	207 865	63,05%	1,95%
Matériel de BTP	31 923	8,86%	30 888	10,01%	25 727	7,80%	-16,71%
Équipement informatique	1 941	0,54%		0,00%		0,00%	
Équipement industriel	16 202	4,49%	13 605	4,41%	18 947	5,75%	39,26%
Autres	27 837	7,72%	21 015	6,81%	25 940	7,87%	23,44%
S/TOTAL	349 940	97,07%	303 040	98,20%	322 669	97,88%	6,48%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	6 710	1,86%	1 761	0,57%	2 251	0,68%	27,83%
Immeubles de bureaux	3 853	1,07%	3 784	1,23%	4 753	1,44%	25,61%
S/TOTAL	10 563	2,93%	5 545	1,80%	7 004	2,12%	26,31%
TOTAL	360 503	100%	308 585	100%	329 673	100%	6,80%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						
	31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021		Variation 2020-2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	25 807	7,16%	23 249	7,53%	14 636	4,44%	-37,05%
Industrie	67 601	18,75%	54 292	17,59%	73 035	22,15%	34,52%
Tourisme	59 271	16,44%	34 852	11,29%	47 008	14,26%	34,88%
Commerce et Services	176 334	48,91%	163 961	53,12%	169 889	51,53%	3,62%
Bâtiments et Travaux Publics	31 490	8,74%	32 318	10,47%	25 107	7,62%	-22,31%
Total	360 503	100%	308 672	100%	329 673	100%	6,80%

3.2.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une baisse annuelle de 7,57% de ses encours financiers, passant de 815 254 milliers de dinars au 31/12/2020 à 753 559 milliers de dinars au 31/12/2021.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars							
	31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021		Variation 2020-2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	94 703	11,04%	92 525	11,35%	93 122	12,36%	0,64%
Matériel de transport léger	445 675	51,95%	437 775	53,70%	414 569	55,01%	-5,30%
Matériel de BTP	90 477	10,55%	83 957	10,30%	68 737	9,12%	-18,13%
Équipement informatique	4 990	0,58%	3 785	0,46%	3 227	0,43%	-14,74%
Équipement industriel	75 983	8,86%	66 353	8,14%	58 068	7,71%	-12,49%
Autres	73 452	8,56%	68 909	8,45%	61 816	8,20%	-10,29%
S/TOTAL	785 279	91,54%	753 304	92,40%	699 538	92,83%	-7,14%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	43 439	5,06%	37 031	4,54%	29 076	3,86%	-21,48%
Immeubles de bureaux	29 125	3,40%	24 919	3,06%	24 945	3,31%	0,10%
S/TOTAL	72 564	8,46%	61 950	7,60%	54 020	7,17%	-12,80%
TOTAL	857 843	100%	815 254	100%	753 559	100%	-7,57%

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars							
	31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021		Variation 2020-2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	59 440	6,93%	54 987	6,74%	44 731	5,94%	-18,65%
Industrie	199 996	23,31%	186 393	22,86%	178 812	23,73%	-4,07%
Tourisme	86 447	10,08%	77 501	9,51%	75 582	10,03%	-2,48%
Commerce et Services	405 181	47,23%	403 423	49,48%	384 612	51,04%	-4,66%
Bâtiments et Travaux Publics	106 779	12,45%	92 951	11,40%	69 822	9,27%	-24,88%
TOTAL	857 843	100%	815 254	100%	753 559	100%	-7,57%

3.2.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

Les engagements nets ont régressé de 7,65% passant de 825 327 milliers de dinars au 31/12/2020 à 762 228 milliers de dinars au 31/12/2021.

En Dinars

	2021	2020	2019
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	742 033 797	798 936 537	850 589 183
Créances classées (1)	111 332 945	103 780 563	81 773 432
Classe 2	13 631 537	20 774 148	19 386 284
Classe 3	11 871 729	8 434 475	10 118 479
Classe 4	85 829 679	74 571 940	52 268 669
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	853 366 742	902 717 100	932 362 615
Total brut des créances (Bilan) (3)	824 662 941	878 328 179	908 737 943
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	79 411 563	66 633 694	48 776 066
- Provisions affectées	66 178 185	56 024 034	42 014 430
- Produits réservés	13 233 378	10 609 660	6 761 636
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	11 727 580	10 756 134	9 928 549
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	762 227 599	825 327 272	873 658 000
Ratio des créances classées (1) / (2)	13,05%	11,50%	8,77%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4)/(1)	71,33%	64,21%	59,65%

3.3 Description de l'activité leasing au 30/06/2022

3.3.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 30/06/2022

La part de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations a régressé au 30/06/2022 par rapport au 30/06/2021, passant de 20,20% à 18,42%. En termes de mises en force, la part de marché est passée de 20,20% au 30 juin 2021 à 18,28% au 30 juin 2022. La part de marché en termes d'encours s'est également dépréciée, passant de 22,27% au 30 juin 2021 à 20,68% au 30 juin 2022.

	En Millions de Dinars								
	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			Part de marché de TLF		
	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022 (**)	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Approbations	1 248	1 104	2 091	230	223	402	18,42%	20,20%	19,24%
Mises en force	932	807	1 639	170	163	330	18,28%	20,20%	20,11%
Encours	3 533	3 566	3 493	730	794	754	20,68%	22,27%	21,57%

*Source : CIL

** Chiffres non audités

3.3.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 30/06/2022 s'est élevé à 229 844 milliers de dinars contre 223 107 milliers de dinars au 30/06/2021, soit une progression de 3,02% en glissement annuel. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

	30/06/2022 (*)		30/06/2021		31/12/2021		Variation S1 2022-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	28 269	12,30%	29 047	13,02%	49 284	12,25%	-2,68%
Matériel de transport léger	152 086	66,17%	139 904	62,71%	262 517	65,25%	8,71%
Matériel de BTP	16 225	7,06%	17 924	8,03%	33 311	8,28%	-9,48%
Équipement informatique	1 401	0,61%	444	0,20%	1 307	0,32%	215,68%
Équipement industriel	19 498	8,48%	14 015	6,28%	27 505	6,84%	39,13%
Autres	11 101	4,83%	20 634	9,25%	20 813	5,17%	-46,20%
S/TOTAL	228 580	99,45%	221 967	99,49%	394 737	98,11%	2,98%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	0	0,00%	130	0,06%	2 653	0,66%	-100,00%
Immeubles de bureaux	1 263	0,55%	1 010	0,45%	4 955	1,23%	25,13%
S/TOTAL	1 263	0,55%	1 140	0,51%	7 608	1,89%	10,83%
TOTAL	229 844	100,00%	223 107	100,00%	402 345	100,00%	3,02%

(*) Chiffres non audités

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

	En milliers de Dinars						
	30/06/2022 (*)		30/06/2021		31/12/2021		Variation S1 2022-S1 2021
Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Agriculture	9 137	3,98%	10 207	4,57%	18 864	4,69%	-10,49%
Industrie	49 838	21,68%	47 630	21,35%	89 505	22,25%	4,64%
Tourisme	51 771	22,52%	35 675	15,99%	55 305	13,75%	45,12%
Commerce et Services	97 487	42,41%	111 960	50,18%	205 524	51,08%	-12,93%
Bâtiments et Travaux Publics	21 611	9,40%	17 635	7,90%	33 146	8,24%	22,55%
TOTAL	229 844	100,00%	223 107	100,0%	402 345	100,00%	3,02%

(*) Chiffres non audités

3.3.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une progression de 4,48% des mises en force qui se sont élevées à 170 316 milliers de dinars au 30/06/2022 contre 163 008 milliers de dinars au 30/06/2021. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2022 (*)		30/06/2021		31/12/2021		Variation S1 2022-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	20 953	12,30%	21 998	13,49%	44 190	13,40%	-4,75%
Matériel de transport léger	114 341	67,13%	101 021	61,97%	207 865	63,05%	13,19%
Matériel de BTP	11 682	6,86%	14 780	9,07%	25 727	7,80%	-20,96%
Équipement informatique	751	0,44%	407	0,25%		0,00%	84,58%
Équipement industriel	8 610	5,06%	10 251	6,29%	18 947	5,75%	-16,01%
Autres	11 224	6,59%	12 181	7,47%	25 940	7,87%	-7,86%
S/TOTAL	167 561	98,38%	160 637	98,55%	322 669	97,88%	4,31%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	1 199	0,70%	1 003	0,62%	2 251	0,68%	19,47%
Immeubles de bureaux	1 556	0,91%	1 367	0,84%	4 753	1,44%	13,81%
S/TOTAL	2 754	1,62%	2 370	1,45%	7 004	2,12%	16,21%
TOTAL	170 316	100,00%	163 008	100,0%	329 673	100,00%	4,48%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2022 (*)		30/06/2021		31/12/2021		Variation S1 2022-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	7 337	4,31%	6 198	3,80%	14 636	4,44%	18,38%
Industrie	33 420	19,62%	36 604	22,46%	73 035	22,15%	-8,70%
Tourisme	35 955	21,11%	22 963	14,09%	47 008	14,26%	56,58%
Commerce et Services	79 380	46,61%	84 317	51,73%	169 889	51,53%	-5,86%
Bâtiments et Travaux Publics	14 224	8,35%	12 926	7,93%	25 107	7,62%	10,04%
Total	170 316	100,00%	163 008	100,00%	329 673	100,00%	4,48%

(*) Chiffres non audités

3.3.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une baisse de ses encours financiers qui se sont élevés à 730 055 milliers de dinars au 30/06/2022 contre 793 739 milliers de dinars au 30/06/2021, soit une régression de 8,02% en glissement annuel.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2022 (*)		30/06/2021		31/12/2021		Variation S1 2022-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	89 582	12,27%	94 658	11,93%	93 122	12,36%	-5,36%
Matériel de transport léger	413 177	56,60%	433 003	54,55%	414 569	55,01%	-4,58%
Matériel de BTP	62 255	8,53%	77 637	9,78%	68 737	9,12%	-19,81%
Équipement informatique	3 029	0,41%	3 246	0,41%	3 227	0,43%	-6,66%
Équipement industriel	56 568	7,75%	63 752	8,03%	58 068	7,71%	-11,27%
Autres	57 598	7,89%	65 314	8,23%	61 816	8,20%	-11,81%
S/TOTAL	682 210	93,45%	737 610	92,93%	699 539	92,83%	-7,51%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	24 731	3,39%	31 631	3,99%	29 076	3,86%	-21,81%
Immeubles de bureaux	23 114	3,17%	24 498	3,09%	24 945	3,31%	-5,65%
S/TOTAL	47 845	6,55%	56 130	7,07%	54 021	7,17%	-14,76%
TOTAL	730 055	100,0%	793 739	100,0%	753 559	100,0%	-8,02%

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2022 (*)		30/06/2021		31/12/2021		Variation S1 2022-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	53 474	7,32%	51 040	6,43%	44 731	5,94%	4,77%
Industrie	148 765	20,38%	186 102	23,45%	178 812	23,73%	-20,06%
Tourisme	87 044	11,92%	79 490	10,01%	75 582	10,03%	9,50%
Commerce et Services	382 259	52,36%	397 834	50,12%	384 612	51,04%	-3,92%
Bâtiments et Travaux Publics	58 512	8,01%	79 273	9,99%	69 822	9,27%	-26,19%
TOTAL	730 055	100,0%	793 739	100,0%	753 559	100,0%	-8,02%

(*) Chiffres non audités

3.3.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle

Les engagements nets ont régressé de 6,09% passant de 800 290 milliers de dinars au 30/06/2021 à 751 524 milliers de dinars au 30/06/2022.

	En Dinars		
	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	742 497 793	776 686 906	742 033 797
Créances classées (1)	107 021 983	116 902 130	111 332 945
Classe 2	6 496 083	20 155 045	13 631 537
Classe 3	3 493 472	10 381 146	11 871 729
Classe 4	97 032 428	86 365 939	85 829 679
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	849 519 776	893 589 036	853 366 742
Total brut des créances (Bilan) (3)	803 892 701	864 370 724	824 662 941
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	86 242 274	78 626 419	79 411 563
- Provisions affectées	72 512 262	63 762 021	66 178 185
- Produits réservés	13 730 012	14 864 398	13 233 378
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	11 753 250	14 672 258	11 727 580
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	751 524 252	800 290 359	762 227 599
Ratio des créances classées (1) / (2)	12,60%	13,08%	13,05%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	80,58%	67,26%	71,33%

3.4 Évolution de l'activité Factoring au 31/12/2021

3.4.1. Les contrats

a) Définition

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et la garantie des créances des adhérents. Ces services sont réglementés par un contrat de factoring.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution dudit contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société (factor) est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

b) Les volumes

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	Variation 2020-2021
Volume des contrats actifs (CA Contractuel)	464 250	442 041	465 834	5,38%

c) Répartition sectorielle du volume des contrats actifs

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	Variation 2020-2021
Agroalimentaire	33 565	24 403	21 140	-13,37%
Commerce	373 658	380 255	391 763	3,03%
Industrie	51 489	36 620	52 336	42,92%
Services	5 538	763	594	-22,15%
Total	464 250	442 041	465 834	5,38%

Source : TLF Pôle Factoring

3.4.2. Les factures achetées

a) Définition

La cession des créances ou achat des factures est un élément du contrat de factoring. Il s'agit de créances commerciales ou professionnelles de l'adhérent relatives à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

b) Les volumes des factures achetées et leur évolution

	En milliers de Dinars			
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	Variation 2020-2021
Acheteurs locaux (avec et sans recours)	425 626	327 622	368 017	12,33%
Avec recours	406 321	317 119	364 483	14,94%
Dont sans recours	19 305	10 503	3 534	-66,35%
Acheteurs locaux (avec et sans recours)	32 395	25 659	36 471	42,14%
Dont export	10 704	9 143	11 664	27,57%
Dont import	21 691	16 517	24 807	50,19%
Total des produits de factoring	458 021	353 281	404 488	14,49%

c) Répartition sectorielle du volume des factures achetées (Local/Export/Import) :

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	Variation 2020-2021
Acheteurs locaux (avec et sans recours)	425 626	327 622	368 017	12,33%
Agroalimentaire	30 773	18 087	16 701	-7,66%
Commerce	342 570	281 828	309 491	9,82%
Industrie	47 205	27 141	41 346	52,34%
Services	5 077	566	478,422	-15,47%
Export	10 704	9 143	11 664	27,57%
Agroalimentaire	0	0	0	
Commerce	10 676	9 119	9 648	5,80%
Industrie	28	24	2 016	8300,90%
Services	0	0	0	
Import	21 691	16 517	24 807	50,19%
Agroalimentaire		0	0	
Commerce	1 952	1 487	2 219	49,25%
Industrie	19 739	15 030	22 588	50,28%
Services		0	0	
Total	458 021	353 281	404 488	14,49%

Source : TLF Pôle Factoring

3.4.3. L'encours de financement

a) Définition

L'encours de financement est l'engagement réel du factor. Il s'agit de la somme de tous les paiements (de tout type) faits à l'adhérent et tous les prélèvements de commissions moins les remboursements reçus des clients et des encaissements débiteurs.

b) Évolution de l'encours

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	Variation 2020-2021
Encours de financement	108 123	89 881	87 935	-2,16%

3.4.4. Le financement et le décaissement

a) Définition

Dans le cadre d'un contrat de factoring, dès l'instant où une ligne de financement globale a été mise en place et le compte courant ouvert au nom de l'adhérent, les avances sont consenties, sur la demande de ce dernier, sur le solde de son compte créditeur.

b) Évolution

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	Variation 2019-2020
Le financement et le décaissement	366 402	280 308	320 430	14,31%

c) Le portefeuille

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Composition du portefeuille			
Affacturation achats domestiques	425 626	327 622	368 017
Affacturation achats export	10 704	9 143	11 664
Affacturation achats import	21 691	16 517	24 807
Affacturation effet à l'encaissement	96 653	75 640	81 350
	Nombre	Montant	Nombre
Dossiers contentieux	58	4 518	63
Provisions			
		5 110	4 841
Créances classées			
		5 110	5 341

Source : TLF Pôle Factoring

3.4.5. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring

Les engagements nets de l'activité d'affacturation ont augmenté de 5,49% passant de 99 003 milliers de dinars au 31/12/2020 à 104 440 milliers de dinars au 31/12/2021.

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	103 940 476	99 003 236	118 395 812
Créances classées (1)	5 340 739	5 109 589	4 522 804
Classe 2	599 376	0	0
Classe 3	0	0	0
Classe 4	4 741 363	5 109 589	4 522 804
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	109 281 215	104 112 825	122 918 616
Total brut des créances (Bilan) (3)	87 935 080	89 880 595	108 122 566
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	4 841 260	5 109 581	4 522 804
- Provisions affectées	4 841 260	5 109 581	4 522 804
- Produits réservés	0	0	0
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	0	0	0
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	104 439 955	99 003 244	118 395 812
Ratio des créances classées (1) / (2)	4,89%	4,91%	3,68%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	90,65%	100,00%	100,00%

3.5 Evolution de l'activité Factoring au 30/06/2022

En milliers de Dinars

	30/06/2022		30/06/2021		31/12/2021		Variation S1 2021 - S1 2022
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Acheteurs factorés							
Commissions de factoring	2 483	30,76%	2 359	31,78%	4 830	31,93%	5,26%
Commissions de financement	5 588	69,24%	5 064	68,22%	10 297	68,07%	10,34%
Total des produits de factoring	8 070	100,00%	7 423	100,00%	15 127	100,00%	8,72%

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 30/06/2022 s'élève à 8 070 mDT contre 7 423 mDT au 30/06/2021, enregistrant ainsi une progression de 8,72% en glissement annuel.

On constate également :

- Une augmentation des commissions de factoring qui passent de 2 359 mDT au 30/06/2021 à 2 483 mDT au 30/06/2022, enregistrant ainsi une progression de 5,26 % ;
- Une augmentation des commissions de financement qui passent de 5 064 mDT au 30/06/2021 à 5 588 mDT au 30/06/2022, enregistrant ainsi une progression de 10,34 %.

Source : TLF Pôle Factoring

3.1 Indicateurs d'activité du Leasing au 30/06/2022

En milliers de Dinars

INDICATEURS	Cumul						
	2ème trimestre 2022 (**)	2ème trimestre 2021 (*)	Variation	30/06/2022 (**)	30/06/2021 (*)	Variation	Année 2021 (*)
Approbations Mobilier	120 998	100 143	20,82%	228 580	221 967	2,98%	394 736
Agriculture	4 878	3 990	22,27%	9 137	10 207	-10,48%	18 864
Industrie	24 232	23 898	1,40%	49 838	47 630	4,63%	89 095
Bâtiments & Travaux publics	10 528	5 914	78,01%	21 480	17 635	21,81%	33 146
Tourisme (2)	30 201	19 080	58,29%	51 771	35 675	45,12%	55 305
Services & Commerce	51 160	47 262	8,25%	96 354	110 820	-13,05%	198 326
Approbations Immobilier	171	344	-50,28%	1 263	1 140	10,83%	7 608
Agriculture	0	0	-	0	0	-	0
Industrie	0	0	-	0	0	-	410
Bâtiments & Travaux publics	131	0	-	131	0	-	0
Tourisme (2)	0	0	-	0	0	-	0
Services & Commerce	39	344	-88,51%	1 132	1 140	-0,70%	7 198
MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS	121 169	100 487	20,58%	229 843	223 107	3,02%	402 345
Mises en force Mobilier	95 470	82 545	15,66%	167 563	160 637	4,31%	322 669
Agriculture	3 986	2 330	71,10%	7 337	6 198	18,38%	14 636
Industrie	19 398	19 170	1,19%	33 420	35 882	-6,86%	72 174
Bâtiments & Travaux publics	7 862	4 588	71,35%	14 224	12 926	10,05%	25 107
Tourisme (2)	22 294	15 547	43,39%	35 955	22 963	56,58%	47 008
Services & Commerce	41 931	40 910	2,50%	76 626	82 669	-7,31%	163 745
Mises en force Immobilier	39	298	-86,73%	2 754	2 370	16,21%	7 004
Agriculture	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0
Industrie	0	0	-	0	722	-100,00%	861
Bâtiments & Travaux publics	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0
Tourisme (2)	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0
Services & Commerce	39	298	-86,73%	2 754	1 648	67,11%	6 144
MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE	95 510	82 843	15,29%	170 317	163 008	4,48%	329 673
Encours Financiers du Leasing				730 442	793 739	-7,97%	753 559
Encours Financiers du Factoring				107 932	96 583	11,75%	87 935
Total des Engagements Courants Leasing (a)				743 761	776 687	-4,24%	742 034
Total des Engagements Courants Factoring (e)				118 020	107 874	9,41%	103 940
Total des Engagements Classés Leasing (b)				106 211	116 902	-9,15%	111 333
Total des Engagements Classés Factoring (f)				8 246	5 580	47,79%	5 341
Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)				849 972	893 589	-4,88%	853 367
Total des Engagements Factoring (g)=(e)+(f)				126 267	113 454	11,29%	109 281
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)				12,50%	13,08%		13,05%
Ratio des Engagements Classés Factoring (h)=(f)/(g)				6,53%	4,92%		4,89%
Ressources d'Emprunts				608 984	636 440	-4,31%	643 889
Capitaux Propres (***)				171 987	172 879	-0,52%	169 058
Revenus Bruts de Leasing (1)	114 527	113 704	0,72%	225 379	229 010	-1,59%	458 313
Revenus du Leasing et du Factoring	29 655	28 946	2,45%	57 028	54 935	3,81%	113 731
Produit Net	19 310	19 297	0,07%	34 535	30 259	14,13%	58 965
Total des Charges d'Exploitation	7 565	7 079	6,86%	14 226	13 808	3,03%	28 414
Trésorerie Nette				2 387	3 912		8 016

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Encours de financement factoring : Encours financiers des contrats de factoring à la fin de la période

Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés

Total engagements factoring : Encours de financement factoring + engagement de financement donnés + engagement sous forme de B.O

Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring + autres produits d'exploitation

Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring + produits des placements - charges financières - commissions encourues

Faits Saillants du deuxième Trimestre 2022

- Une augmentation de 4,5% des mises en forces.
- Une amélioration du taux des actifs classés à fin juin 2022 par rapport à la même période en 2021.
- Une augmentation de 14% du Produit Net expliqué par la baisse des agios réservés.

3.2 Indicateurs d'activité du Factoring au 30/06/2022

En milliers de Dinars				
INDICATEURS	30/06/2022	30/06/2021	Variation	2021
Volume des factures achetées	208 162	194 556	6,99%	404 488
Sous total des achats locaux	187 291	178 425	4,97%	368 017
Agriculture	7 936	8 951	-11,34%	16 701
Industrie	27 216	26 967	0,92%	41 346
Bâtiments & Travaux Publics	192	0	-	469
Tourisme	0	0	-	0
Services & Commerce	151 947	142 508	6,62%	309 500
Sous total des achats internationaux	20 871	16 131	29,39%	36 471
Agriculture	0	0	-	0
Industrie	20 663	4 759	334,15%	24 604
Bâtiments & Travaux Publics	0	0	-	0
Tourisme	0	0	-	0
Services & Commerce	209	11 372	-98,16%	11 867
Volume des factures financées	175 718	177 291	-0,89%	364 093
Total des Engagements Courants (a)	118 020	107 874	9,41%	103 940
Total des Engagements Classés (b)	8 246	5 580	47,79%	5 341
Total des Engagements (c)=a+b	126 267	113 454	11,29%	109 281
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)	6,53%	4,92%		4,89%
Commissions d'affacturage	2 483	2 359	5,26%	4 830
Commissions de financement	5 588	5 064	10,34%	10 297
Produits nets d'affacturage	8 072	7 379	9,39%	15 032

Source : TLF Pôle Factoring

3.3 Organisation de Tunisie Leasing et Factoring

Organigramme

Tunisie Leasing et Factoring est gouvernée par un Conseil d'Administration et une Direction Générale. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

La société a pour objet principal :

- 1/ D'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel ;
- 2/ D'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et l'exportation ;
- 3/ D'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Principales missions et attributions

DGA Développement : Pilotage de l'activité Commerciale et de production du Leasing et du Factoring

DGA des Opérations : Pilotage de la gestion du crédit, de recouvrement et des opérations Factoring et Leasing

Le Secrétaire Général : Pilotage de l'activité support

Les fonctions de contrôle : la conformité, le suivi des risques, l'Audit Interne et de Contrôle Permanent Opérationnel.

Fonctionnement

Le Conseil d'Administration est assisté par 4 comités :

- Comité d'Audit
- Comité des Risques
- Comité exécutif de crédit
- Comité de rémunération

Comité d'Audit :

Depuis l'année 2000, la société a mis en place un Comité d'Audit, placé sous l'autorité du Conseil d'Administration. Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 30 avril 2021 sont :

- Monsieur Ahmed BEN GHAZI (Président)
- Monsieur Mehrez RIAHI représentant d'AMEN BANK
- Monsieur Wassim BEN YEDDER représentant PGI HOLDING.

Le comité d'Audit peut inviter à ses réunions tout membre de l'organe de direction, les commissaires aux comptes ainsi que toute autre personne dont la présence est jugée utile. Il établit un rapport d'activité qu'il soumet au Conseil d'Administration.

Concernant l'exercice 2021, le comité d'Audit a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 31 mars 2022. Les principaux constats évoqués concernent :

- L'étendue des travaux d'audit interne ;
- L'efficacité du dispositif du contrôle interne et des procédures ;
- La fiabilité du Reporting Comptable et Financier des activités de Tunisie Leasing et Factoring ;
- Le système de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Examen de l'analyse sectorielle Covid 19 de la branche leasing ;

- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit interne du comité d'audit de la BCT et des Commissaires aux comptes ;
- L'examen des rapports d'activité de 2021 de la cellule de contrôle de conformité ;
- Le suivi des travaux de la cellule du Contrôle Permanent Opérationnel ;
- Le suivi de l'audit des filiales MLA et Alios ;
- Examen et approbation de la mise à jour de charte du Comité d'Audit conformément à la circulaire 2021-05 ;
- Examen du dossier d'évaluation des offres pour la sélection d'un nouveau CAC à proposer au conseil d'administration ;
- Examen de la liste des créances proposées au Write off ;
- Le suivi de l'avancement des projets structurants.

Comité des Risques :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par les conseils du 30 avril 2021 et 25 août 2021 sont :

- Madame Amel BEN RAHAL (Présidente)
- Monsieur Ahmed BEN JEMAA
- Monsieur Lotfi BEN HAJ KACEM représentant des Assurances COMAR

Concernant l'exercice 2021, le Comité des Risques a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du conseil d'administration du 31 mars 2022. Les principaux points évoqués lors de cette réunion concernent :

- Examen des rapports trimestriels adressés à la Banque Centrale de Tunisie et qui portent sur la conformité de Tunisie Leasing & Factoring par rapport aux ratios prudentiels ;
- Mise à jour de Charte du Comité des Risques conformément à la Circulaire BCT n°2021-05 (Cadre de Gouvernance) ;
- Examen de la Politique de Gestion des Risques des Filiales Maghreb Leasing Algérie (MLA) & Alios Finance S.A ;
- Analyse trimestrielle de la qualité du risque de crédit de Tunisie Leasing & Factoring ;
- Analyse sectorielle trimestrielle des demandes de reports dans le cadre de la crise Covid-19 ;
- Examen du calcul des provisions collectives de la branche Leasing & branche Factoring prévus par la Circulaire BCT n°2022-02 ;
- Examen trimestriel du rapport des risques de la filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) ;
- Revue trimestrielle de l'activité commerciale Leasing & Factoring (approbations, chiffre d'affaires achetés, mises en force, encours financiers, taux de placement et part de marché) ;
- Suivi trimestriel du risque de taux, du risque de transformation & du test de sensibilité au TMM ;
- Examen des Procès-Verbaux et travaux du Comité ALCO (Asset-Liability Committee) ;
- Revue de la dernière notation de Fitch Rating ;
- Suivi du plan de continuité d'activité (PCA) & maintien en condition opérationnelle ;
- Suivi du rapport de contrôle sur la visite de la cuisine du restaurant « le Cercle » ;
- Examen et mise à jour du document « Cartographie des Risques » ;
- Examen du rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques destiné à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Revue du rapport annuel sur le contrôle interne destiné à la Banque Centrale de Tunisie ;

- Examen du rapport annuel/semestriel des travaux effectués par la Cellule de Contrôle de la Conformité ;
- Examen du rapport annuel/semestriel des travaux du Responsable du Contrôle Permanent Opérationnel ;
- Examen de la lettre de contrôle interne (LCI) des Commissaires aux Comptes ;
- Examen du rapport de la mission d'audit externe du système de notation des contreparties ;
- Examen & Suivi de la mission de fiabilisation des données entre Sage et Cassiopae ;
- Suivi du plan d'action des insuffisances soulevés lors de la mission d'audit de sécurité du système d'information ;
- Examen du PV du test de reprise opérationnel (PCO) lié à un incident informatique ;
- Suivi de l'avancement du projet d'adoption des normes internationales d'information financière (IFRS) ;
- Examen de la note « DG 04-2021 » relative aux délégations de pouvoir de décision des financements Leasing & Factoring ;
- Examen & Suivi du dossier de fraude survenue au niveau de l'Agence de Nabeul ;
- Examen du dossier de fraude effectuée par un agent de la Direction du Recouvrement & Contentieux.

Comité exécutif de crédit :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 30 avril 2021 sont :

- Monsieur Halim BEN YEDDER représentant de PARENIN (Président)
- Monsieur Wassim BEN YEDDER représentant de PGI
- Monsieur Rached HORCHANI

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement.

Comité de nomination et de rémunération :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 30 avril 2021 sont :

- Monsieur Ahmed EL KARM (Président)
- Monsieur Wassim BEN YEDDER représentant de PGI
- Monsieur Lotfi HAJ KACEM représentant des Assurances COMAR.

Le comité de nomination et de rémunération assiste le conseil d'administration pour la nomination des membres de l'organe d'administration et des comités ainsi que de l'organe de direction et des fonctions de contrôle et la fixation de leur rémunération.

Cellule de Contrôle de la Conformité :

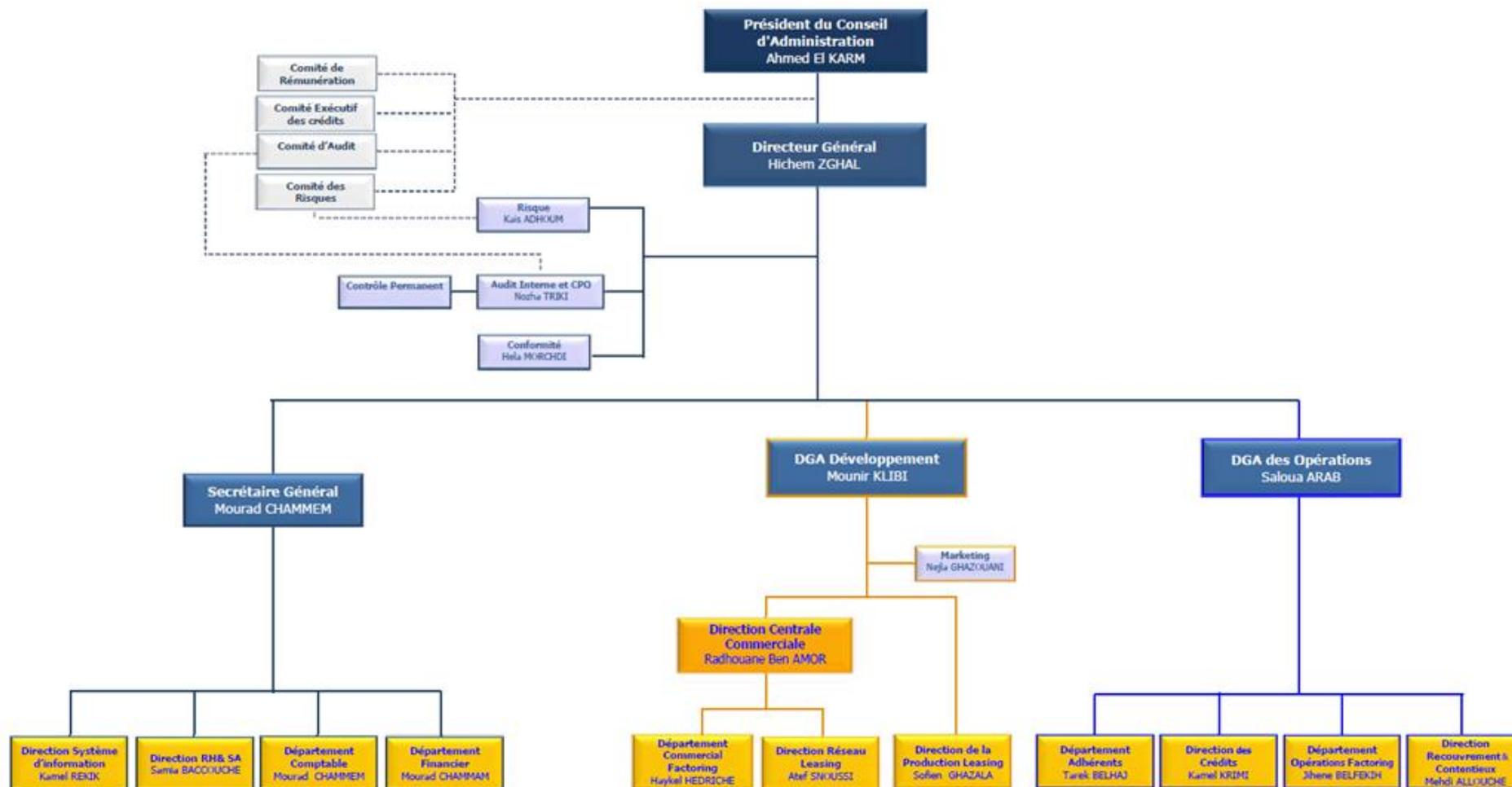
La cellule de conformité veille et participe à la mise en conformité des procédures internes avec les lois, les dispositions réglementaires, les circulaires et les normes professionnelles et déontologiques. Elle a pour objectif :

- D'élaborer la cartographie du risque sur la loi sur le blanchiment d'argent (LBA)
- D'identifier les risques de non-conformité ;
- D'évaluer leurs effets sur l'activité de l'établissement ;
- D'organiser et structurer les contrôles relatifs à la conformité ;
- D'assister les services et les structures opérationnelles de l'établissement afin de garantir la conformité aux lois et règlements, à l'éthique et la déontologie de la profession.

Il est à signaler par ailleurs que les commissaires aux comptes ont relevé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2021 certaines faiblesses notamment :

- Existence d'écarts provenant du rapprochement entre les encours et les impayés issus du système d'information « Cassipae » avec ceux issus de la comptabilité ;
- Constatation de frais divers imputés aux impayés des clients non appuyés par des pièces justificatives ;
- Système de notation interne et de scoring non encore mis à jour et finalisé ;
- Absence d'une structure dédiée exclusivement à la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement de terrorisme et absence d'alerte automatique permettant d'identifier les transactions à caractère suspect ou inhabituel (les contrôles étant faits à postériori) ;
- Non-conformité à l'article 75 de la loi 2016-48 relative à la détention d'une banque ou établissement financier de plus de 20% des droits de vote ou du capital d'une même entreprise, tel est le cas de la participation de Tunisie Leasing et Factoring dans la société Tunisie Location Longue Durée ;
- Absence de révision de certains contrats factoring à leur date d'anniversaire ;
- Existence de certains suspens bancaires et comptables remontant à des exercices antérieurs et non régularisés à la date de clôture.

L'organigramme fonctionnel de Tunisie Leasing et Factoring au 30 juin 2022 tel qu'approuvé par le conseil d'administration, se présente comme suit :



Système d'information

Le système d'information de Tunisie Leasing et Factoring est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 200 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Ces agences sont connectées au siège via des liaisons sécurisées MPLS (Multi Protocol Label Switching) pour leur permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Ce système est basé sur les applications métiers du Leasing et du Factoring. Autour de ces applications, d'autres applications ont été développées telles que logiciel de recouvrement, logiciel de gestion du portefeuille contentieux,

Les principaux logiciels utilisés sont les suivants :

- Logiciel de Leasing (CASSIOPAE) : Ce progiciel cœur de métier du Leasing permet notamment :
 - La gestion des cotations financières
 - Saisie des fiches d'analyse des crédits
 - Intégration de la solution de scoring
 - Workflow du circuit de décision de crédit
 - La saisie des factures et règlements
 - La gestion des titres de crédit (édition, prélèvements automatiques...)
 - Lettrage automatique des règlements
 - Gestion électronique des documents (intégration de la solution GED dans Cassiopae).
- Logiciel de Factoring (IMX) : Permet la gestion de l'ensemble des processus métiers rattachés à l'activité d'affacturage notamment :
 - La gestion des individus PP et PM
 - La création des contrats de factoring domestique, export et import
 - La gestion des contrats avec garantie
 - La gestion des alertes via la gestion des agendas des gestionnaires
 - La gestion des instruments de paiement, leurs lettrages et le suivi de leurs sorts
 - La gestion du risque adhérent ainsi que de ses débiteurs
 - La gestion des habilitations utilisateurs
 - La génération automatique d'écritures comptables associée aux diverses opérations métier.
- Logiciel Comptable : permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables d'une entreprise.
- Logiciel de Paie : gestion de la paie du personnel de TLF.
- Logiciel d'immobilisation propre : permet le suivi de l'immobilisation propre de TLF.
- Logiciel de recouvrement (ROC) : solution de gestion du portefeuille clients du service recouvrement. Il a pour rôle de :
 - Définir d'une manière précise le portefeuille d'un recouvreur
 - Offrir au recouvreur un agenda gérant l'ensemble des activités de relance de son portefeuille client
 - Optimiser la relance par un algorithme de priorité tenant compte de l'évolution de la situation du client
 - Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues du SI, utiles pour le traitement de la relance (Extrait de compte, Liste contrat, Type matériel loué, Garantie, Historique des relances, échéancier global futur, etc.)

- Générer des lettres de relance (personnalisée par client ou de masse par catégorie de client)
 - Superviser l'activité du service recouvrement.
- Logiciel de contentieux (JURILEASE) : Il s'agit d'une solution de gestion du portefeuille des clients contentieux. Ce logiciel a pour rôle de :
- Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues d'une base de données d'exploitation, utiles pour le traitement des dossiers contentieux
 - Saisir toutes les informations spécifiques au traitement du dossier par le service contentieux (avocats, huissiers, procédures contentieuses...)
 - Offrir aux exploitants des fonctionnalités, utiles pour la gestion des portefeuilles et pour le contrôle de l'avancement des dossiers
 - Tenir un agenda comportant pour chaque client tous les événements, relances... avec des dates de début, des dates de relance et des dates de fin. Cet agenda permettra à la fois de tenir l'historique des dossiers et de faciliter les relances.
- Logiciel pour la gestion de l'action commerciale (Microsoft Dynamics CRM) : ce logiciel a pour objectif de :
- Améliorer la connaissance client
 - Rationaliser le ciblage des clients en optimisant le choix de la population à prospecter
 - Optimiser le suivi des actions commerciales par téléphone et sur le terrain et le suivi des opportunités d'affaires grâce à l'utilisation d'un agenda
 - Faciliter les actions de relance téléphonique des clients
 - Planifier et réaliser des actions de marketing
 - Pouvoir superviser les actions menées par les équipes commerciales
 - Editer des états de reporting pour rendre compte des actions menées et quantifier leur efficacité.
- Logiciel de gestion du service assurance (ASSURLEASE) : ce logiciel permet la gestion du service d'assurance ; une application logicielle a été réalisée permettant de gérer la chaîne de traitement de l'adhésion au service depuis la demande du client à la facturation et paiement de l'assureur.
- Logiciel de gestion des paiements fournisseurs (IMPRESSION CHEQUE) : application permettant l'automatisation de l'impression des chèques fournisseurs. Les principales fonctionnalités de cette solution sont :
- Gestion des souches de chéquiers,
 - Automatisation de l'impression des chèques et oblitération des documents payés.
- Accès au système d'information de la BCT : Tunisie Leasing et Factoring dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.

3.4 Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité de la société

En tant qu'établissement financier, Tunisie Leasing et Factoring, est confrontée aux risques suivants :

➤ **Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

L'octroi des crédits se fait selon un schéma délégataire qui prévoit plusieurs instances de décisions en fonction de la nature du financement et des montants de l'exposition.

Pour une meilleure gestion des règles de délégation de décision et des traitements au niveau du back-office, une subdivision des produits leasing (Leasing Auto, Leasing Equipement, Leasing Immobilier) en sous-produits, appelés profils de gestion, est mise en place. L'affectation d'une demande de financement à un profil de gestion se fait dès la saisie, par le commercial, de la demande de financement sur le workflow du système d'information de TLF.

Les instances de décision sont :

- Chef de bureau
- Chef d'agence
- Chef du Service Crédit
- Directeur de Crédit
- Comité de Crédit
- Comité Exécutif de Crédit

TLF a mis en place des règles de dérogation, pour tous les niveaux délégataires par rapport à la politique de crédit et ce en termes de taux, de durée, d'autofinancement minimum, de garantie et d'âge maximum des biens financés pour chaque produit de leasing et par type de matériel.

Les décisions de crédit sont précédées d'une analyse des risques par l'équipe d'analystes et selon une méthodologie arrêtée en fonction de la nature du financement demandé.

Les dossiers de crédit accordés par les Chefs d'agence/bureaux sont revus ex-post mensuellement par la Direction des Crédits pour vérifier le respect de la politique de Crédit.

Pour l'activité factoring, une étude sur la solvabilité de l'adhérent et l'évaluation des risques est établie annuellement à la date d'anniversaire du contrat. Cette étude est précédée par une visite obligatoire de l'outil de production de l'adhérent.

Tunisie Leasing et Factoring, conformément à sa politique générale, se doit de respecter les règles suivantes :

- L'exposition sur un client y compris ses filiales ne doit pas dépasser 25% des fonds propres nets de Tunisie Leasing et Factoring.
- Les engagements pris sur un débiteur ou un groupe de débiteurs ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets après pondération par les risques assurés (garanties imputables).
- La société s'efforcera de répartir ses engagements sur différents secteurs d'activité de façon à bien répartir ses risques et de diversifier autant que possible sa clientèle en recherchant de bons risques sur les grandes entreprises par nature plus solides que les PME qui restent le cœur de cible du métier.

TLF a entamé avec un cabinet consultant, un projet de refonte des anciens modèles (notation des contreparties et score) et la mise en place de nouveaux modèles d'IFRS 9.

Ce système permettra à la société de :

- Scorer les crédits selon la nature des contrats financés
- Faire des cotations ajustées au risque ;
- Classer ses relations selon le profil de risque ;
- Calculer des provisions selon la norme IFRS 9.

Il est prévu que ce projet soit finalisé vers la fin du mois de septembre 2022.

➤ **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société Tunisie Leasing & Factoring est un établissement financier non bancaire, le risque de marché auquel elle est exposée et celui des fluctuations des prix sur les titres de transactions et de placement.

Notons que les risques liés au financement en devises sont couverts par un mécanisme approprié (Fonds de Péréquation de Change).

Quant au risque de change inhérent d'un dossier d'importation (leasing) ou de l'activité internationale (factoring), contractuellement c'est le client qui supporte ce risque.

➤ **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Tunisie Leasing & Factoring, pour son activité du leasing s'emploie à éviter de prendre des risques de taux dépassant une proportion raisonnable de ses engagements, c'est-à-dire que la proportion des ressources à taux variables ne doit pas dépasser une proportion bien déterminée des contrats à taux fixe.

Notons que pour financer son activité de leasing certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe. Pour faire face à ce risque, Tunisie Leasing et Factoring a privilégié les lignes de refinancement à taux fixe tels que les emprunts obligataires et les ressources étrangères.

Le refinancement ainsi que le financement de l'activité Factoring se faisant quasi-exclusivement par des lignes à taux variable, la société n'est pas exposée au risque global de taux d'intérêt sur cette activité.

Il est à noter que la société effectue périodiquement des stress test pour anticiper l'impact d'une variation importante du taux de marché monétaire sur la rentabilité de la société.

➤ **Le risque de liquidité :**

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

La gestion du risque de liquidité fait l'objet d'un suivi régulier chez Tunisie Leasing et Factoring à travers la mesure de ce risque mensuellement et sa présentation devant le comité de gestion Actif-Passif de la société selon une fréquence trimestrielle.

La politique de diversification des ressources menée depuis des décades et le fait que Tunisie Leasing et Factoring soit adossée au Groupe Amen lui a permis de se prémunir contre les risques d'assèchement de ses liquidités.

➤ **Le risque de règlement :**

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Pour l'activité leasing, le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement. Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux.

Quant à l'activité factoring, le service recouvrement et le service crédit se chargent du suivi des impayés et des actions de recouvrement. Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux.

➤ **Le risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuable à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

La gestion du risque opérationnel au sein de Tunisie Leasing et Factoring repose sur quatre axes :

- Le risque de pertes provenant de Processus Internes ;
- Le risque de pertes provenant des Ressources Humaines ;
- Le risque de pertes provenant du Système Informatique ;
- Le risque de pertes provenant d'Événements Externes.

Notons que Tunisie Leasing & Factoring a mis en place avec l'assistance d'un opérateur spécialisé un plan de continuité d'activité (PCA). Ce dernier vise à assurer, selon divers scénarii de crises (y compris face à des changements extrêmes), le maintien des prestations de services essentielles de l'établissement d'une façon temporaire selon un mode progressif, puis la reprise complète de l'activité. Ce plan comprend deux parties :

- Un Plan de Continuité Opérationnel (PCO) ;
- Un Plan de Continuité Informatique (PCI).

➤ **Le risque juridique**

En ce qui concerne le risque juridique défini comme risque de perte résultant de l'application imprévisible d'une loi ou d'une réglementation ou même si l'application du droit et de la réglementation n'est pas claire, Tunisie Leasing & Factoring s'est doté d'une cellule de contrôle de la conformité confiée à un responsable de formation juriste et qui entreprend la mise en place d'une veille juridique générale pour l'ensemble de ses activités.

- Les rémunérations de l'ancien Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Adjoints ont été fixées par le comité de rémunération de la société « TLF » et ce, contrairement aux dispositions de la réglementation en vigueur.

3.5 Dépendance de la société

La dépendance de Tunisie Leasing et Factoring s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n°2018-06 du 05/06/2018.

Article 50 :

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Aux termes de l'article 50 tiret 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

→ **Limite : 3 fois les Fonds Propres Nets = 597 031 KDT**

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 décembre 2021.

Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

Aux termes de l'article 50 tiret 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

→ **Limite : 1,5 fois les Fonds Propres Nets = 298 516 KDT.**

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 décembre 2021.

L'article 50 est respecté.

Article 51 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Aux termes de l'article 51 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2018-06 du 5 juin 2018, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

→ **Limite : 25% des Fonds Propres Nets = 49 753 KDT.**

À ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 Décembre 2021.

L'article 51 est respecté.

Article 52 :

Risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement au sens de l'article 43 de la loi 2016-48

Aux termes de l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 75% des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Sur la base des informations communiquées par la société, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article précité s'élève, au 31 Décembre 2021, à **31 611 KDT** représentant ainsi **0,1588 fois** les fonds propres nets de la société.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 Décembre 2021.

L'article 52 est respecté.

Article 9 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 9 de la circulaire BCT n° 2018-06 du 5 juin 2018, les fonds propres nets de la société doivent représenter à fin 2021 au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter à fin 2021 au moins 7% des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2021 à **199 010 KDT** et le montant des fonds propres nets de base s'élève à **125 269 KDT** à la même date.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 11 de la circulaire de la Banque n° 2018-06 du 05 juin 2018, s'élève à **1 032 133 KDT**.

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2021 **19,28%** des risques encourus pondérés contre **17,99%** au 31 décembre 2020 et le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets de base s'élève à la même date à **12,14%** contre **11,47%** en 2020.

L'article 9 est respecté.

3.6 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pionnier dans le métier du leasing avec une expérience de plus de 35 ans dans le domaine. ✓ Leader du marché avec une part de 21,6% en termes d'encours au 31/12/2021 ✓ Groupe diversifié et une forte présence dans tous les domaines de la finance (le leasing, le factoring, le capital investissement, la location longue durée) ✓ Filiale algérienne aux perspectives prometteuses ✓ Un système de gestion des risques moderne et à la pointe. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Hausse des créances classées (13,05%)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reprise des investissements d'infrastructure à moyen terme, qui devraient profiter aux sociétés de leasing. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Environnement de taux haussier ✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché avec des répercussions sur les marges ✓ Marché local arrivé à maturité.

3.7 Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.8 Politique sociale et effectif

Évolution de l'effectif

Pour l'année 2021, l'effectif total de la société a atteint 179 employés confirmant la stabilité des ressources humaines sur les trois dernières années avec un taux de rotation du personnel faible se situant à 4%.

La répartition de l'effectif par catégorie et par genre dégage un taux d'encadrement de 93% et un taux de féminisation de 33%. La répartition de l'effectif par catégorie se présente comme suit :

Répartition de l'effectif

Catégorie	2021	2020	2019
Personnel de Direction *	79	73	68
Personnel d'encadrement **	87	79	84
Personnel d'exécution	9	22	24
Personnel de service	4	6	6
Total	179	180	182

* à partir du grade de fondé de pouvoir

** du grade de rédacteur à chef de service principal

Fidélisation du personnel

Pour fidéliser ses collaborateurs, TLF a mis en œuvre une politique qui privilégie la mobilité interne et le développement des compétences par la formation.

La stabilité des effectifs est également le résultat d'un système d'intéressement qui permet de récompenser les plus performants et qui encourage l'actionnariat salarial en facilitant l'achat d'actions Tunisie Leasing et Factoring par le personnel dans le cadre de comptes épargne actions (CEA).

Gestion de la formation

En 2021, 46 actions de formation ont été organisées. En comparaison avec les années précédentes cette baisse du taux de réalisation s'explique notamment par les effets de la pandémie de la COVID-19 qui ont entraîné l'annulation ou la suspension de plusieurs actions de formation habituellement organisées en présentiel.

TLF a privilégié les webinaires et les formations à distance, animées par des formateurs externes et internes et qui ont permis de faire participer un plus grand nombre de collaborateurs à des thèmes qui touchent aussi bien le domaine financier que le développement personnel.

Dans le cadre de la promotion professionnelle, un concours interne a été organisé en 2021 en partenariat avec l'Académie des Banques et Finance (ABF) au profit des chefs de section hors classe qui ont pu bénéficier d'un cycle de formation préalable leur permettant d'approfondir leurs compétences au travail.

3.9 Politique d'investissement de Tunisie Leasing et Factoring

Tunisie Leasing et Factoring prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

(en mDT)	2022	2023	2024	2025	2026
Investissements prévus	1 739	1 225	2 210	825	1 185

Concernant les investissements en portefeuille, Tunisie Leasing et Factoring prévoit les investissements suivants :

(en mDT)	2022	2023	2024	2025	2026
Investissements en portefeuille	12 573	10 565	0	0	0

Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1 Patrimoine de la société au 31/12/2021

4.1.1. Créances de leasing au 31/12/2021

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Encours financiers	745 504 207	805 373 560
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	8 054 395	9 880 914
- Impayés	71 104 339	63 073 708
- Intérêts Constatés d'avance	(4 003 293)	(4 180 045)
Total brut	820 659 648	874 148 137
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(28 918 949)	(26 397 194)
- Provisions collectives	(9 927 033)	(9 536 033)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(37 269 133)	(29 636 369)
- Produits réservés	(17 512 089)	(13 746 442)
Total des provisions	(93 627 204)	(79 316 038)
Soldes nets	727 032 444	794 832 099

4.1.2. Acheteurs factorés

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Comptes des acheteurs locaux	128 508 840	121 496 176
Comptes des acheteurs export	1 586 359	1 666 453
Comptes des acheteurs import	8 718 970	4 491 447
Sous total (A)	138 814 169	127 654 076
A déduire		
Provisions sur compte adhérents	(4 841 260)	(5 109 581)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 025 108)	(1 025 108)
Provisions sur compte acheteurs	(96)	(2 392)
Montant net	132 947 705	121 516 995
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie (FDG Domestique)	12 954 355	12 199 474
Disponible locaux	11 942 474	11 464 201
Financement par B.O.	16 802 750	9 400 000
Disponible export	246 373	(21 753)
FDG comptes en devise	214 167	240 112
Compte import	8 718 970	4 491 447
Sous total (B)	50 879 089	37 773 481
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	87 935 080	89 880 595

4.1.3. Les immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.3.1. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Provision des Immo Incorporelles	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période		
Logiciels	20%et 33,33%	11 101 594	88 467	-	11 190 061	8 969 387	1 101 088	-	10 070 475	414 488	705 098
Logiciels en cours		84 047	2 026	-	86 073	-	-	-	-		86 073
TOTAUX		11 185 641	90 493	-	11 276 134	8 969 387	1 101 088	-	10 070 475	414 488	791 171

4.1.3.2. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Provision des Immo corporelles	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période		
Terrain		2 197 320	-	-	2 197 320	-	-	-	-		2 197 320
Constructions	5%	7 505 493	-	-	7 505 493	3 077 325	375 275	-	3 452 600		4 052 893
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670		-
Matériel de transport	20%	2 197 449	620 746	347 667	2 470 528	926 306	359 889	262 393	1 023 802		1 446 726
Mobilier de bureau	10%	932 023	51 534	-	983 557	729 614	46 639	-	776 253		207 304
Matériel informatique	33%	2 055 846	164 003	-	2 219 849	1 779 009	168 299	-	1 947 308		272 541
Installations générales	10%	3 287 747	363 979	-	3 651 726	2 171 430	290 908	-	2 462 338		1 189 388
TOTAUX		18 206 548	1 200 262	347 667	19 059 143	8 714 354	1 241 010	262 393	9 692 971	-	9 366 172

TOTAL VALEURS IMMOBILISEES	29 392 189	1 290 755	347 667	30 335 277	17 683 741	2 342 098	262 393	19 763 446	414 488	10 157 343
-----------------------------------	-------------------	------------------	----------------	-------------------	-------------------	------------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.1.4. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 proforma
Titres de participation	59 213 051	60 125 451	60 125 451
Titres immobilisés	2 148 410	2 148 410	2 148 410
Avances sur acquisitions de titres	13 875 465	8 454 613	13 875 465 (*)
Montant brut	75 236 926	70 728 474	76 149 326
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(15 769 598)	(13 546 982)	(13 546 982)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)	(143 410)
Montant net	59 323 918	57 038 082	62 458 934

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. Il s'agit de reclassement des dividendes de 2018 et 2019 des actions MLA en portage, présentés initialement sous la rubrique « Produit à recevoir », pour un montant total 5 421 KDT, alors qu'ils ont été convertis en capital de ladite société.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Solde au 31 décembre 2020	60 125 451	60 125 451
Réduction de Capital de la période		
- FCPR Tuninvest Croissance	(912 400)	(912 400)
Solde au 31 décembre 2021	59 213 051	59 213 051

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	1 366 444	18,300	19,615	26 802 700			2006/2009/2019	21,02%
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		14 673 294	2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597		837 583	2006/2017	4,87%
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises liées				45 771 538	-	15 510 877		
Entreprises associées								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	44,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				660 894	-	-		
Autres								
Amen Santé	132 624	10,00	10,00	1 326 240		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	5,51%
FCPR Tuninvest Croissance	20 876	100,00	100,00	2 087 600			2013	11,63%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650		226 398	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	46 666	39,65	39,65	1 850 491			2016	7,00%
STLV	1	100,00	100,00	100			2019	-
Total Autres				12 780 619		258 721		
Total Titres de participation				59 213 051	-	15 769 598		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,000	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société STEP	100 000	10,000	10,000	1 000 000			2018	10,10%
* Société SGTM	10 000	100,000	100,000	1 000 000			2018	8,06%
				2 148 410		- 143 410		

4.2 Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 31/12/2021 :

4.2.1 Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles postérieures au 31/12/2021 :

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
M.M.B	15 819	
ML TRANSPORT	206 850	96 480
ML INFO	455 755	
A.A.I	23 917	
CONSTRUCTIONS	0	
TOTAL	702 341	96 480

- M.M.B : MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU
- ML INFO : MATERIEL INFORMATIQUE
- A.A.I : AGENCEMENT, AMENAGEMENT ET INSTALLATION

4.2.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles postérieures au 31/12/2021 :

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
LOGICIELS INFO	432 354	

4.2.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 31/12/2021 :

L'évolution du portefeuille d'investissement correspond aux nouvelles prises de participation diminuées des cessions réalisées durant la période.

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
	2 200 000	500 000
TOTAL	2 200 000	500 000

4.3 États financiers individuels au 31/12/2021

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021, ne s'accrochent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises et de la réglementation en vigueur, en ce qui concerne:

- La détention par la société « TLF » de participations qui dépassent le seuil de 20% dans le capital d'une société qui n'exerce pas dans le domaine financier et ce, contrairement aux dispositions de l'article 75 de loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.
- L'état des engagements hors bilan fait figurer la valeur des biens donnés en leasing, parmi les engagements reçus et ce, contrairement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location.
- La comptabilisation des produits sur assistance technique relatifs à une société filiale au niveau de la rubrique « autres gains ordinaires » alors qu'ils devraient figurer au niveau de la rubrique « autres produits d'exploitation » et ce, conformément aux dispositions des normes comptables en vigueur.

Par ailleurs, les notes aux états financiers individuels ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment:

- Une note portant sur les moyens de couverture contre les risques de change et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NCT 01 norme générale.

La société s'engage pour l'établissement de ses états financiers individuels, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et à la réglementation en vigueur et ce, pour les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2022 et suivants.

4.3.1 Bilans individuels comparés au 31 Décembre

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2021

	Notes	31-déc. 2021	31-déc. 2020 Proforma	31-déc. 2019 Proforma	
ACTIFS					
Caisse et avoirs auprès des banques	3	9 463 327	14 314 768	13 866 049	
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	4	727 032 444	794 832 099	849 472 504	
Acheteurs factorés	5	132 947 705	121 516 995	145 419 823	
Portefeuille titre commercial	6	62 724 990	42 993 385	2 692 147	
Portefeuille d'investissements	7	59 323 918	62 458 934	56 913 240	(*)
Valeurs Immobilisés	8	10 157 343	11 708 448	13 000 587	
Autres actifs	9	23 912 077	26 601 202	31 427 747	(*)
TOTAL DES ACTIFS		1 025 561 804	1 074 425 831	1 112 792 097	
PASSIFS					
Concours bancaires	10	1 447 583	1 954 824	7 886 108	
Emprunts et dettes rattachées	11	666 654 424	727 396 849	769 545 203	
Dettes envers la clientèle	12	18 917 545	17 325 898	19 631 540	
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	50 879 089	37 773 481	42 849 266	
Fournisseurs et comptes rattachés	13	78 699 773	85 368 416	83 747 313	
Autres passifs	14	31 576 834	31 660 145	21 749 119	(*) (**)
TOTAL DES PASSIFS		848 175 248	901 479 613	945 408 549	
CAPITAUX PROPRES					
Capital social		54 000 000	54 000 000	54 000 000	
Réserves		50 761 840	58 935 320	60 241 440	
Résultats reportés		68 117 524	57 388 506	51 204 778	
Effet des modifications Comptables		(3 821 145)	(2 940 279)	(2 121 780)	(**)
Résultat de la période		8 328 337	5 562 671	4 059 110	(**)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	15	177 386 556	172 946 218	167 383 548	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 025 561 804	1 074 425 831	1 112 792 097	

(*) chiffres retraités pour des besoins de comparabilité

4.3.2 États des engagements hors bilan comparés au 31 Décembre

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2019
ENGAGEMENTS DONNES	132 659 115	128 956 403	94 729 039
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	28 703 801	24 388 921	23 624 672
Engagements donnés en faveur des banques	45 360 000	51 419 489	39 450 000
Engagements sur autres titres	34 813 795	34 507 744	11 328 541
Engagements donnés sur l'activité du Factoring	23 781 519	18 640 249	20 325 826
ENGAGEMENTS RECUS	1 000 640 121	1 066 225 153	264 200 441
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	9 985 107	9 835 545	11 249 462
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 048	340 048	340 048
Intérêt à échoir sur contrats actifs	133 740 902	149 493 403	137 279 002
Garanties et engagements de financement reçu des banques	8 051 278	7 302 173	4 499 325
Autres garanties reçues	1 763 264	4 157 221	5 303 656
Garanties reçues des adhérents	87 404 605	86 644 506	105 528 948
Valeurs des biens, objet de leasing	759 354 917	808 452 257	
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	117 300 000	61 800 000	53 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	117 300 000	61 800 000	53 000 000

4.3.3 États de résultats comparés au 31 Décembre

Période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2021

	Notes	31-déc. 2021	31-déc. 2020 Proforma	31-déc. 2019 Proforma
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	95 697 621	94 057 575	91 365 960
Revenu du factoring	17	15 126 992	16 622 147	19 511 018
Intérêts et charges assimilés	19	(62 535 789)	(67 264 827) (*)	(71 192 444) (*)
Commissions encourues	20	(94 971)	(107 275)	(143 145)
Produits des placements	21	7 865 334	26 838 529 (*)	5 562 006 (*)
Autres Produits d'exploitation	18	2 906 200	2 421 556	2 323 259
Produit net		58 965 387	72 567 705	47 426 654
Charges de personnel	22	(17 788 301)	(16 166 608)	(15 466 458)
Autres charges d'exploitation	23	(8 283 617)	(6 795 541)	(6 908 910)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(2 342 097)	(2 284 050)	(1 957 228)
Total des charges d'exploitation		(28 414 015)	(25 246 199)	(24 332 596)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		30 551 372	47 321 506	23 094 058
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(13 586 884)	(19 962 154)	(13 735 824)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	(2 213 227)	(6 793 429)	(3 145 835)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(2 191 993)	(9 484 594)	(785 683)
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 559 268	11 081 329	5 426 716
Autres gains ordinaires	28	370 124	354 252	590 963
Autres pertes ordinaires	29	(387 222)	(28 854)	(2 305)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		12 542 170	11 406 727	6 015 374
Reprises sur provisions pour impôt différé		184 629	184 593	184 593
Impôt sur les bénéfices	30	(4 051 215)	(5 176 475)	(1 971 842)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		8 675 584	6 414 845	5 046 623
Eléments extraordinaires	30	(347 247)	(852 174)	(169 015)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 328 337	5 562 671	4 059 110
Effet des modifications Comptables		(3 821 145)	(2 940 279)	(2 121 780)
Résultat net après modifications comptables		4 507 192	2 622 392	1 937 330
Résultat par action		0,771	0,515	0,376

(*) Chiffres retraités pour des besoins de comparabilité

4.3.4 États de flux de trésorerie comparés au 31 Décembre

Période du 1er janvier au 31 décembre 2021

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	561 471 427	510 418 890	576 060 581
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(385 979 474)	(354 655 932)	(385 926 247)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31S	338 123 387	316 838 032	383 241 820
Financement des adhérents	31S	(320 401 495)	(280 307 724)	(366 402 290)
Encaissements provenant des crédits à court terme	33	54 835 104	50 599 288	74 232 250
Remboursements des crédits à court terme	33	(43 028 136)	(65 837 423)	(60 841 845)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(25 810 504)	(25 126 894)	(23 177 766)
Intérêts payés	35	(60 307 688)	(67 825 953)	(71 026 272)
Impôts et taxes payés	36	(38 346 004)	(27 629 307)	(33 466 628)
Autres flux de trésorerie	37	(7 199 654)	(15 407 393)	(7 875 289)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		73 356 963	41 065 584	84 818 314
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	(1 290 755)	(1 054 354)	(2 105 302)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	130 747	62 442	89 696
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	40	-	(16 871 449)	(488 280)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	41	1 304 515	9 383 890	1 475 652
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		144 507	(8 479 471)	(1 028 234)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-	20 250 000
Dividendes et autres distributions	42	(3 887 999)	-	(6 287 701)
Encaissements provenant des emprunts	11	166 597 770	305 454 430	662 547 200
Remboursements d'emprunts	11	(241 555 441)	(309 660 540)	(686 064 801)
Flux liés au financement à court terme	11	1 000 000	(22 000 000)	(39 300 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(77 845 670)	(26 206 110)	(48 855 302)
Variation de trésorerie		(4 344 200)	6 380 003	34 934 778
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	43	12 359 944	5 979 941	(28 954 837)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	43	8 015 744	12 359 944	5 979 941

4.4 Notes aux états financiers au 31/12/2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de TLF de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- D'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- D'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrièmes et cinquièmes tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059	
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)	
		5.320.975
<u>Apport net</u>	DT	5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches : 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1^{er} Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Tunisie Factoring par la société Tunisie leasing avec effet au 1^{er} janvier 2017.

Elle a approuvé les apports effectués par la société Tunisie Factoring à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés		135 221 418
• Passifs grevant les biens apportés		(109 962 625)
	<u>Apport net</u>	<u>DT 25 258 793</u>

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de la société Tunisie factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la société Tunisie Factoring (estimée à 25,259 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 19,762DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que le million (1 000.000) actions composant le capital de la société Tunisie Factoring devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 25.258.793) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la Tunisie Factoring (DT : 11.087.997), soit DT : 14.170.796 DT a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Du moment que les normes comptables NCT 6 et NCT 38 interdisent la constatation d'un goodwill généré en interne, ce montant a été totalement résorbé à la même date de sa comptabilisation au niveau des immobilisations incorporelles.

En conséquence, après cette résorption, le boni de fusion constaté s'élève à hauteur de 9 880 796 DT.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

De même elle a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille) dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et à la libération intégrale de 450.000 (quatre cent cinquante mille) actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 (dix millions trois cent cinquante mille) actions, à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance le 1er Janvier 2019.

Au terme de cette augmentation, le capital social est porté à 54.000.000 (cinquante-quatre millions) dinars divisé en 10.800.000 (dix millions huit cent mille) actions de cinq (5) Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de TLF, arrêtés au 31 Décembre 2021, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2012-09 du 29 juin 2012, n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2018-06 du 5 juin 2018, ainsi que la circulaire de la BCT n° 2022-02 du 04 Mars 2022.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing et factoring a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

2-2 Valeurs Immobilisées

- *Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.*

- *Les taux retenus sont les suivants :*

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des Finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location. Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Pour le cas spécifique de Tunisie Leasing et Factoring :

- La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- Les coûts directs initiaux (frais de dossier, enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Tunisie Leasing et Factoring vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2022-02 du 04 Mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Provison à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- | | |
|-----------------------|---|
| . Matériel standard | : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages. |
| . Matériel spécifique | : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge |
| . Immeubles | : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision Collective :

2-4-3-1 Méthodologie Activités de Leasing :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1- **Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :**

- Agences de voyage	- Location de voiture
- Agriculture	- Promotion Immobilière
- Agro-alimentaire	- Santé
- Autres industries	- Tourisme
- Autres Services	- Exportateur d'huile d'olive
- Commerce	- Industries pharmaceutiques
- BTP	- Télécom & TIC
- Industries mécaniques et électriques	- Oléifacteurs

2- **Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2015 à 2019 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2022-02) TMMgi (en%) selon la formule suivante :**

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe } i \text{ de l'année } N-1}$$

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

3- **Majoration des taux de migration historiques :**

Groupe de contreparties	Δ_{gi}
- Agriculture	5,00%
- Industries mécaniques et électriques	4,00%
- Oléifacteurs	1,25%

- Industries agroalimentaires	1,25%
- Industries pharmaceutiques	1,00%
- Autres industries	3,50%
- BTP	5,00%
- Tourisme	9,00%
- Agences de voyage	7,75%
- Agence de location de voitures	7,50%
- Promotion immobilière	5,00%
- Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
- Commerce	1,50%
- Santé	1,00%
- Télécom et TIC	1,00%
- Autres services	2,75%

- 4- **Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées. Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :**

$$TPgi = \frac{\text{Perte attendue sur risque additionnel}}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}$$

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^n TPgi(N) \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

Méthodologie de calcul du taux de provisionnement des risques additionnels

Le taux de provisionnement minimum par secteur d'activité sera déterminé sur la base du taux de perte finale attendue par secteur. Cette étude se fera en deux temps :

- Calcul par produit de leasing (auto, équipement et immobilier) du taux de perte effective sur les créances historiques tombées en défaut (contentieux). Ce calcul se fait sur une base statistique pour les produits auto et équipement et ligne par ligne pour l'immobilier (au regard du faible nombre des opérations tombées en défaut).
Les productions retenues pour le calcul des taux de perte pour l'exercice 2021 sont celles des années 2010 à 2014 et qui sont arrivées à maturité.
- Calcul pour chaque secteur d'activité du taux de provisionnement qui correspond au taux de perte finale moyen attendu et qui tient compte de la répartition du risque additionnel par produit de leasing (auto, équipement et immobilier). Ce taux est obtenu par application des taux de perte par produit calculés dans le premier point ci-avant, pondérés par les engagements relatifs à chaque produit au sein du secteur d'activité.

- 5- **Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :**

$$PCgi = Engagements 0 \text{ et } 1 gi \times (TMMgi + \Delta gi) \times TPMgi$$

- 6- **Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.**

2-4-4 Provision Additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A = N - M + 1$ tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêt des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'application de ces dispositions à la situation au 31/12/2021 n'a pas donné lieu à la constatation d'aucune provision additionnelle.

2-5 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, par ailleurs il y a lieu de mentionner les précisions ci-après aux règles de provisionnement de l'activité d'affacturage.

2-5-1 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-5-2 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TLF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

- (1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :
 - Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
 - Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

- (2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-5-3 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1- Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :

• Agences de voyage	• Location de voiture
• Agriculture	• Promotion Immobilière
• Agro-alimentaire	• Santé
• Autres industries	• Tourisme
• Autres Services	• Exportateur d'huile d'olive
• Commerce	• Industries pharmaceutiques
• BTP	• Télécom & TIC
• Industries mécaniques et électriques	• Oléifacteurs

2- Pour chaque groupe de créance i , calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2015 à 2019 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2022-02) TMM_{gi} (en%) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe } i \text{ de l'année } N-1}$$

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi}

3- Majoration des taux de migration historiques :

Contrairement au métier du Leasing qui présente une maturité moyenne de ses emplois de 5 ans, l'affacturage présente une maturité moyenne de 120 jours.

Le principe des provisions à caractère général prévu au niveau de l'article 10 bis (nouveau) est de couvrir les risques latents sur les engagements courants (en vie).

Au regard de la maturité des financements en factoring, les risques liés à ces financements se manifestent en bonne partie sur le même exercice et sont par conséquent couverts par les provisions affectées.

De plus, les financements en factoring n'ont pas fait l'objet des reports prévus par la circulaire BCT n°2020-06 au regard de leur maturité.

Compte tenu de ce qui précède, les taux de majoration prévus par l'annexe III de la circulaire 91-24 ne sont pas adaptés aux créances du factoring.

La méthode de calcul retenue par TLF est de ne pas appliquer des taux de majoration aux taux de migration sus-indiqués.

4- Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Ce taux a été calculé sur la période de 2014 – 2019 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2022-02) selon la formule suivante :

$$TP_{gi} = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}$$

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) \right) / n$$

- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5- Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = Engagements\ 0\ et\ 1\ gi \times TMM_{gi} \times TPM_{gi}$$

6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}

2-6 Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-8 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-9 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

2-10 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-11 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-12 Provision pour Risques & charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice.

2-13 Modifications comptables

L'article 4 de la convention de portage, de rétrocession et de rachat d'actions MLA signé en 2009 prévoit que tous les frais, droits, taxes ou autres liés aux actions de portage et supportés par AMEN BANK seront refacturés à Tunisie Leasing & Factoring. A ce titre, Amen Bank a procédé le 30 décembre 2021 à la facturation des montants desdits frais et taxes qu'elle a supporté durant les années antérieures, et s'élevant à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts. Parallèlement, TLF a facturé le montant des intérêts de retard sur le transfert des dividendes pour un montant de 344.987 dinars.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, le montant des frais et taxes facturés a été traité en tant que correction d'erreur, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2021 pour un montant de 3 821 146 dinars. Son effet sur l'exercice 2021 s'est traduit par la constatation d'une charge financière de 198 650 dinars.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce traitement a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2020 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité. Ce retraitement a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en diminution des capitaux propres dudit exercice de 2 940 279 dinars, une augmentation des charges financières de 300 323 dinars et une baisse des produits de placements de 580 543 dinars.

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Banques	9 367 688	14 301 311
- Caisses	95 639	13 457
Total	9 463 327	14 314 768

NOTE 4 : CRÉANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Encours financiers	745 504 207	805 373 560
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	8 054 395	9 880 914
- Impayés	71 104 339	63 073 708
- Intérêts Constatés d'avance	(4 003 293)	(4 180 045)
<u>Total brut</u>	820 659 648	874 148 137
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(28 918 949)	(26 397 194)
- Provisions collectives	(9 927 033)	(9 536 033)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(37 269 133)	(29 636 369)
- Produits réservés	(17 512 089)	(13 746 442)
<u>Total des provisions</u>	(93 627 204)	(79 316 038)
<u>Soldes nets</u>	727 032 444	794 832 099

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

Encours financiers nets		
Solde au 31 décembre 2020	779 321 247	833 108 280
<u>Additions de la période</u>		
- Investissements	325 550 237	306 595 814
- Relocations	2 888 170	4 344 505
<u>Retraits de la période</u>		
-Remboursement des créances échues	(363 986 436)	(327 301 995)
-Remboursement des créances anticipées	(22 732 647)	(17 621 451)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(1 963 290)	(6 084 208)
-Relocations	(1 451 906)	(2 520 914)
<u>Provisions de La période</u>		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(9 050 250)	(9 301 667)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(391 000)	(5 275 000)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	6 528 495	3 377 883
Solde au 31 décembre 2021	714 712 620	779 321 247

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Agriculture	44 731 170	54 986 721
Bâtiments TP	69 821 701	92 950 989
Industrie		
Agro-alimentaire	46 442 397	48 855 548
Chimie	19 134 690	19 015 692
Energie	72 521	119 139
Textile	14 308 649	16 901 851
Mines	552 337	988 642
Autres industries	98 301 044	100 511 815
Tourisme		
Hôtellerie	1 575 391	1 831 406
Agences de voyage	7 464 461	7 410 952
Location de voiture	55 407 425	54 731 191
Autres Tourisme	11 134 337	13 527 222
Commerce et service		
Commerce	187 966 913	211 612 513
Transport	61 208 728	53 741 426
Audio-visuel	341 283	503 095
Professions libérales	48 086 075	48 664 328
Autres Services	87 009 480	88 901 944
Total	753 558 602	815 254 474

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Matériel de transport léger	284 598 664	290 926 852
Matériel de transport léger Utilitaire	129 970 331	146 847 658
Matériel de transport lourd	93 121 516	92 525 231
Matériel BTP	68 736 903	83 957 446
Equipement industriel	58 067 554	66 352 939
Equipement informatique	3 226 974	3 785 133
Autres	61 816 376	68 908 828
Sous total	699 538 318	753 304 087
Immeubles de bureaux	24 944 506	24 919 413
Immeubles industriels ou commerciaux	29 075 778	37 030 974
Total	753 558 602	815 254 474

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Paiements minimaux sur contrats actifs	842 365 266	926 891 470
A recevoir dans moins d'1an	349 027 644	370 330 691
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	483 681 514	551 853 066
A recevoir dans plus de 5 ans	9 656 108	4 707 713
Produits financiers non acquis	133 740 902	149 493 403
Encours contrats actifs (1)	708 624 364	777 398 067
Encours à recevoir dans moins d'1an	279 820 137	296 127 346
Encours à recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	419 531 991	477 100 606
Encours à recevoir dans plus de 5 ans	9 272 236	4 170 115
Créances en cours (2)	8 054 395	9 880 914
Créances échues (3)	11 151 455	7 705 443
Contrats suspendus (contentieux) (4)	25 728 388	20 270 050
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	753 558 602	815 254 474

4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés : Clients ordinaires	27 707 546	33 500 378
<u>Montant brut</u>	27 707 546	33 500 378
A déduire :		
- Provisions : Clients ordinaires	(4 515 679)	(7 173 066)
- Produits réservés (*)	(7 794 010)	(7 194 430)
<u>Montant net</u>	15 397 857	19 132 882
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés : Clients litigieux	43 396 793	29 573 327
<u>Montant brut</u>	43 396 793	29 573 327
A déduire :		
- Provisions : Clients litigieux	(32 753 455)	(22 934 807)
- Produits réservés : Clients litigieux	(9 718 078)	(6 080 505)
<u>Montant net</u>	925 260	558 015
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	16 323 117	19 690 897

(*) Dont 4 278 710 DT des agios réservés sur des créances ordinaires et des frais imputables aux clients

NOTE 4.5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31 décembre 2021

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	628 008 363	69 259 728	10 135 644	6 812 857	39 342 010	753 558 602
Impayés	4 584 289	11 497 054	3 495 893	5 058 872	46 468 231	71 104 339
Avances et acomptes reçus (*)	(9 003 170)	(1 256)	-	-	(2 723 154)	(11 727 580)
ENCOURS GLOBAL	623 589 482	80 755 526	13 631 537	11 871 729	83 087 087	812 935 361
ENGAGEMENTS HORS BILAN	28 684 363	-	-	-	19 438	28 703 801
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			1,60%	1,39%	10,06%	
			13,05%			
TOTAL ENGAGEMENTS	652 273 845	80 755 526	13 631 537	11 871 729	83 106 525	841 639 162
Produits réservés	-	-	957 621	1 679 742	10 596 015	13 233 378
Provisions affectées sur les impayés	-	-	800 734	2 185 720	34 282 679	37 269 133
Provisions affectées sur les encours	-	-	130 737	1 464 615	27 313 700	28 909 052
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 889 092	5 330 077	72 192 394	79 411 563
ENGAGEMENTS NETS	652 273 845	80 755 526	11 742 445	6 541 652	10 914 131	762 227 599
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			13,86%	44,90%	84,11%	
			71,33%			

* Présenté au niveau de la rubrique "dettes envers la clientèle"

(1) Le ratio des actifs non performants s'établit au 31 décembre 2021 à 13,05%, contre 11,50% à fin décembre 2020.

(2) Le ratio de couverture des engagements par la provisions et les agios réservés s'établit au 31 décembre 2021 à 71,33%, contre 64,21% à fin décembre 2020.

NOTE 5 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Comptes des acheteurs locaux	128 508 840	121 496 176
Comptes des acheteurs export	1 586 359	1 666 453
Comptes des acheteurs import	8 718 970	4 491 447
Sous total (A)	138 814 169	127 654 076
A déduire		
Provisions sur compte adhérents	(4 841 260)	(5 109 581)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 025 108)	(1 025 108)
Provisions sur compte acheteurs	(96)	(2 392)
Montant net	132 947 705	121 516 995
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie (FDG Domestique)	12 954 355	12 199 474
Disponible locaux	11 942 474	11 464 201
Financement par B.O.	16 802 750	9 400 000
Disponible export	246 373	(21 753)
FDG comptes en devise	214 167	240 112
Compte import	8 718 970	4 491 447
Sous total (B)	50 879 089	37 773 481
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	87 935 080	89 880 595

NOTE 5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les engagements liés à l'activité d'affacturage, sur la base de la classification arrêtée se présente comme suit :

Au 31 décembre 2021

Nature Engagement	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A.	B1.	B2.	B3.	B4.	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Domestique avec recours	77 424 394	3 804 383	542 354	-	4 548 724	86 319 855
Domestique sans recours	489 406	-	-	-	-	489 406
Export	933 180	-	-	-	192 639	1 125 819
ENCOURS ENGAGEMENTS	78 846 980	3 804 383	542 354	-	4 741 363	87 935 080
Engagements de financement donnés	4 357 475	128 888	57 022	-	-	4 543 385
Engagement sous forme de B.O.	16 802 750	-	-	-	-	16 802 750
Total Engagements hors bilan	21 160 225	128 888	57 022	-	-	21 346 135
Total Engagements par classe	100 007 205	3 933 271	599 376	-	4 741 363	109 281 215
Taux des engagements non performants (1)			-	4,89%	-	
Provisions affectées sur les engagements avec recours	-	-	99 897	-	4 548 724	4 648 621
Provisions affectées sur les engagements export	-	-	-	-	192 639	192 639
TOTAL PROVISIONS AFFECTEES	-	-	99 897	-	4 741 363	4 841 260
TOTAL PROVISIONS COLLECTIVES	1 025 108					1 025 108
Taux de couverture des engagements non performants (2)			16,67%	-	100,00%	
				90,65%		

(1) Le ratio des actifs non performants s'établit au 31 décembre 2021 à 4,89%, contre 4,91% à fin décembre 2020.

(2) Le ratio de couverture des engagements par la provisions s'établit au 31 décembre 2021 à 90,65%, contre 100% à fin décembre 2020.

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
-Titres SICAV	21 539	4 299 323
-POULINA G H	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020
-Certificats de dépôt	62 500 000	38 500 000
Total brut	63 160 259	43 438 043
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(435 269)	(444 658)
Total net	62 724 990	42 993 385

Les titres de placement s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Coût unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant net
-Tunisie Sicav	100	207,950	207,950	20 795	-	20 795
-Amen Sicav	7	106,286	106,286	744	-	744
-POULINA G H	8 640	13,183	8,056	69 600	-	69 600
-BH	4 714	8,951	14,659	69 100	26 905	42 195
-Les Ciments de Bizerte	43 480	2,108	11,500	500 020	408 364	91 656
-Certificats de dépôt	1	62 500 000	62 500 000	62 500 000	-	62 500 000
Total				63 160 259	435 269	62 724 990

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille titres investissements se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Titres de participation	59 213 051	60 125 451
Titres immobilisés	2 148 410	2 148 410
Avances sur acquisitions de titres	13 875 465	13 875 465 (*)
Montant brut	75 236 926	76 149 326
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(15 769 598)	(13 546 982)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)
Montant net	59 323 918	62 458 934

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. Il s'agit de reclassement des dividendes de 2018 et 2019 des actions MLA en portage, présentés initialement sous la rubrique « Produit à recevoir », pour un montant total 5 421 KDT, alors qu'ils ont été convertis en capital de ladite société.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "**Titres de participation**" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Solde au 31 décembre 2020	60 125 451	60 125 451
Réduction de Capital de la période		
- FCPR Tuninvest Croissance	(912 400)	(912 400)
Solde au 31 décembre 2021	59 213 051	59 213 051

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
<u>Entreprises liées</u>								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	1 366 444	18,300	19,615	26 802 700			2006/2009/2019	21,02%
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		14 673 294	2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597		837 583	2006/2017	4,87%
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises liées				45 771 538	-	15 510 877		
<u>Entreprises associées</u>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	44,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				660 894	-	-		
<u>Autres</u>								
Amen Santé	132 624	10,00	10,00	1 326 240		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	5,51%
FCPR Tuninvest Croissance	20 876	100,00	100,00	2 087 600			2013	11,63%
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		226 398	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	46 666	39,65	39,65	1 850 491			2016	7,00%
STLV	1	100,00	100,00	100			2019	-
Total Autres				12 780 619		258 721		
Total Titres de participation				59 213 051	-	15 769 598		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,000	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société STEP	100 000	10,000	10,000	1 000 000			2018	10,10%
* Société SGTM	10 000	100,000	100,000	1 000 000			2018	8,06%
				2 148 410	-	143 410		

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISÉES

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2021
(Montants exprimés en dinars)

8.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Provision des Immo Incorporelles	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période		
Logiciels	20%et 33,33%	11 101 594	88 467	-	11 190 061	8 969 387	1 101 088	-	10 070 475	414 488	705 098
Logiciels en cours		84 047	2 026	-	86 073	-	-	-	-		86 073
TOTAUX		11 185 641	90 493	-	11 276 134	8 969 387	1 101 088	-	10 070 475	414 488	791 171

8.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Provision des Immo corporelles	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période		
Terrain		2 197 320	-	-	2 197 320	-	-	-	-		2 197 320
Constructions	5%	7 505 493	-	-	7 505 493	3 077 325	375 275	-	3 452 600		4 052 893
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670		-
Matériel de transport	20%	2 197 449	620 746	347 667	2 470 528	926 306	359 889	262 393	1 023 802		1 446 726
Mobilier de bureau	10%	932 023	51 534	-	983 557	729 614	46 639	-	776 253		207 304
Matériel informatique	33%	2 055 846	164 003	-	2 219 849	1 779 009	168 299	-	1 947 308		272 541
Installations générales	10%	3 287 747	363 979	-	3 651 726	2 171 430	290 908	-	2 462 338		1 189 388
TOTAUX		18 206 548	1 200 262	347 667	19 059 143	8 714 354	1 241 010	262 393	9 692 971	-	9 366 172

TOTAL VALEURS IMMOBILISEES	29 392 189	1 290 755	347 667	30 335 277	17 683 741	2 342 098	262 393	19 763 446	414 488	10 157 343
-----------------------------------	-------------------	------------------	----------------	-------------------	-------------------	------------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Frais d'émission des emprunts	2 584 963	3 404 786
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	168 754	272 136
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	1 219 491	335 297
- Prêts au personnel	2 277 224	2 113 384
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	342 098	272 208
- Dépôts et cautionnements versés	475 244	739 374
- Cautionnements Citi Bank	18 714	18 714
- Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(18 714)
- Avances et acomptes au personnel	156 922	103 508
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés (note 30)	1 083 998	-
- Compte courant Tunisie LLD	4 748	63 591
- Compte courant MLA	-	328 038
- TLG Finance	77 762	-
- Adhérents, contrats résiliés	23 173	23 173
- Autres comptes débiteurs	5 759 126	7 623 162
- Produits à recevoir des tiers	1 352 433	1 768 509 (*)
- Effet à recevoir	8 394 900	10 192 150
- Règlement égarés	-	13 476
- Produits d'indemnisation à recevoir	197 201	195 621
- Compte d'attente	490 523	598 879
- Charges constatées d'avance	294 727	184 492
Total brut	24 903 287	28 231 784
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(170 759)	(177 317)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(27 076)	(24 378)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(101 097)	(101 797)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 173)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation (Produits d'indemnisation à recevoir)	(197 201)	(195 621)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(231 218)	(164 078)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	-	(325 876)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	-	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(240 686)	(292 100)
Total net	23 912 077	26 601 202

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. Il s'agit de reclassement des dividendes de 2018 et 2019 des actions MLA en portage, présentés initialement sous la rubrique « Produit à recevoir », pour un montant total 5 421 KDT, alors qu'ils ont été convertis en capital de ladite société (Cf. Note 7).

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
Au 31 décembre 2021
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	7 156 889	695 651	7 852 540	3 752 103	1515 474	5 267 577	2 584 963
TOTAUX		7 156 889	695 651	7 852 540	3 752 103	1 515 474	5 267 577	2 584 963

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Banques, découverts	1 447 583	1 954 824
<u>Total</u>	1 447 583	1 954 824

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHÉES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Emprunts		
- Banques locales	139 137 513	188 429 377
- Banques étrangères	243 717 573	267 240 000
- Emprunts obligataires	224 904 400	227 047 780
- Crédit à court terme	929 539	1 222 571
- Ligne d'avance	34 200 000	22 100 000
- Certificat de depots	1 000 000	-
<u>Total emprunts</u>	643 889 025	706 039 728
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 564 434	1 965 700
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	6 908 028	6 704 999
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	14 327 292	12 686 422
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts	(34 355)	-
<u>Total dettes rattachées</u>	22 765 399	21 357 121
<u>Total</u>	666 654 424	727 396 849

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHÉES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	31-déc.	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS BANCAIRES						
AMEN BANK	32 666 666	7 000 000	13 033 333	26 633 333	14 833 333	11 800 000
ATB	8 833 333	-	2 000 000	6 833 333	4 833 333	2 000 000
AL BARAKA BANK	9 000 000	5 000 000	9 000 000	5 000 000	-	5 000 000
ABC	11 000 000	7 000 000	18 000 000	-	-	-
ATTIJARI BANK	30 720 010	-	14 219 991	16 500 019	10 000 026	6 499 993
BIAT	38 666 668	15 000 000	11 809 523	41 857 145	30 000 000	11 857 145
BH	18 471 430	-	5 353 060	13 118 370	8 265 310	4 853 060
BT	10 063 550	2 900 000	4 016 959	8 946 591	5 140 734	3 805 857
CITI BANK	-	5 000 000	500 000	4 500 000	-	4 500 000
STB	10 250 000	-	3 000 000	7 250 000	4 250 000	3 000 000
WIFEK	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
AMEN BANK FACTO	2 127 930	-	1 753 245	374 685	-	374 685
BH FACTO	2 800 047	1 528 570	1 816 469	2 512 148	1 132 272	1 379 876
BTE FACTO	4 229 743	-	1 417 854	2 811 889	1 284 085	1 527 804
ATB FACTO	3 600 000	-	800 000	2 800 000	2 000 000	800 000
Total emprunts Banques Locales	188 429 377	43 428 570	92 720 434	139 137 513	81 739 093	57 398 420
BEI	35 574 197	-	5 884 600	29 689 597	25 398 250	4 291 347
BIRD	14 026 070	-	2 412 698	11 613 372	9 382 460	2 230 912
BERD	43 840 288	-	9 275 145	34 565 143	23 043 429	11 521 714
B.A.D	1 769 075	-	849 154	919 921	70 768	849 153
SANAD	31 534 070	13 759 200	10 457 402	34 835 868	26 281 515	8 554 353
GGF	22 351 063	-	9 700 269	12 650 794	8 433 859	4 216 935
EMP PROPARCO	49 450 445	-	12 908 111	36 542 334	26 101 667	10 440 667
RESPONSABILITY	14 346 957	-	10 381 781	3 965 176	-	3 965 176
DEG	22 170 000	-	11 085 000	11 085 000	-	11 085 000
FADES	7 459 748	-	497 317	6 962 431	5 967 798	994 633
SYMBIOTICS	24 718 087	-	7 063 900	17 654 187	10 592 512	7 061 675
BIO-2021	-	49 410 000	6 176 250	43 233 750	30 881 250	12 352 500
Total emprunts Banques Etrangères	267 240 000	63 169 200	86 691 627	243 717 573	166 153 508	77 564 065
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	455 669 377	106 597 770	179 412 061	382 855 086	247 892 601	134 962 485

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHÉES(SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	164 820 180	40 000 000	50 815 980	154 004 200	103 332 560	50 671 640
EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUB	62 227 600	20 000 000	11 327 400	70 900 200	51 416 800	19 483 400
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	227 047 780	60 000 000	62 143 380	224 904 400	154 749 360	70 155 040
AUTRES EMPRUNTS						
CERTIFICATS DE DEPÔTS	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
TOTAL GENERAL	682 717 157	167 597 770	241 555 441	608 759 486	402 641 961	206 117 525

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Avances et acomptes reçus des clients	11 727 580	10 756 161
- Dépôts et cautionnements reçus	7 189 965	6 569 737
<u>Total</u>	<u>18 917 545</u>	<u>17 325 898</u>

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	385 326	266 846
- Factures non parvenues	1 291 595	1 573 912
<u>Sous total</u>	<u>1 676 921</u>	<u>1 840 758</u>
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>		
- Factures d'achats	4 335 283	1 489 238
- Effets à payer	71 946 623	81 683 237
- Factures non parvenues (Fournisseurs de biens)	559 786	174 023
- Retenues de garantie	181 160	181 160
<u>Sous total</u>	<u>77 022 852</u>	<u>83 527 658</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>78 699 773</u>	<u>85 368 416</u>

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma
- Personnel, remunerations dues	34 352	34 878	34 878
- Personnel, provisions pour congés payés	1 329 075	1 132 911	1 132 911
- Personnel, autres charges à payer	1 189 467	1 118 856	1 118 856
- Etat, retenues sur salaires	336 965	288 800	288 800
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	607 729	798 442	798 442
- Etat, impôts sur les bénéfices et contribution	-	1 779 453	1 779 453
- Etat, TVA à payer	2 595 210	2 531 818	2 531 818
- Etat, autres impôts et taxes à payer	391 341	38 798	38 798
- Actionnaires, dividendes à payer	26 440	26 440	26 440
- Avances sur titres immobilisés	392 115	-	-
- C.N.S.S	879 506	81 750	81 750
- Autres comptes créditeurs	7 964 099	5 519 491	9 340 636 (*)
- Compte Courant Stif	36 434	39 066	39 066
- Diverses charges à payer	364 829	157 784	157 784
- Produits constatés d'avance	1 218 385	950 232	950 232
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	-	184 629	184 629
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	913 735	1 469 235	1 469 235
- Autres provisions pour risques	13 297 152	11 686 417	11 686 417
Total	31 576 834	27 839 000	31 660 145

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2-13)

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma	
- Capital social	(A) 54 000 000	54 000 000	54 000 000	
- Réserve légale	(B) 5 400 000	4 743 880	4 743 880	
- Réserves spéciales de réinvestissement	4 282 184	12 107 184	12 107 184	
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843	3 776 843	
- Prime d'émission	26 431 862	27 436 462	27 436 462	
- Boni de fusion	10 870 951	10 870 951	10 870 951	
- Résultats reportés	68 117 524	57 388 506	57 388 506	
- Modification Comptable	(3 821 145)	-	(2 940 279)	(*)
Total des capitaux propres avant résultat de la période	169 058 219	170 323 826	167 383 547	
Résultat de la période	8 328 337	6 443 537	5 562 671	(*)
Total des capitaux propres avant affectation	177 386 556	176 767 363	172 946 218	

Résultat par action:

Résultat de la période (1)	8 328 337	6 443 537	5 562 671
Nombre d'actions (2)	10 800 000	10 800 000	10 800 000
Résultat par action (1) / (2)	(C) 0,771	0,597	0,515

(A) Le capital social s'élève au 31 Décembre 2021 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2-13)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au 31 décembre 2021

(exprimé en dinars)

	Capital social	- Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	- Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	54 000 000	27 436 462	4 500 000	10 870 951	13 657 184	3 776 843	51 204 778	-	4 877 608	170 323 826
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/06/2020			243 880				4 633 728		(4 877 608)	-
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre					(1 550 000)		1 550 000			-
Résultat au 31 décembre 2020									6 443 537	6 443 537
Solde au 31 décembre 2020	54 000 000	27 436 462	4 743 880	10 870 951	12 107 184	3 776 843	57 388 506	-	6 443 537	176 767 363
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2021			656 120		-		5 787 417		(6 443 537)	-
Prélèvement sur prime d'émission		(1 004 600)					1 004 600			-
Dividendes versés sur le bénéfice							(3 888 000)			(3 888 000)
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre					(7 825 000)		7 825 000			-
Modifications comptables								(3 821 145)		(3 821 145)
Résultat au 31 décembre 2021									8 328 337	8 328 337
Solde au 31 décembre 2021	54 000 000	26 431 862	5 400 000	10 870 951	4 282 184	3 776 843	68 117 524	(3 821 145)	8 328 337	177 386 556

NOTE 16 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Intérêts conventionnels	95 852 859	93 294 327
Intérêts intercalaires	228 420	338 902
Intérêts de retard	3 720 460	5 350 380
<u>Total intérêts de crédits bails</u>	99 801 739	98 983 609
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(4 781 595)	(4 206 646)
. Intérêts de retard	(1 650 777)	(2 057 094)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	2 174 282	922 970
. Intérêts de retard antérieurs	153 972	414 736
<u>Variation des produits réservés</u>	(4 104 118)	(4 926 034)
<u>Total des revenus de leasing</u>	95 697 621	94 057 575

NOTE 17 - REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus de factoring au titre de la période, se présente ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Commissions de factoring	4 555 818	4 418 994
Intérêts de financement	10 297 351	11 846 218
Autres commissions de factoring	273 823	356 935
Total	15 126 992	16 622 147

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	508 748	363 030
- Commissions d'assurance	1 018 990	838 883
- Autres produits d'exploitation	1 378 462	1 219 643
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	2 906 200	2 421 556

NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma	
- Intérêts des emprunts obligataires	21 026 314	19 705 746	19 705 746	
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	15 015 293	18 332 820	18 332 820	
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	24 513 584	26 879 218	26 879 218	
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	1 515 474	1 176 759	1 176 759	
Total des charges financières des emprunts	62 070 665	66 094 543	66 094 543	
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	187 317	354 596	354 596	
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	23 156	463 956	463 956	
- Pénalités fiscales et sociales	66	172	172	
- Pertes de change	38 695	32 809	32 809	
- Gains de change	(3 147)	(17 286)	(17 286)	
- Autres charges financières	219 037	35 714	336 037	(*)
Total des autres charges financières	465 124	869 961	1 170 284	
Total général	62 535 789	66 964 504	67 264 827	

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2-13)

NOTE 20 : COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Commissions servies export	6 406	4 684
Commissions servies domestique	68 486	85 442
Commissions servies apporteurs	20 079	17 149
Total	94 971	107 275

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma	
- Produits des participations	5 382 777	16 390 343	15 797 943	(*)
- Produits des titres immobilisés	2 183	559 233	559 233	
- Revenus des autres créances immobilisées	2 337 622	798 171	810 028	(*)
- Revenus des valeurs mobilières de placement	444 921	340 214	340 214	
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	167 193	9 331 111	9 331 111	
- Retenues à la source libératoires	(469 362)	-	-	
Total	7 865 334	27 419 072	26 838 529	

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2-13)

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Salaires et complément de Salaires	13 040 470	11 611 345
- Bonus	925 000	840 000
- Indemnités représentatives de frais	386 778	366 117
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	2 838 731	2 417 998
- Autres charges sociales	597 322	931 148
<u>Total</u>	17 788 301	16 166 608

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Achat de matières et fournitures	117 720	102 689
<u>Total des achats</u>	117 720	102 689
- Locations	216 793	210 720
- Charges locatives et de copropriété	192 827	194 887
- Entretien et réparations	566 202	540 256
- Primes d'assurances	155 767	141 163
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	739 017	604 854
<u>Total des services extérieurs</u>	1 870 606	1 691 880
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 187 456	2 228 890
- Publicités, publications, relations publiques	326 733	372 593
- Déplacements, missions et réceptions	521 127	655 005
- Frais postaux et de télécommunications	336 433	349 318
- Services bancaires et assimilés	528 484	624 124
- Transfert de charges (frais bancaires)	(28 742)	(28 206)
- Transfert de charges (frais de justice)	(3 018)	(5 526)
<u>Total des autres services extérieurs</u>	3 868 473	4 196 198
- Rémunération du président du conseil d'administration	202 335	-
- Jetons de présence	77 760	77 760
- Autres charges d'exploitation	93 242	77 864
<u>Total des charges diverses</u>	373 337	155 624
- Impôts et taxes sur rémunérations	402 097	348 017
- T.C.L	274 237	271 600
- Droits d'enregistrement et de timbres	60 147	29 533
- Dons Soutien Comité National	1 317 000	-
<u>Total des impôts et taxes</u>	2 053 481	649 150
<u>Total général</u>	8 283 617	6 795 541

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RÉSULTAT DES CRÉANCES RADIÉES

Les dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances (Leasing)	22 692 775	19 898 971
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	916 629	929 753
- Dotations aux provisions collectives (Leasing)	391 000	5 275 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Leasing)	(9 842 063)	(5 797 008)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(572 909)	(344 674)
- Créances abandonnées (Leasing)	1 452	112
- Pertes suite à la radiation de créances	3 649 000	-
- Reprises des agios réservés sur créances radiées (Leasing)	(338 470)	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Leasing)	(2 696 193)	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Factoring)	(614 337)	-
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	13 586 884	19 962 154

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISÉES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	1 101 088	1 087 965
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	1 241 009	1 196 085
<u>Total</u>	2 342 097	2 284 050

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	2 222 616	7 084 723
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	655	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	(10 044)	(291 294)
<u>Total</u>	2 213 227	6 793 429

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	212 162	217 310
- Dotations aux provisions pour risques et charges	1 968 091	9 281 080
- Apurement des comptes d'actifs	806 142	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(851 534)	(13 796)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(357 356)	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	414 488	-
<u>Total</u>	2 191 993	9 484 594

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	45 473	-
- Produits sur assistance technique MLA	318 012	354 250
- Autres produits	6 639	2
<u>Total</u>	<u>370 124</u>	<u>354 252</u>

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Redressement de la part de la CNSS	357 356	-
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	29 866	28 854
<u>Total</u>	<u>387 222</u>	<u>28 854</u>

NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Bénéfice comptable	12 542 170	12 287 593
<u>A réintégrer</u>		
- Dotations aux Provisions comptables	28 403 928	42 686 837
- Pertes subies suite au contrôle fiscal approfondi		
- Plus Value de fusion	527 408	527 408
- Diverses charges non déductibles	1 330 160	83 439
- Retenues à la source libératoires	469 362	-
- Provisions fiscales constituées en 2018/2017 pour affaires douteuses	10 033 160	9 912 798
<u>A déduire</u>		
- Reprises sur provisions comptables	1 208 890	13 796
- Dividendes	2 958 149	6 994 737
- Plus value de cession de titres cotés	-	9 331 111
- Revenu de capitaux mobiliers ayant subi une retenue libératoire	2 297 714	-
- Reprises sur Provisions fiscales constituées en 2018/2017 pour affaires douteuses	10 033 160	9 912 798
Bénéfice fiscal avant provisions	36 808 275	39 245 633
Provisions pour créances douteuses	23 030 774	24 443 118
Provisions pour dépréciation de titres cotés	2 600	12 586
Bénéfice fiscal	13 774 901	14 789 929
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions non soumises au minimum d'impôt	2 200 000	-
Base imposable	11 574 901	14 789 929
Impôt sur les sociétés	4 051 215	5 176 475
- Report d'impôt début de période	-	(2 546 354)
- Acomptes provisionnels payés	(4 664 732)	(1 019 681)
- Retenues à la source	(470 482)	(570 484)
Impôt à payer (report)	(1 083 999)	1 039 956
Contribution conjoncturelle	-	408 476
Contribution sociale de solidarité des sociétés	347 247	443 698

NOTE 31 - ENCAISSEMENT REÇUS DES CLIENTS

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Impayés sur créances de leasing en début de période	4.4	63 073 705	50 895 221
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	4.4	(71 104 339)	(63 073 705)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	12	(10 756 161)	(9 928 549)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	12	11 727 580	10 756 161
- Plus ou moins values sur relocation	4.0	(1 436 264)	(1 823 591)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	12	(6 569 737)	(9 702 991)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	12	7 189 965	6 569 737
- Intérêts constatés d'avance en début de période	4&14	(4 184 214)	(4 259 549)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4&14	4 005 279	4 184 214
- TVA collectée		84 183 205	76 447 761
- Loyers encaissés	4.0&16	460 067 715	420 935 224
- Intérêts de retard	16	3 720 460	5 350 380
- Créances virées en Pertes	24	(3 650 452)	(112)
- Remboursement des valeurs résiduelles	4.0	1 963 290	6 084 208
- Remboursements anticipés	4.0	22 732 647	17 621 451
- Produits sur Cessions anticipées	18	508 748	363 030
		561 471 427	510 418 890

Encaissements reçus des clients

NOTE 31 (SUITE) - ENCAISSEMENT REÇUS DES ACHETEURS FACTORES

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Encours de Financement des adhérents en début de période	5&9	89 880 312	108 122 276
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	5&9	(87 934 797)	(89 880 312)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	9&14	(1 487 949)	(891 449)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	9&14	932 449	1 487 949
- Financement des adhérents (TND + €)		320 401 495	280 307 724
- Produits à recevoir en début de période	9	7 135	1 904
- Produits à recevoir en fin de période	9	(3 849)	(7 135)
- Produits perçus d'avance en début de période	14	(946 063)	(802 921)
- Produits perçus d'avance en fin de période	14	1 216 399	946 063
- Revenus du factoring	17	15 126 992	16 622 147
- Récupération frais bancaires	23	28 742	28 206
- Récupération frais de justice	23	3 018	5 526
- TVA collectée Factoring		899 503	898 054
		338 123 387	316 838 032

Encaissements reçus des acheteurs

NOTE 32 - DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	13	83 527 658	81 661 479
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	13	(77 022 852)	(83 527 658)
- Fournisseurs, avances en début de période	9	(335 297)	(382 024)
- Fournisseurs, avances en fin de période	9	1 219 491	335 297
- Investissements pour financement de contrats de leasing	4.0	325 550 237	306 595 814
- TVA sur Investissements		53 040 237	49 973 024
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		385 979 474	354 655 932

NOTE 33 - FLUX LIES AUX FINANCEMENTS

	Début de période	Au 31 décembre 2021		Fin de période
		Utilisations	Remboursements	
Crédit à court terme BTE	1 222 571	6 535 104	6 828 136	929 539
Ligne d'avance CITI BANK	17 100 000	33 300 000	29 700 000	20 700 000
Ligne d'avance ABC	-	1 500 000	1 500 000	-
Ligne d'avance BTE	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Ligne d'avance UIB	-	8 500 000	-	8 500 000
11	23 322 571	54 835 104	43 028 136	35 129 539

NOTE 34 - SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	9	(272 136)	(94 231)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	9	168 754	272 136
- Avances et acomptes au personnel en début de période	9	(103 508)	(115 977)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	9	156 922	103 508
- Charges constatées d'avance en début de période	9	(184 492)	(531 896)
- Charges constatées d'avance en fin de période	9	294 727	184 492
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	13	1 840 758	2 085 834
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	13	(1 676 921)	(1 840 758)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	14	34 878	25 055
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	14	(34 352)	(34 878)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	14	1 132 911	1 064 002
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	14	(1 329 075)	(1 132 911)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	14	1 118 856	929 209
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	14	(1 189 467)	(1 118 856)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	14	288 800	292 674
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	14	(336 965)	(288 800)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	14	798 442	1 107 815
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	14	(607 729)	(798 442)
- C.N.S.S en début de période	14	81 750	753 819
- C.N.S.S en fin de période	14	(879 506)	(81 750)
- Diverses Charges à payer en début de période	14	157 784	196 524
- Diverses Charges à payer en fin de période	14	(364 829)	(157 784)
- Compte courant STIF en début de période	14	(39 066)	(38 600)
- Compte courant STIF en fin de période	14	36 434	39 066
- Prêts au personnel en début de Période	9	(2 385 592)	(2 520 035)
- Prêts au personnel en fin de période	9	2 619 322	2 385 592
- Dépôts et cautionnements versés en début de période	9	(758 088)	(364 683)
- Dépôts et cautionnements versés en fin de période	9	493 958	758 088
- TVA, payées sur biens et services		1 317 526	1 628 407
- Charges de personnel	22	17 788 301	16 166 608
- Autres charges d'exploitation	20&23	8 378 588	6 902 816
- Impôts et taxes fournisseurs	23	(736 481)	(649 150)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		25 810 504	25 126 894

NOTE 35 - INTERETS PAYES

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Frais d'émission d'emprunt en début de période	9	(3 404 786)	(3 263 273)
- Frais d'émission d'emprunt en fin de période	9	2 584 963	3 404 786
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	14	-	15 827
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	14	-	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	11	12 686 422	13 765 373
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	11	(14 327 292)	(12 686 422)
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts début de période	11	-	-
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts en fin de période	11	34 355	-
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	11	1 965 700	3 089 502
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	11	(1 564 434)	(1 965 700)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	11	6 704 999	5 206 355
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	11	(6 908 028)	(6 704 999)
- Charges financières	19	62 535 789	66 964 504
		60 307 688	67 825 953

Intérêts payés

NOTE 36 - IMPOTS ET TAXES PAYES

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	9&14	1 779 453	(2 377 339)
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	9&14	1 083 998	(1 779 453)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	14	38 798	40 923
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	14	(391 341)	(38 798)
- TVA à payer en début de période	14	2 531 818	1 860 807
- TVA à payer en fin de période	14	(2 595 210)	(2 531 818)
- TVA payées		30 763 545	25 777 186
- Impôts et taxes fournisseurs	23	736 481	649 150
- Impôts sur les bénéfices	30	4 398 462	6 028 649
		38 346 004	27 629 307

Impôts et taxes payés

NOTE 37 - AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		31-déc. 2021	31-déc. 2020	
- Produits à recevoir des tiers en début de période	9	1 761 374	3 005 914	
- Reclassement des dividendes à recevoir en portefeuille d'investissement			(5 420 852)	(*)
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	9	(1 348 584)	(1 761 374)	(*)
- Autres comptes débiteurs en début de période	9	7 623 162	17 080 874	
- Autres comptes débiteurs en fin de période	9	(5 759 126)	(7 623 162)	
- Compte courant TLG FINANCE en début de période	9	-	-	
- Compte courant TLG FINANCE en fin de période	9	(77 762)	-	
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	9	63 591	37 529	
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	9	(4 748)	(63 591)	
- Compte courant MLA en début de période	9	328 038	327 240	
- Compte courant MLA en fin de période	9	-	(328 038)	
- Compte Adhérents, contrats résiliés en début de période	9	23 456	23 456	
- Compte Adhérents, contrats résiliés en fin de période	9	(23 456)	(23 456)	
- Comptes d'attente en début de période	9	612 355	599 051	
- Comptes d'attente en fin de période	9	(490 523)	(612 355)	
- Placements en titres en début de période	6	43 438 043	3 142 045	
- Placements en titres en fin de période	6	(63 160 259)	(43 438 043)	
- Autres comptes créditeurs en début de période	14	(5 519 491)	(7 266 718)	
- Autres comptes créditeurs en fin de période	14	4 142 953	5 519 491	
- Effet à recevoir en début de période	9	10 192 150	1 783 750	
- Effet à recevoir en fin de période	9	(8 394 900)	(10 192 150)	
- Produits des placements	21	7 865 334	27 419 072	
- Autres produits d'exploitation	18	2 397 452	2 058 526	
- Autres gains ordinaires	28	324 651	354 252	
- Autres pertes ordinaires	29&27	(1 193 364)	(28 854)	
<u>Autres flux de trésorerie</u>		(7 199 654)	(15 407 393)	

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7& 9)

NOTE 38 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Investissements en Immobilisations incorporelles	8	90 493	540 591
- Investissements en Immobilisations corporelles	8	1 200 262	513 763
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		1 290 755	1 054 354

NOTE 39 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Cessions d'immobilisations corporelles	8	85 274	62 442
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	28	45 473	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		130 747	62 442

NOTE 40 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Titres de participation libérés au cours de la période		-	16 871 449
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	7	(13 875 465)	(8 454 613)
reclassement des dividendes à recevoir en portefeuille d'investissement			(5 420 852) (*)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7	13 875 465	13 875 465 (*)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		-	16 871 449

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7& 9)

NOTE 41 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Titres de participations cédés au cours de la période	7.0	912 400	1 558 889
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	7.0	-	8 389 048
- Avances sur titres immobilisés en début de période	14	-	(564 047)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	14	392 115	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		1 304 515	9 383 890

NOTE 42 - DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Dividendes et tantièmes		3 887 999	-
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	14	26 440	26 440
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	14	(26 440)	(26 440)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		3 887 999	-

NOTE 43 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Banques	3	9 367 688	14 301 311
- Caisses	3	95 639	13 457
- Banques, découverts	10	(1 447 583)	(1 954 824)
		8 015 744	12 359 944

Liquidités et équivalents de liquidités

NOTE 44 – LES CONTROLES FISCAUX EN COURS

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la Cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements

3- La société a reçu en date du 28 juillet 2020, un avis de vérification approfondie ayant porté sur la période 2017, 2018 et 2019 et après clôture des travaux, une notification de redressement pour un montant de 357KDT en principal qui a été réglée dans son intégralité au cours 2021.

NOTE 45 : ÉNGAGEMENTS HORS BILAN

La rubrique engagements sur autres titres présente au 31-12-2021 un solde de 34 814 KDT correspond aux :

- Engagements pour l'acquisition de titres TLG Finance pour un montant de 10 565 KDT.

La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT.

- Engagements pour l'acquisition de titres MLA pour un montant 24 249 KDT. La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT.

NOTE 46 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 Mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE 47 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

A- TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2021, TLF a mis en force 28 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 3 105 KDT

La marge brute réalisée au 31 Décembre 2021 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 458 KDT.

Au 31 Décembre 2021, l'encours financier s'élève à 6 118 KDT.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées durant l'année 2021 s'élèvent à 128 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

TLF a procédé à l'apurement du compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30.11% (dont 9,09% à travers un contrat de Portage) du capital et ce, pour le montant de 328 038 DT. Ledit compte était intégralement provisionné.

TLF a conclu avec MLA, le 29 Août 2019, un contrat d'assistance technique en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €.

Un premier avenant a été signé le 1^{er} janvier 2021, en vertu duquel les honoraires de TLF sont ramenés à 107 580 € à partir de l'exercice 2020.

Les honoraires facturés par TLF au titre de l'année 2021 s'élèvent à 296 KDT.

Ainsi le solde des produits à recevoir auprès MLA au titre de l'exercice 2021 relative à l'assistance technique s'élève à 296 KDT.

AMEN BANK

Au 31 Décembre 2021, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 4 666 KDT créateur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 27 008 KDT. Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès AB s'élèvent à 2 386 KDT.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2021 s'élève à 160 KDT (HT).

AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie

Tunisie Leasing & Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Le nombre des actions en portage a été porté à 394.810 actions suite à l'attribution par MLA d'actions gratuites, puis à 590.957 actions suite à la conversion des dividendes de 2018 et 2019 en capital, ce qui a eu pour effet de porter les sommes avancées au titre du contrat de portage à 13.875.465 DT.

Ainsi, Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, suite au changement du cadre légal Algérien, il est devenu impossible pour les parties, d'exécuter les obligations issues de ladite convention

TLF et AMEN BANK se sont rapprochées et convenues ce qui suit :

- La renonciation par Tunisie Leasing et Factoring au rachat des 590.957 actions MLA, objet de la convention de portage ;
- TLF se substitue à l'Amen Bank pour le rachat de 590.957 actions de la SFI et FMO ;
- Le paiement par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590.957 actions auprès de SFI et FMO.
- TLF prendra en charge tous les frais, droits, taxes ou autres liés à l'opération de portage et supportés par AMEN BANK.

Ainsi, Amen Bank a facturé à TLF le montant des frais et taxes liés à l'opération de portage et qui s'élève à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts.

Parallèlement, TLF a facturé des intérêts d'un montant de 344.987 dinars au titre du retard des transferts de dividendes lui revenant.

Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2020 se sont élevés à 1 091 KDT.

Sté TLG Finance

TLF a accordé, au cours de l'année 2021, à sa filiale Sé TLG Finance, dans laquelle elle détient 33,90%, une avance en compte courant de 77 KDT.

Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)

La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créancier de 36 KDT au titre de l'année 2021.

POULINA HOLDING

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 25 août 2020 a autorisé la société à céder, par anticipation, ses participations dans les sociétés du Groupe Poulina pour un montant global de 8 381 KDT payable sur les exercices 2022, 2023 et 2024.

Au 31 décembre 2021, le montant des effets à recevoir s'élève à 8 381 KDT.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :*

- La rémunération de l'ancien Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
Le comité rémunération réuni le 30 Avril 2021 a décidé de lui accorder une indemnité départ à la retraite de 250 KDT (dont 125 KDT couverte par un contrat d'assurance) et de lui céder les deux voitures de fonction.
- La rémunération du nouveau Président du conseil d'administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis le 30 Avril 2021. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Le conseil d'administration réuni le 20 Avril 2017 a nommé le Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 24 Mai 2021, elle est composée de salaires et d'une prime d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.
- Les conseils d'administration réunis le 22 Août 2017 et le 22 Décembre 2017 ont nommé les Directeurs Généraux Adjointes. Leurs rémunérations ont été fixées par les comités de rémunération du 17 Juillet 2020 et 24 Mai 2021, elles sont composées de salaires et de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (En DT) :

	<u>ancien P.C.A</u>		<u>Nouveau P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u> (Pôle Leasing)		<u>D.G.A</u> (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021
<i>Avantages à court terme</i>	101 753	.	253 673	.	708 649	90 349	336 222	34 076	338 691	33 578	131 760	131 760
<i>Indemnité de départ à la retraite</i>	125 000											
<i>Avantages postérieurs à l'emploi (*)</i>					3 730		1 331		1 888			
Total	226 753	.	253 673	.	712 380	90 349	337 553	34 076	340 578	33 578	131 760	131 760

(*) Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjointes bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 12 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

4.5 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers individuels au 31/12/2021

4.5.1. Notes complémentaires

4.5.1.1. Note sur l'impact de l'infraction commise par un employé de la société tel que mentionné dans le rapport général des commissaires aux comptes : II : Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires : 3-Autres obligations légales et réglementaires :

- Impact quantifié de l'infraction commise par l'agent chargé des relations avec les administrations publiques et notamment le paiement des taxes et des infractions routières relatives aux véhicules récupérés :

Le montant total de l'infraction est de l'ordre de 138 665 DT et a été totalement provisionné en décembre 2021.

- Sort à ce jour de la plainte déposée par la société auprès du procureur de la république :

Suite aux différentes auditions et à la confrontation, le juge d'instruction a décidé de mettre l'accusé sous mandat de dépôt à la prison civile. L'instruction est encore en cours.

4.5.1.2. Note portant information sur les sociétés « SFI » et « FMO » et la nature de leurs relations avec « TLF » et « AMEN BANK » :

- Les sociétés « SFI » et « FMO » sont des actionnaires minoritaires au niveau de la société MLA, elles détiennent fin 2021 les pourcentages suivants:

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital
SFI	563 306	8,67%
FMO	423 001	6,51%

Nature de la relation entre AMEN BANK et SFI et FMO: relation de portage relative à la convention de portage des titres MLA.

- Paiement par Amen Bank à TLF pour l'acquisition de 590.957 actions SFI et FMO :

Il est mentionné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2021 que « TLF se substitue à Amen Bank pour le rachat de 590.957 actions de la SFI et FMO. Le paiement par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590.957 actions auprès de SFI et FMO »

Il est à préciser que le paiement par « Amen Bank » à « TLF » n'a pas été effectué à ce jour, le montant estimé de la transaction est de l'ordre de 19,5 MDT

4.5.1.3. Note complémentaire sur les moyens de couverture contre les risques de change conformément au Paragraphe 82 de la NCT 01 norme générale :

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par TLF d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, la société n'est pas exposée au risque de change.

4.5.1.4. Note complémentaire à la note 6 : « Portefeuille Titre Commercial »

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
-Titres SICAV	21 539	4 299 323
-POULINA G H	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020
-Certificats de dépôt	62 500 000	38 500 000
<u>Total brut</u>	63 160 259	43 438 043
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(435 269)	(444 658)
<u>Total net</u>	62 724 990	42 993 385

Les titres s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Coût unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant net	% détenu
<u>-Tunisie Sicav</u>	100	207,950	207,950	20 795	-	20 795	NS
<u>-Amen Sicav</u>	7	106,286	106,286	744	-	744	NS
<u>-POULINA G H</u>	8 640	13,183	8,056	69 600	-	69 600	0,005%
<u>-BH</u>	4 714	8,951	14,659	69 100	26 905	42 195	0,010%
<u>-Les Ciments de Bizerte</u>	43 480	2,108	11,500	500 020	408 364	91 656	0,100%
<u>-Certificat de dépôt</u>	1	62 500 000	62 500 000	62 500 000	-	62 500 000	
Total				63 160 259	435 269	62 724 990	

4.5.1.5. Note complémentaire à la note 7 : « Portefeuille d'investissement » :

L'analyse du portefeuille titres investissements se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	
Titres de participation	59 213 051	60 125 451	
Titres immobilisés	2 148 410	2 148 410	
Avances sur acquisitions de titres	13 875 465	13 875 465	(*)
	Montant brut	75 236 926	76 149 326
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(15 769 598)	(13 546 982)	
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)	
	Montant net	59 323 918	62 458 934

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. Il s'agit de reclassement des dividendes de 2018 et 2019 des actions MLA en portage, présentés initialement sous la rubrique « Produit à recevoir », pour un montant total 5 421 KDT, alors qu'ils ont été convertis en capital de ladite société.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "**Titres de participation**" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Solde au 31 décembre 2020	60 125 451	60 125 451
Réduction de Capital de la période		
- FCPR Tuninvest Croissance	(912 400)	(912 400)
Solde au 31 décembre 2021	59 213 051	59 213 051

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
<u>Entreprises liées</u>								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	1 366 444	18,300	19,615	26 802 700			2006/2009/2019	21,02%
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		14 673 294	2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597		837 583	2006/2017	4,87%
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises liées				45 771 538	-	15 510 877		
<u>Entreprises associées</u>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	44,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				660 894	-	-		
<u>Autres</u>								
Amen Santé	132 624	10,00	10,00	1 326 240		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	5,51%
FCPR Tuninvest Croissance	20 876	100,00	100,00	2 087 600			2013	11,63%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650		226 398	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	46 666	39,65	39,65	1 850 491			2016	7,00%
STLV	1	100,00	100,00	100			2019	-
Total Autres				12 780 619		258 721		
Total Titres de participation				59 213 051	-	15 769 598		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,000	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société STEP	100 000	10,000	10,000	1 000 000			2018	10,10%
* Société SGTM	10 000	100,000	100,000	1 000 000			2018	8,06%
				2 148 410		- 143 410		

➤ **Rubrique « Avances sur acquisitions titres » :**

Ladite rubrique « avance sur acquisitions de titres » sera soldée lors la constatation de l'opération de renonciation aux droits d'acquisition de titres MLA par TLF. Il s'agit d'un actif recouvrable.

➤ **Pourcentage de détention de TLF dans le capital de la société « Tunisie Location Longue Durée » (99.44%) : Conformité aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers :**

La société TLF détient une participation supérieure à 20% dans le capital de la société Tunisie LLD depuis 2003. Il s'agit d'une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise, activité considérée comme connexe au Leasing (Leasing Opérationnel). La profession relative au secteur de leasing a introduit une demande au Ministère des Finances et à la Banque Centrale pour amender la loi sur le leasing pour intégrer le Leasing Opérationnel dans son champ d'application à l'instar de ce qui est pratiqué dans plusieurs pays. Ce projet est en cours d'étude.

➤ **Les raisons de classer les titres « B.T.S », « T.B.S », « BIZACENE », « STEP » et « SGMT » sous la rubrique « Titres immobilisés »**

Lesdites sociétés sont acquises par TLF dans le cadre d'un contrat de portage.

4.5.1.6. Note complémentaire à la note 14 : « Autres passifs » : Rubrique « Avances sur titres immobilisés »

AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma	
- Personnel, remunerations dues	34 352	34 878	34 878	
- Personnel, provisions pour congés payés	1 329 075	1 132 911	1 132 911	
- Personnel, autres charges à payer	1 189 467	1 118 856	1 118 856	
- Etat, retenues sur salaires	336 965	288 800	288 800	
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	607 729	798 442	798 442	
- Etat, impôts sur les bénéficiaires et contribution	-	1 779 453	1 779 453	
- Etat, TVA à payer	2 595 210	2 531 818	2 531 818	
- Etat, autres impôts et taxes à payer	391 341	38 798	38 798	
- Actionnaires, dividendes à payer	26 440	26 440	26 440	
- Avances sur titres immobilisés	392 115	-	-	
- C.N.S.S	879 506	81 750	81 750	
- Autres comptes créditeurs	7 964 099	5 519 491	9 340 636	(*)
- Compte Courant Stif	36 434	39 066	39 066	
- Diverses charges à payer	364 829	157 784	157 784	
- Produits constatés d'avance	1 218 385	950 232	950 232	
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	-	184 629	184 629	
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	913 735	1 469 235	1 469 235	
- Autres provisions pour risques	13 297 152	11 686 417	11 686 417	
Total	31 576 834	27 839 000	31 660 145	

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2-13)

Ladite rubrique correspond à la tombée d'une échéance sur un contrat de portage avec la société STEP et dont le transfert de propriété n'a pas encore eu lieu.

4.5.1.7. Note complémentaire portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de départ à la retraite :

Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la TLF sont classés en deux catégories:

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués, notamment, par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme :

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de TLF. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

4.5.1.8. Note complémentaire à la note 27 « Dotations nettes aux provisions pour risques divers » :

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	212 162	217 310
- Dotations aux provisions pour risques et charges	1 968 091	9 281 080
- Apurement des comptes d'actifs	806 142	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(851 534)	(13 796)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(357 356)	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	414 488	-
<u>Total</u>	2 191 993	9 484 594

➤ **Détail de la rubrique « Dotations aux provisions pour risque et charges » au 31/12/2021 :**

La rubrique « autres provisions pour risques » est composée principalement de provisions pour couvrir des risques liés à des litiges en cours liées à l'activité : clients et fournisseurs.

➤ **Détail de la rubrique « Apurement des comptes d'actif » au 31/12/2021 et l'organe ayant autorisé cet apurement :**

En date du 31-03-2022, le conseil d'administration a approuvé la radiation des comptes d'actifs totalisant la somme de 786 KDT provisionnés à 100% depuis plusieurs exercices. La radiation concerne principalement une créance sur MLA pour 328 KDT, frais de lettre de changes pour 324 KDT et autres comptes d'actifs pour 134 KDT.

4.5.1.9. Note complémentaire à la note 29 « Autres pertes ordinaires » :

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Redressement de la part de la CNSS	357 356	-
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	29 866	28 854
<u>Total</u>	<u>387 222</u>	<u>28 854</u>

La société a reçu en date du 28 juillet 2020, un avis de vérification approfondie ayant porté sur la période 2017, 2018 et 2019 et après clôture des travaux, une notification de redressement pour un montant de 357KDT en principal a été réglée dans son intégralité au cours de 2021.

4.5.1.10. Note complémentaire à la note 44 « Les contrôles fiscaux en cours » : Situation à ce jour :

1-La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé des réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la cour de cassation n'est pas encore prononcé.

A ce jour aucun jugement n'a été prononcé par la tribunal administratif.

Le montant provisionné par la société couvre largement le montant du jugement prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis et confirmé par la cour d'appel.

2-La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office n° 105/2018 portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements.

Le tribunal de première instance de Tunis a émis son jugement dans l'affaire n° 33/8443 en date du 17 février 2021 et a annulé l'arrêté de taxation d'office n° 105/2018.

A ce jour, l'administration fiscale n'a pas interjeté appel contre ce jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis.

4.5.1.11. Note complémentaire à la note 45 « Engagement hors bilan » :

La rubrique engagements sur autres titres présente au 31-12-2021 un solde de 34 814 KDT correspond aux :

- Engagements pour l'acquisition de titres TLG Finance pour un montant de 10 565 KDT. La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT.
- Engagements pour l'acquisition de titres MLA pour un montant 24 249 KDT. La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT.

➤ **Information sur l'engagement de TLF pour l'acquisition des titres MLA pour un montant de 24 249 KDT :**

L'engagement de TLF pour l'acquisition des titres MLA correspond à l'achat des parts des deux actionnaires minoritaires « SFI » et « FMO » dans le capital de MLA.

➤ **Situation à ce jour des demandes d'autorisation de la BCT pour l'acquisition des deux titres TLG FINANCE et MLA :**

Les demandes d'autorisation de la BCT pour l'acquisition des deux titres :

- 1- concernant la société MLA, TLF a obtenu l'autorisation des autorités tunisiennes mais n'a pas encore obtenu celle des autorités algériennes.
- 2- concernant la société TLG FINANCE , TLF n'a pas encore reçu de réponse de la part de la BCT à ce sujet.

4.5.1.12. Note complémentaire à la note 46 « événements postérieurs à la clôture » :

Les états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 mars 2022.

Il n'y a eu aucun événement postérieur qui peut rendre nécessaire des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date de clôture au 31 décembre 2021 et la date d'aujourd'hui.

4.5.2. Notes explicatives

4.5.2.1. Note explicative relative à la fixation des rémunérations du Président du Conseil d'Administration (Ancien et nouveau), du Directeur Général et des Directeurs Généraux Adjoints et le rôle du comité de rémunération :

Le Conseil d'Administration a délégué au comité de rémunération la charge de fixer la rémunération des dirigeants. Toutefois, la société « TLF » prendra acte de la remarque des services du CMF et se conformera aux dispositions de la réglementation en vigueur et ce, à partir de l'exercice 2022.

4.5.2.2. Note explicative de la note 2-13 : « Modifications comptables » :

L'article 4 de la convention de portage, de rétrocession et de rachat d'actions MLA signé en 2009 prévoit que tous les frais, droits, taxes ou autres liés aux actions de portage et supportés par AMEN BANK seront refacturés à Tunisie Leasing & Factoring. A ce titre, Amen Bank a procédé le 30 décembre 2021 à la facturation des montants desdits frais et taxes qu'elle a supporté durant les années antérieures, et s'élevant à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts. Parallèlement, TLF a facturé le montant des intérêts de retard sur le transfert des dividendes pour un montant de 344.987 dinars.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, le montant des frais et taxes facturés a été traité en tant que correction d'erreur, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2021 pour un montant de 3 821 146 dinars. Son effet sur l'exercice 2021 s'est traduit par la constatation d'une charge financière de 198 650 dinars.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce traitement a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2020 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité. Ce retraitement a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en diminution des capitaux propres dudit exercice de 2 940 279 dinars, une augmentation des charges financières de 300 323 dinars et une baisse des produits de placements de 580 543 dinars.

➤ **Les raisons de traitement du montant des frais et taxes relatifs à la convention de portage, signée avec « AMEN BANK » portant sur les titres MLA et facturés par cette dernière à « TLF », en tant que correction d'erreur :**

Le montant des frais et taxes facturés a été traité en tant que correction d'erreur du fait que ces frais ont été supportés par Amen Bank à la place de TLF durant la période 2012-2020 et qui auraient dû être facturés annuellement.

Par ailleurs et suite au changement du cadre légal algérien, il est devenu impossible pour les parties, d'exécuter les obligations issues de ladite convention.

TLF et AMEN BANK se sont rapprochées et convenues ce qui suit :

- ✓ La renonciation par Tunisie Leasing et Factoring au rachat des 590.957 actions MLA, objet de la convention de portage ;
- ✓ TLF se substitue à Amen Bank pour le rachat de 590.957 actions de la SFI et FMO ;
- ✓ Le paiement par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590.957 actions auprès de SFI et FMO.
- ✓ TLF prendra en charge tous les frais, droits, taxes ou autres liés à l'opération de portage et supportés par AMEN BANK.

Ainsi, Amen Bank a facturé à TLF le montant des frais et taxes liés à l'opération de portage et qui s'élève à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts.

4.5.2.3. Note explicative de la note 21 : « Produits des placements » :

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma	
- Produits des participations	5 382 777	16 390 343	15 797 943	(*)
- Produits des titres immobilisés	2 183	559 233	559 233	
- Revenus des autres créances immobilisées	2 337 622	798 171	810 028	(*)
- Revenus des valeurs mobilières de placement	444 921	340 214	340 214	
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	167 193	9 331 111	9 331 111	
- Retenues à la source libératoires	(469 362)	-	-	
Total	7 865 334	27 419 072	26 838 529	

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2-13)

➤ **Les raisons de la baisse enregistrée au niveau de la rubrique « Produits des participations » (-67,15%) :**

Les produits de participations en 2020 ont bénéficié d'éléments exceptionnels à savoir les dividendes distribués par MLA relatifs aux exercices 2018 et 2019 et utilisés pour l'augmentation du capital de MLA en 2020 (14,8 MD'T).

➤ **Les raisons de la hausse enregistrée au niveau de la rubrique « Revenus des autres créances immobilisés » (+192,87%) :**

Les revenus des autres créances immobilisées correspondent essentiellement à des produits de placements sur certificats de dépôt.

4.5.2.4. Note explicative de la rubrique « Garanties reçues des adhérents » figurant au niveau de l'état des engagements hors bilan :

Garanties reçues des adhérents : à la signature d'un contrat de factoring, TLF récupère en garantie des financements à accorder aux clients, un effet de commerce à hauteur de la limite de financement contractuel avalisé (aval par acte séparé) par le gérant, l'associé, le propriétaire de l'affaire et/ou une affaire du groupe.

Le billet à ordre et l'aval constituent les « garanties reçues des adhérents » et permettent en cas d'un éventuel contentieux, de recourir en cambiaire contre le client et l'avaliseur à hauteur de l'engagement de ce dernier envers TLF dans le cadre de son contrat de factoring.

Le montant comptabilisé, en hors bilan, en « garanties reçues des adhérents » correspond au montant des engagements adhérents couvert par un billet à ordre et l'aval.

4.5.3. Notes rectificatives

4.5.3.1. Bilan rectificatif :

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2021

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma
ACTIFS				
Caisse et avoirs auprès des banques	3	9 463 327	14 314 768	14 314 768
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	4	727 032 444	794 832 099	794 832 099
Acheteurs factorés	5	132 947 705	121 516 995	121 516 995
Portefeuille titre commercial	6	62 724 990	42 993 385	42 993 385
Portefeuille d'investissements	7	59 323 918	57 038 082	62 458 934 (*)
Valeurs Immobilisés	8	10 157 343	11 708 448	11 708 448
Autres actifs	9	23 912 077	32 022 054	26 601 202 (*)
TOTAL DES ACTIFS		1 025 561 804	1 074 425 831	1 074 425 831
PASSIFS				
Concours bancaires	10	1 447 583	1 954 824	1 954 824
Emprunts et dettes rattachées	11	666 654 424	727 396 849	727 396 849
Dettes envers la clientèle	12	18 917 545	17 325 898	17 325 898
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	50 879 089	37 773 481	37 773 481
Fournisseurs et comptes rattachés	13	78 699 773	85 368 416	85 368 416
Autres passifs	14	31 576 834	27 839 000	31 660 145 (**)
TOTAL DES PASSIFS		848 175 248	897 658 468	901 479 613
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		54 000 000	54 000 000	54 000 000
Réserves		50 761 840	58 935 320	58 935 320
Résultats reportés		68 117 524	57 388 506	57 388 506
Effet des modifications Comptables		(3 821 145)	-	(2 940 279) (**)
Résultat de la période		8 328 337	6 443 537	5 562 671 (**)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	15	177 386 556	176 767 363	172 946 218
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 025 561 804	1 074 425 831	1 074 425 831

(*) Chiffres retraités pour le besoin de la comparabilité(voir note 7)

(**) Chiffres retraités pour le besoin de la comparabilité(voir note 2-13)

4.5.3.2. Etat des engagements hors bilan rectificatif :

ÉTATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 décembre 2021

	(Montants exprimés en dinars)	
	31-déc. 2021	31-déc. 2020
ENGAGEMENTS DONNES	132 659 115	128 956 403
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	28 703 801	24 388 921
Engagements donnés en faveur des banques	45 360 000	51 419 489
Engagements sur autres titres	34 813 795	34 507 744
Engagements donnés sur l'activité du Factoring	23 781 519	18 640 249
ENGAGEMENTS RECUE	241 285 204	257 772 896
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	9 985 107	9 835 545
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 048	340 048
Intérêt à échoir sur contrats actifs	133 740 902	149 493 403
Garanties et engagements de financement reçu des banques	8 051 278	7 302 173
Autres garanties reçues	1 763 264	4 157 221
Garanties reçues des adhérents	87 404 605	86 644 506 (*)
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	117 300 000	61 800 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	117 300 000	61 800 000

(*) Retraités pour les besoins de comparabilité



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (L.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
IU: 004809611 - MF : 04809611AM 000
Mail : administration@finor.com.tn

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 400 902
www.deloitte.tn
MF : 587570 N/A/M/000

TUNISIE LEASING & FACTORING
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing et Factoring

I. Rapport sur l'audit des États Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Avril 2021, nous avons effectué l'audit des États Financiers de Tunisie Leasing & Factoring, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 31 mars 2022, font apparaître un total du bilan de 1.025.561.804 DT, un bénéfice net de 8.328.337 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 8.015.744 DT.

À notre avis, les États Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des États Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons votre attention sur la note 2.13 « Modifications comptables » qui indique qu'Amen Bank a facturé le montant des frais et taxes qu'elle a supporté durant les années antérieures au titre de l'opération de portage des actions MLA, et qui s'élève à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts.

Parallèlement, TLF a facturé le montant des intérêts de retard sur le transfert des dividendes pour un montant de 344.987 dinars.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, le montant des frais et taxes facturés a été traité en tant que correction d'erreur, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2021 pour un montant de 3 821 146 dinars. Son effet sur l'exercice 2021 s'est traduit par la constatation d'une charge financière de 198 650 dinars.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce traitement a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2020 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité. Ce retraitement a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en diminution des capitaux propres dudit exercice de 2 940 279 dinars, une augmentation des charges financières de 300 323 dinars et une baisse des produits de placements de 580 543 dinars.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

4.1 Revenus et produits assimilés

Question clé de l'audit

Les intérêts et produits assimilés de leasing et les revenus du factoring comptabilisés par Tunisie Leasing & Factoring s'élevaient au 31 décembre 2021 à 110 825 KDT et représentent 91% du total des produits d'exploitation dont 86% qui correspondent aux intérêts de leasing et 14% relatives aux revenus de Factoring. Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la société, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total de produits d'exploitation de la société.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Effectuer une revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par Tunisie Leasing & Factoring en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en sécurité de la technologie de l'information ;
- Identifier les contrôles clefs et réaliser des tests pour vérifier l'application effective de ces derniers incluant des contrôles automatisés ;
- Effectuer les tests de détails de rapprochement des données comptables et des informations issues du système d'information une revue analytique détaillée des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution des taux de sortie, les tendances du secteur de leasing ;
- Revoir la méthode appliquée pour la comptabilisation des revenus relatifs aux crédits reportés, dans le cadre des mesures de soutien prises en vertu du décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-19 du 15 mai 2020 à la suite de la pandémie Covid-19, et des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n° 2020-06 et n°2020-21 ;

- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 41 et en particulier que les intérêts sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers 2.5 « Opérations d'affacturage » & 2.6 « comptabilisation des revenus de leasing ».

4.2 Évaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

Question clé de l'audit

La société est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité de la société, constitue une zone d'attention majeure en raison :

- De l'importance du poste des créances sur la clientèle dans le bilan de la société (84%) soit un montant net de provision de 727 032 KDT pour l'activité de leasing (le montant des provisions et agios réservés représentent 11,4% du total des créances) et 132 948 KDT pour l'activité de factoring (le montant des provisions représente 4,23% du total des créances) ;
- De l'importance du coût du risque associé (soit une dotation de l'exercice de 13 587 KDT) dans le résultat de l'exercice ; et
- Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important.

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans les notes aux états financiers n°2-4 et n°2-5, ainsi que dans les notes explicatives n°4 et n°5.

Réponses apportées

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre société, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la société au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur ;
- Les procédures et contrôles définies par la société en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation ;
- Le calcul de la provision collective conformément à la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022.

En outre, nous avons vérifié, à travers un échantillonnage étendu, que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés conformément aux dispositions de la circulaire de Banque Centrale de Tunisie n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements. Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4.3 Évaluation du portefeuille titres

Question clé de l'audit

Les titres d'investissement s'élèvent à 59 324 KDT au 31 décembre 2021 comme indiqué dans la note 7 « Portefeuille d'investissement ».

A la date d'arrêté des comptes, les titres sont valorisés par la direction de la société sur la base de la valeur d'usage pour les titres cotés et non cotés, comme indiqué en note principes et méthodes comptables appliqués « 2.7 Portefeuille titres » des notes aux états financiers.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres non cotés est un point clé d'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de Tunisie Leasing et du jugement nécessaire à l'appréciation de la valeur d'usage.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier la procédure mise en place par la société dans le cadre du processus d'évaluation des titres non cotés ;
- Challenger les méthodes d'évaluation adoptées par Tunisie Leasing & Factoring et apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des titres non cotés au regard des critères prévus par les normes comptables concernés ainsi que les valeurs de marchés communiqués ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les États Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les États Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les États Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les États Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des États Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'États Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des États Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la

Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les États Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des États Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les États Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les États Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des États Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les États Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des États Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des États Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les États Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance de l'infraction commise par l'agent chargé des relations avec les administrations publiques et notamment le paiement des taxes et des infractions routières relatives aux véhicules récupérés.

Sur la base des travaux et investigations effectués durant la période 2019-2021, il a été constaté que l'agent en question s'est approprié des sommes de chèques tirés en sa faveur et qui devrait servir au paiement des droits et taxes.

Il a également procédé à la falsification de la signature de ses supérieurs hiérarchiques pour encaisser des sommes d'argent pour couvrir des dépenses fictives.

La société a déposé, en date du 20 décembre 2021, une plainte à ce sujet auprès du procureur de la république de Tunis. De notre côté et en application de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ce fait délictueux au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 13 janvier 2022.

Tunis, le 01 Avril 2022

Les commissaires aux comptes

FINOR

MUSTAPHA MEDHIOUB



Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

MOHAMED LOUZIR





Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
IU:004809611 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 400 902
www.deloitte.tn
MF : 587570 N/A/M/000

TUNISIE LEASING & FACTORING
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- 1) Le conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 25 août 2021 a autorisé la conclusion d'un contrat de prêt, non rémunéré, en compte courant associé avec TLG Finance d'un montant de 23 600 euros, soit 77 KDT.
- 2) Tunisie Leasing & Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Le nombre des actions en portage a été porté à 394.810 actions suite à l'attribution par MLA d'actions gratuites, puis à 590.957 actions suite à la conversion des dividendes de 2018 et 2019 en capital, ce qui a eu pour effet de porter les sommes avancées au titre du contrat de portage à 13.875.465 DT.

Ainsi, Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, suite au changement du cadre légal Algérien, il est devenu impossible pour les parties, d'exécuter les obligations issues de ladite convention

TLF et AMEN BANK se sont rapprochées et convenues ce qui suit :

- La renonciation par Tunisie Leasing et Factoring au rachat des 590.957 actions MLA, objet de la convention de portage ;
- TLF se substitue à l'Amen Bank pour le rachat de 590.957 actions de la SFI et FMO ;

- Le paiement par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590.957 actions auprès de SFI et FMO.
- TLF prendra en charge tous les frais, droits, taxes ou autres liés à l'opération de portage et supportés par AMEN BANK.

Ainsi, Amen Bank a facturé à TLF le montant des frais et taxes liés à l'opération de portage et qui s'élève à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts.

Parallèlement, TLF a facturé des intérêts d'un montant de 344.987 dinars au titre du retard des transferts de dividendes lui revenant.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 21 décembre 2021.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021 :

1. Le conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 29 août 2019 a autorisé la signature d'une nouvelle convention d'assistance technique avec la filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA).
Les prestations facturées au titre de l'exercice 2021 dans ce cadre, s'élèvent à 296 KDT.
2. Tunisie Leasing & Factoring a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2021 s'élève à 160 KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 août 2018.

3. La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créateur de 36 434 DT à la fin de l'exercice 2021.
Aucune charge n'a été facturée au titre de ce compte courant en 2021.

4. Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 25 août 2020 a autorisé la société à céder, par anticipation, ses participations dans les sociétés du Groupe Poulina pour un montant global de 8 381 KDT payable sur les exercices 2022, 2023 et 2024.

Au 31 décembre 2021, le montant des effets à recevoir s'élève à 8 381 KDT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération de l'ancien Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.

Le comité de rémunération réuni le 30 Avril 2021 a décidé de lui accorder une indemnité de départ à la retraite de 250 KDT (dont 125 KDT couverte par un contrat d'assurance) et de lui céder les deux voitures de fonction au dinar symbolique.

- La rémunération du nouveau Président du conseil d'administration a été arrêtée par le comité de rémunération réuni le 30 Avril 2021. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Le conseil d'administration réuni le 20 Avril 2017 a nommé le Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 24 Mai 2021, elle est composée de salaires et d'une prime d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.
- Les conseils d'administration réunis le 22 Août 2017 et le 22 Décembre 2017 ont nommé les Directeurs Généraux Adjoins. Leurs rémunérations ont été fixées par les comités de rémunération du 17 Juillet 2020 et du 24 Mai 2021, elles sont composées de salaires et de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (En DT) :

	ancien P.C.A		Nouveau P.C.A		D.G		D.G.A (Pôle Leasing)		D.G.A (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	101 753	-	253 673	-	708 649	90 349	336 222	34 076	338 691	33 578	131 760	131 760
Indemnité de départ à la retraite	125 000											
Avantages postérieurs à l'emploi (*)					3 730		1 331		1 888			
Total	226 753	-	253 673	-	712 380	90 349	337 553	34 076	340 578	33 578	131 760	131 760

(*) Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoins bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 12 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 01 Avril 2022

Les commissaires aux comptes

FINOR

MUSTAPHA MEDHIOUB



Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
MOHAMED LOUZIR



4.7 Analyse de la situation financière de Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2021

4.7.1 Engagements financiers au 31/12/2021

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement	45 360 000	45 360 000				
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	34 813 795	34 813 795				
g) engagement par signature	52 485 320	52 485 320				
TOTAL	132 659 115	132 659 115		0		
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	856 914 112	856 914 112				
b) Garantie réelle						
* hypothèques	9 985 107	9 985 107				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e)Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	133 740 902	133 740 902				
TOTAL	1 000 640 121	1 000 640 121				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	117 300 000	117 300 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	117 300 000	117 300 000				

4.7.2 Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2021

4.7.2.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing et Factoring

En Dinars

Emprunt Obligataire	Montant en dinars	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2021
Emprunt Obligataire 2015 - I	30 000 000	15/05/2020	TMM + 2,30% ou 7,65%	5 ans	5 407 240
		15/05/2022	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2015-I'	20 000 000	29/06/2020	7,70%	5 ans	3 385 000
		29/06/2022	7,90%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 - II	30 000 000	04/03/2021	7,50%	5 ans	7 545 600
		04/03/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2016 - I	30 000 000	05/04/2021	7,50%	5 ans	8 739 720
		05/04/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2016'	20 000 000	01/03/2022	7,60%	5 ans	10 440 000
		01/03/2024	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2017 - I	37 000 000	07/06/2024	7,80%	7 ans avec deux années de grâce	15 172 000
		07/06/2022	TMM+2,35%	5 ans	
		07/06/2022	7,55%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2017 - II	30 000 000	08/02/2023	7,95%	5 ans	19 664 160
		08/02/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2018 - I	23 608 700	07/05/2023	7,95%	5 ans	14 405 480
		07/05/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
		07/05/2023	TMM+2,30%	5 ans	
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2018'	20 492 000	17/01/2024	10,60%	5 ans	17 075 200
		17/01/2026	11,00%	7 ans avec deux années de grâce	
		17/01/2024	TMM+2,7%	5 ans	
		17/01/2026	TMM+3%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2019 - I	25 000 000	28/06/2024	11,40%	5 ans	19 070 000
		28/06/2026	11,70%	7 ans avec deux années de grâce	
		28/06/2024	TMM+2,7%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2020 - I	30 000 000	28/05/2025	11,60%	5 ans	24 000 000
Emprunt subordonné 'TLF 2020-Subordonné'	20 000 000	29/01/2026	10,25%	5 ans	20 000 000
Emprunt Obligataire 2021 -1	40 000 000	15/04/2026	9,70%	5 ans	40 000 000
Emprunt subordonné 'TLF 2021-Subordonné'	20 000 000	28/10/2026	9,80%	5 ans	20 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	376 100 700				224 904 400

4.7.2.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring

- Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2021

En Dinars

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 31/12/2021
BANQUES LOCALES					
Al Baraka Bank 2021	5 000 000	TMM+2,75%	Principal in fine le 16/02/2022	180 jours	5 000 000
Attijari Bank 2017	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	500 000
Attijari Bank 2018	10 000 000	TMM+2,5%	Trimestrielle	5 ans	2 500 000
Attijari Bank 2019	10 000 000	TMM+3%	Mensuelle	5 ans	5 500 019
Attijari Bank 2020 II	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	8 000 000
BIAT 2017	20 000 000	TMM + 2,25%	Trimestrielle	5 ans	2 857 145
BIAT 2020	30 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	5 ans	24 000 000
BIAT 2021	15 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	5 ans	15 000 000
Amen Bank 2018/1	20 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	4 ans	1 666 666
Amen Bank 2019	5 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	3 000 000
Amen Bank 2020 I	10 000 000	TMM+2,5%	Mensuelle	5 ans	7 000 000
Amen Bank 2020 II	13 000 000	TMM+1%	Trimestrielle	3 ans	8 666 667
Amen Bank 2021	7 000 000	TMM+1%	Trimestrielle	3 ans	6 300 000
Amen Bank MT7-FACTO	2 000 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	374 685
B.H 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	1 500 000
B.H 2018	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	3 500 000
B.H 2020	9 471 430	TMM+1%	Trimestrielle	7 ans	8 118 370
B.H MT2-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	1 153 421
B.H MT3-FACTO	1 528 570	TMM+1%	Trimestrielle	7 ans	1 358 727
B.T.E MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,50%	Semestrielle	5 ans	1 157 129
B.T.E MT2-FACTO-2020	2 000 000	TMM+1%	Mensuelle	5 ans	1 654 760
BT 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	500 000
BT 2019	10 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	5 ans	5 546 591
BT 2021	2 900 000	TMM+2,75%	Mensuelle	2 ans	2 900 000
STB 2018	10 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	3 500 000
STB 2020	5 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	3 750 000
ATB 2020	10 000 000	TMM+2,25%	Mensuelle	5 ans	6 833 333
ATB-FACTO	4 000 000	TMM+2,250%	Semestrielle	5 ans	2 800 000
CITIBANK	3 000 000	TMM+1,50%	Principal in fine le 28/01/2022	175 jours	3 000 000
CITIBANK	1 500 000	TMM+1,50%	Principal in fine le 10/01/2022	157 jours	1 500 000
TOTAL	266 400 000				139 137 513

- Encours des emprunts étrangers contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2021

En Dinars

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 31/12/2021
BANQUES ETRANGERES					
BEI (Crédit participatif)	1 619 000				154 398
BEI T1	20 634 165	0,958%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	1 473 869
BEI T2	1 942 996	1,256%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	138 786
BEI 2017-I	26 947 164	0,911%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	24 603 933
BEI 2017-II	3 634 670	1,208%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	3 318 612
BIRD 2012 I	4 916 154	3,90%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	351 154
BIRD 2012 II	3 073 291	4,15%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	219 521
BIRD 2014	1 510 553	4,740%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2023	10 ans	431 587
BIRD 2015	6 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/07/2027	12 ans	4 000 000
BIRD 2018	7 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/01/2030	12 ans	6 611 111
BAD 2013 I	4 953 318	4,330%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2022	10 ans	707 617
BAD 2013 II	990 753	4,720%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2023	10 ans	212 304
BERD 2019	40 326 000	3,960%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2024	5 ans	34 565 143
SANAD FUND 2019	31 615 000	3,268%	Semestrielle jusqu'à 05/10/2024	5 ans	21 076 668
SANAD FUND 2021	13 759 200	2,980%	Semestrielle jusqu'à 05/10/2026	5 ans	13 759 200
SANAD GGF 2019	18 976 200	3,100%	Semestrielle jusqu'à 15/12/2024	5 ans	12 650 794
PROPARCO 2020	46 983 000	3,550%	Semestrielle jusqu'à 15/02/2025	5 ans	36 542 334
RESPONSABILITY MICRO 2017	19 215 700	3,820%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	2 135 095
RESPONSABILITY SICAV LUX 2017	16 470 600	3,691%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	1 830 080
DEG 2017	44 340 000	3,310%	Semestrielle jusqu'à 25/12/2022	5 ans	11 085 000
FADES 2018	7 459 748	6,000%	Semestrielle jusqu'à 01/09/2028	10 ans	6 962 431
SYMBIOTICS 2019	31 780 000	4,479%	Semestrielle jusqu'à 17/06/2024	5 ans	17 654 187
BIO 2021	49 410 000	3,800%	Semestrielle jusqu'à 17/02/2025	4 ans	43 233 750
TOTAL	403 557 512				243 717 573

- Encours des crédits à court terme et lignes d'avance contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2021

Banques	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée (Jours)
BTE	929 539		
CITIBANK	2 000 000	TMM+1,5	180 jours
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5	166 jours
CITIBANK	1 100 000	TMM+1,5	175 jours
CITIBANK	1 500 000	TMM+1.5	161 jours
CITIBANK	1 500 000	TMM+1.5	170 jours
CITIBANK	1 000 000	TMM+1.5	179 jours
CITIBANK	1 500 000	TMM+1.5	152 jours
CITIBANK	2 000 000	TMM+1.5	122 jours
CITIBANK	2 000 000	TMM+1.5	178 jours
CITIBANK	1 000 000	TMM+1.5	177 jours
CITIBANK	1 700 000	TMM+1.5	169 jours
CITIBANK	1 800 000	TMM+1.5	179 jours
CITIBANK	2 600 000	TMM+1.5	181 jours
UIB	2 500 000	TMM+1.5	365 jours
UIB	1 000 000	TMM+1.5	365 jours
UIB	2 000 000	TMM+1.5	365 jours
UIB	3 000 000	TMM+1.5	365 jours
BTE	5 000 000	7,25%	364 jours
TOTAL	35 129 539		

- Encours des certificats de dépôts émis par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2021

Souscripteur	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée
TUNISIE COURTAGRE	1 000 000	7,25%	365 jours
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	1 000 000		

4.7.3 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TLF 2022-1

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
SICAV	6	120 500	12 050 000	30,13%
FCP	3	11 500	1 150 000	2,88%
PERSONNES MORALES	1	10 000	1 000 000	2,50%
PERSONNES PHYSIQUES	22	12 000	1 200 000	3,00%
ASSURANCES	4	46 000	4 600 000	11,50%
BANQUES	1	200 000	20 000 000	50,00%
Total	37	400 000	40 000 000	100%

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
Taux fixe	36	380 000	38 000 000	95,00%
Taux variable	1	20 000	2 000 000	5,00%
Total	37	400 000	40 000 000	100%

4.7.4 Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre

	PRODUITS				CHARGES				SOLDES		
	2021	2020 proforma	2019 (**)		2021	2020 proforma	2019 (**)		2021	2020 proforma	2019 (**)
Revenus du leasing et du factoring	110 979 851	109 916 474	109 117 747	Charges financières nettes	62 535 789	67 264 827 (*)	71 192 444 (**)				
Intérêts de retard & intercalaire	3 948 880	5 689 282	4 951 866								
Commissions encourues	-94 971	-107 275	-143 145								
Variation des agios réservés	-4 104 118	-4 926 034	-3 192 635								
Autres produits d'exploitation	2 906 200	2 421 556	2 323 259								
Produit d'exploitation	113 635 842	112 994 003	113 057 092	Total des charges nettes financières	62 535 789	67 264 827	71 192 444	Marge commerciale (PNB)	51 100 053	45 729 176	41 864 648
Marge commerciale (PNB)	51 100 053	45 729 176	41 864 648	Charges de personnel	17 788 301	16 166 608	15 466 458				
Produits des placements	7 865 334	26 838 529 (*)	5 562 006 (**)	Autres charges d'exploitation	8 283 617	6 795 541	6 908 910				
Sous Total	58 965 387	72 567 705	47 426 654	Sous Total	26 071 918	22 962 149	22 375 368	Excédent Brut d'exploitation	32 893 469	49 605 556	25 051 286
Excédent Brut d'Exploitation	32 893 469	49 605 556	25 051 286	Dotations aux amortissements	2 342 097	2 284 050	1 957 228				
Reprise sur provisions sur créances				Dotations aux provisions sur créances	13 586 884	19 962 154	13 735 824				
Reprise sur provisions sur titres				Dotations aux provisions sur titres	2 213 227	6 793 429	3 145 835				
Reprise sur provisions sur risques				Dotations aux provisions sur risques	2 191 993	9 484 594	785 683				
				divers							
Autres produits ordinaires	370 124	354 252	590 963	Autres pertes ordinaires	387 222	28 854	2 305				
				Impôts sur les sociétés	3 866 586	4 991 882	1 787 249				
Sous Total	33 263 593	49 959 808	25 642 249	Sous Total	24 588 009	43 544 963	21 414 124	Résultat des activités ordinaires	8 675 584	6 414 845	4 228 125
Résultat des activités ordinaires après impôts	8 675 584	6 414 845	4 228 125	Résultat négatif des activités ordinaires							
Gains extraordinaires		-	-	Pertes extraordinaires	347 247	852 174	169 015		-347 247	-852 174	-169 015
				Sous Total	347 247	852 174	169 015	Résultat net de l'exercice avant modifications comptables	8 328 337	5 562 671	4 059 110
Effet positif de modification comptable		0		Effet négatif de modification comptable	3 821 145	2 940 279	2 121 780				
TOTAL	8 675 584	6 414 845	4 228 125					Résultat net de l'exercice après modifications comptables	4 507 192	2 622 392	1 937 330

(*) retraités pour des besoins de comparabilité

(**) exercice 2019 retraité pour des besoins de comparabilité

4.7.5 Tableau de mouvement des capitaux propres après affectation

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation de capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2019 avant affectation	54 000 000	27 436 462	10 870 951	-	4 500 000	3 776 843	13 657 184	51 204 778	4 877 608	170 323 826
Affectations approuvées par l'AGO du 26/06/2020					243 880			4 633 728	(4 877 608)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2019								-		-
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 550 000)	1 550 000		-
Solde au 31 décembre 2019 après affectation	54 000 000	27 436 462	10 870 951	-	4 743 880	3 776 843	12 107 184	57 388 506	-	170 323 826
Résultat au 31 décembre 2020									6 443 537	6 443 537
Solde au 31 décembre 2020 avant affectation	54 000 000	27 436 462	10 870 951	-	4 743 880	3 776 843	12 107 184	57 388 506	6 443 537	176 767 363
Affectations approuvées par l'AGO du 30/04/2021					656 120			5 787 417	(6 443 537)	-
Réintégration prime d'émission		(1 004 600)						1 004 600		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2020								(3 888 000)		(3 888 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(7 825 000)	7 825 000		-
Solde au 31 décembre 2020 après affectation	54 000 000	26 431 862	10 870 951	-	5 400 000	3 776 843	4 282 184	68 117 523	-	172 879 363
Modifications comptables								(3 821 145)		(3 821 145)
Résultat au 31 décembre 2021									8 328 337	8 328 337
Solde au 31 décembre 2021 avant affectation	54 000 000	26 431 862	10 870 951	-	5 400 000	3 776 843	4 282 184	64 296 378	8 328 337	177 386 555
Affectations approuvées par l'AGO du 26/04/2022							2 200 000	6 128 337	(8 328 337)	-
Réintégration prime d'émission		(5 400 000)						5 400 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2021								(5 400 000)		(5 400 000)
Solde au 31 décembre 2021 après affectation	54 000 000	21 031 862	10 870 951	-	5 400 000	3 776 843	6 482 184	70 424 715	-	171 986 555

4.7.6 Répartition des résultats des trois derniers exercices

(En dinars)

Désignations	2021	2020	2019
Bénéfice net	8 328 337	6 443 537	4 877 608
+ Report à nouveau	64 296 379	57 388 506	51 204 778
+ Réintégration prime d'émission	5 400 000	1 004 600	0
= Total	78 024 716	64 836 643	56 082 386
- Réserve légale	0	656 120	243 880
= Solde	78 024 716	64 180 523	55 838 506
- Réserve spéciale de réinvestissement	2 200 000	0	0
+ Reprise sur réserve spéciale de réinvestissement	0	7 825 000	1 550 000
= Bénéfice disponible	75 824 716	72 005 523	57 388 506
- Dividendes	5 400 000	3 888 000	0
= Résultat reporté	70 424 716	68 117 523	57 388 506

4.7.7 Évolution des revenus du leasing, du factoring et du résultat d'exploitation

(En dinars)

Désignation	2021	2020*	2019
Revenus de leasing et factoring	110 824 613	110 679 722	110 876 978
Produit net	58 965 387	72 567 705	48 245 152
Résultat d'exploitation	12 559 268	11 081 329	6 245 214
Capital social	54 000 000	54 000 000	54 000 000
Nombre d'actions	10 800 000	10 800 000	10 800 000
Revenus par action	10,262	10,248	10,266
Produit net par action	5,460	6,719	4,467
Résultat d'exploitation par action	1,163	1,026	0,578

* retraités pour des besoins de comparabilité

4.7.8 Évolution du résultat net

(En dinars)			
Désignation	31/12/2021	31/12/2020 *	31/12/2019 *
Bénéfice avant impôt (1)	12 542 170	11 406 727	6 015 374
Bénéfice net d'impôt avant modifications comptables (2)	8 328 337	5 562 671	4 059 110
Bénéfice consolidé avant impôt (3)	16 334 906	22 354 112	30 829 482
Bénéfice consolidé net d'impôt (4)	6 771 711	12 545 581	16 404 253
Capital social	54 000 000	54 000 000	54 000 000
Nombre d'actions (5)	10 800 000	10 800 000	10 800 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(5)	1,161	1,056	0,557
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(5)	0,771	0,515	0,376
Bénéfice consolidé par action avant impôt (3)/(5)	1,512	2,070	2,855
Bénéfice consolidé par action net d'impôt (4)/(5)	0,627	1,162	1,519
Bénéfice avant impôt/capital social	23,23%	21,12%	11,14%
Bénéfice net d'impôt/capital social	15,42%	10,30%	7,52%

* retraités pour des besoins de comparabilité

4.7.9 Évolution des dividendes

(En dinars)			
Désignation	2021	2020	2019
Dividendes en dinars	5 400 000	3 888 000	0
Dividendes par action en dinars	0,500	0,36	0
% du nominal	10,00%	7,20%	0,00%
Date de mise en paiement	11/05/2022	18/05/2021	-

4.7.10 Évolution de la marge brute d'autofinancement

(En dinars)			
Désignation	2021	2020 *	2019 *
Bénéfice net d'impôt avant modifications comptables (1)	8 328 337	5 562 671	4 059 110
Dotations aux amortissements (2)	2 342 097	2 284 050	1 957 228
Dotations nettes aux provisions (3)	17 992 104	36 240 177	17 667 342
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	28 662 538	44 086 898	23 683 680

* retraités pour des besoins de comparabilité

4.7.11 Indicateurs de gestion et ratios du Leasing

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	31/12/2021	31/12/2020 **	31/12/2019 **
Résultat net avant modifications comptables (1)	8 328	5 563	4 059
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	849 081	900 284	909 078
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	853 367	902 717	932 363
Fonds propres (avant résultat net) (3)	172 879	170 324	165 446
Capitaux propres avant affectation	177 387	172 946	167 384
Créances sur la clientèle	727 032	794 832	849 473
Créances classées (4)	111 314	103 781	81 773
Produits réservés (5)	13 233	10 610	6 762
Total Provisions (6)	66 188	56 034	42 024
Emprunts et ressources spéciales (7)	668 102	729 352	777 431
Charges financières	62 536	67 265	71 192
Charges d'exploitation (Charges de personnel+autres charges d'exploitation+dotation aux amortissements des valeurs immobilisées) (8)	28 414	25 246	24 333
Produit net (9)	58 965	72 568	47 427
Total brut des créances (10)	824 663	878 328	908 738
Total bilan (11)	1 025 562	1 074 426	1 112 792
Intérêts de crédit bail	99 802	98 984	94 559
Dettes envers la clientèle	18 918	17 326	19 632
Charges de personnel	17 788	16 167	15 466
Portefeuille titre commercial	62 725	42 993	2 692
Portefeuille d'investissement	59 324	62 459	56 913
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	20,26%	18,87%	17,74%
Taux de créances classées (4)/(10)	13,50%	11,82%	9,00%
Ratio de couverture des créances classées (5+6)/(4)	71,35%	64,22%	59,66%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	13,11%	11,53%	9,00%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT *	19,28%	17,99%	17,59%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	17,30%	16,10%	15,04%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	65,14%	67,88%	69,86%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	70,89%	73,98%	76,34%
Emprunts et Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle	94,50%	93,94%	93,83%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	30,17%	22,28%	32,61%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	34,11%	42,61%	28,67%
Coefficient d'exploitation (8)/(9)	48,19%	34,79%	51,31%
Ratios de rentabilité			
ROE (1)/(3)	4,82%	3,27%	2,45%
ROA (1)/(11)	0,81%	0,52%	0,36%
Résultat net / Produit net	14,12%	7,67%	8,56%
Intérêts de crédit bail / créances sur la clientèle	13,73%	12,45%	11,13%
Produits nets / total bilan	5,75%	6,75%	4,26%

* Tel que modifié par la circulaire 2012-09 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

** Retraités pour des besoins de comparabilité

4.7.12 Indicateurs de gestion et ratios du Factoring

En milliers de Dinars

INDICATEURS	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Volume des factures achetées	404 488	353 281	458 021	14,49%
Volume des factures financées	320 430	280 308	366 402	14,31%
Total des Engagements Courants (a)	103 940	99 003	118 396	4,99%
Total des Engagements Classés (b)	5 341	5 110	4 522	4,52%
Total des Engagements (c)=a+b	109 281	104 113	122 918	4,96%
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)	4,89%	4,91%	3,68%	
Commissions d'affacturage	4 556	4 419	5 348	3,10%
Commissions de financement	10 297	11 846	13 857	-13,07%
Autres commissions	274	357	306	-23,30%

4.8 États financiers consolidés au 31/12/2021

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021, ne s'accroissent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises et de la réglementation en vigueur, en ce qui concerne:

- Les états financiers consolidés du groupe « TLF » ont été établis sur la base d'états financiers provisoires d'une filiale non audités ni arrêtés par sa gouvernance et ce, contrairement aux dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales.
- La société « TLF » a considéré la société « MLA » détenue à raison de 30% en tant que société filiale et consolidée par la méthode d'intégration globale alors qu'elle ne satisfait pas aux conditions requises par les dispositions du paragraphe 10 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- La société « TLF » a pris en considération pour la détermination du pourcentage d'intérêt dans le capital de la société « MLA » les titres acquis dans le cadre d'un contrat de portage, et ce contrairement aux dispositions des normes comptables en vigueur.
- L'état des engagements hors bilan consolidé fait figurer la valeur des biens donnés en leasing, parmi les engagements reçus et ce, contrairement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location.
- L'existence d'un écart entre le fichier de gestion des engagements du leasing financier et l'extraction comptable d'une société filiale. Ceci a eu comme impact, une sous-évaluation des prêts et créances envers la clientèle d'une part, et une sous-évaluation des dettes fournisseurs d'autre part.

Par ailleurs, les notes aux états financiers consolidés ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment:

- Une note indiquant, le pays d'enregistrement ou de résidence des sociétés filiales et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- Une note portant sur la nature de la relation entre la société mère « TLF » et certaines sociétés dans lesquelles elle ne détient pas, directement ou indirectement par des filiales, plus de la moitié des droits de vote, considérées comme filiales et consolidées par la méthode d'intégration globale et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- Une note conformément aux dispositions du paragraphe 20 de la NC 36 relative aux participations dans des entreprises associées portant sur :
 - La quote-part dans les éventualités et engagements en capital d'une entreprise associée pour laquelle la société est aussi éventuellement responsable.
 - Les éventualités qui proviennent du fait que la société est solidairement responsable de tous les passifs de l'entreprise associée.
- Une note sur les méthodes de conversion des opérations en monnaie étrangère et ce conformément aux dispositions de la norme 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.
- Une note sur les transactions avec les parties liées portant sur les politiques de fixation des prix entre les parties liées, et ce, conformément au paragraphe 22 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.

La société s'engage pour l'établissement de ses états financiers consolidés, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et à la réglementation en vigueur et ce, pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2022 et suivants.

4.8.1 Bilan consolidé au 31/12/2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma
ACTIFS				
Caisse et avoirs auprès des banques	5	147 487 433	126 172 914	126 172 914
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	6	1 565 227 063	1 638 421 043	1 638 421 043
Acheteurs Factorés	7	132 947 705	121 516 995	121 516 995
Portefeuille titre commercial		63 799 809	43 903 186	43 903 186
Portefeuille d'investissements	8	14 489 576	15 403 919	15 403 919
Titres mis en équivalence	8	2 745 338	3 081 810	3 081 810
Valeurs Immobilisés	9	154 107 074	165 080 872	165 080 872
Actifs d'impôts différés	10	12 533 614	11 792 884	11 792 884
Autres actifs	11	69 396 546	74 771 198	69 350 346 (**)
TOTAL DES ACTIFS		2 162 734 158	2 200 144 821	2 194 723 969
PASSIFS				
Concours bancaires	12	40 612 398	84 266 623	84 266 623
Emprunts et dettes rattachées	13	1 340 722 752	1 333 420 078	1 333 420 078
Dettes envers la clientèle	14	89 932 123	86 592 277	86 592 277
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	7	50 879 089	37 773 481	37 773 481
Fournisseurs et comptes rattachés		125 143 492	136 383 132	136 383 132
Passifs d'impôts différés	10	4 510 934	6 022 707	6 022 707
Autres passifs	15	124 147 637	112 033 055	115 854 200 (*)
TOTAL DES PASSIFS		1 775 948 425	1 796 491 353	1 800 312 498
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		54 000 000	54 000 000	54 000 000
Réserves consolidés		158 772 335	160 443 826	155 022 974 (**)
Effet des modifications Comptables		(3 821 145)	-	(2 940 279) (*)
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		208 951 190	214 443 826	206 082 695
Résultat Consolidé		11 040 307	8 979 580	8 098 714 (*)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	16	219 991 497	223 423 406	214 181 409
INTERETS MINORITAIRES	17	166 794 235	180 230 062	180 230 062
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		386 785 732	403 653 468	394 411 471
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		2 162 734 158	2 200 144 821	2 194 723 969

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (note 4-10)

(**) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (note 4-11)

4.8.2 État des engagements hors bilan consolidé au 31/12/2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
ENGAGEMENTS DONNEES	160 477 556	149 431 589
Engagements de financements en faveur de la clientèle	80 303 761	63 504 356
Engagements donnés en faveur des banques(*)	45 360 000	51 419 489
Engagements sur titres	34 813 795	34 507 744 (**)
ENGAGEMENTS RECUS	1 053 671 356	1 127 342 925
Garanties reçues	11 860 539	14 479 112
Intérêts à échoir sur contrats actifs	195 051 295	217 767 050
Garanties reçues des adhérents	87 404 605	86 644 506 (**)
Valeurs des biens, objet de leasing	759 354 917	808 452 257 (**)
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	127 620 000	161 278 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	127 620 000	161 278 000

(*) Cette rubrique correspond au montant des effets et titres de crédit domiciliés chez les banques

(**) Retraités pour les besoins de comparabilité

4.8.3 État de résultat consolidé au 31/12/2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		31-déc.	31-déc.	31-déc.
	Notes	2021	2020	2020 Proforma
Produits d'exploitations				
Revenu de crédit bail	18	209 879 210	217 407 985	217 407 985
Revenu du factoring	19	15 032 021	16 514 872	16 514 872
Revenu des opérations de location longue durée		32 422 555	35 690 078	35 690 078
Autres produits d'exploitation		2 906 200	2 421 556	2 421 556
Produits des placements		2 945 575	11 356 758	10 776 215 (*)
Total des Produits d'exploitations		263 185 561	283 391 249	282 810 706
Coût des opérations de location longue durée		(20 304 029)	(21 617 537)	(21 617 537)
Intérêts et charges assimilés	20	(107 741 494)	(117 499 417)	(117 799 740) (*)
PRODUIT NET		135 140 038	144 274 295	143 393 429
Charges d'exploitations				
Charges de personnel		(43 010 094)	(47 907 972)	(47 907 972)
Autres charges d'exploitation		(30 912 215)	(29 659 500)	(29 659 500)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(4 255 715)	(7 966 483)	(7 966 483)
Total des Charges d'exploitations		(78 178 024)	(85 533 955)	(85 533 955)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		56 962 014	58 740 340	57 859 474
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	21	(33 155 335)	(36 369 151)	(36 369 151)
Dotations aux provisions pour risques divers	22	(7 197 774)	(9 668 768)	(9 668 768)
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 608 905	12 702 421	11 821 555
Autres gains ordinaires		1 718 769	10 562 805	10 562 805
Autres pertes ordinaires		(1 992 768)	(30 248)	(30 248)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		16 334 906	23 234 978	22 354 112
Impôts différés		1 796 768	4 495 796	4 495 796
Impôts exigibles		(11 552 459)	(15 334 340)	(15 334 340)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		6 579 215	12 396 434	11 515 568
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	192 496	1 030 013	1 030 013
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		6 771 711	13 426 447	12 545 581
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	4 268 596	(4 446 867)	(4 446 867)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		11 040 307	8 979 580	8 098 714
Effet des modification Comptable		(3 821 145)	-	(2 940 279) (*)
Résultat net après modifications comptables		7 219 162	-	5 158 435
Résultat par action		1,022	0,831	0,750

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (note 4-10)

4.8.4 État de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2021

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31-dec 2021	31-dec 2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	23	876 463 514	822 576 875
Encaissements reçus des acheteurs factorés	24	338 123 387	316 838 032
Financements des adhérents	24	(320 401 495)	(280 307 724)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(25 854 999)	(25 170 642)
Intérêts payés		(61 156 522)	(80 558 556)
Impôts et taxes payés		(71 043 882)	(62 158 711)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	25	(585 353 392)	(481 745 511)
Autres flux de trésorerie		(49 402 465)	(54 796 385)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		101 374 146	154 677 378
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	26	(38 485 615)	(12 573 730)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	27	5 423 690	14 703 645
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	28	(1 087 841)	(16 299 773)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	29	2 038 978	9 561 859
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(32 110 788)	(4 607 999)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Ecaissements suite à l'émission d'action		-	16 208 000
Dividendes et autres distributions	30	(12 258 907)	(7 280)
Encaissements provenant des emprunts	13	297 743 756	333 818 430
Remboursement d'emprunts	13	(344 082 768)	(429 238 495)
Flux liés au financement à court terme		53 193 207	(69 129 107)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(5 404 713)	(148 348 452)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		1 110 098	(1 889 092)
Variation de trésorerie		64 968 744	(168 165)
Trésorerie au début de l'exercice	31	41 906 291	42 074 456
Trésorerie à la clôture de l'exercice	31	106 875 035	41 906 291

4.9 Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2021

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TUNISIE LEASING & FACTORING** » est composé de dix sociétés spécialisées chacune notamment dans les métiers suivants: le leasing, le crédit, le factoring et la location longue durée.

- La société « **Tunisie Leasing&Factoring** », est une société de droit tunisien, créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Au cours de l'exercice 2017, l'activité d'affacturage a été reprise suite à l'opération de fusion entre la société mère « Tunisie Leasing » et sa filiale « Tunisie Factoring »

Le capital social de Tunisie Leasing et factoring s'élève au 31 Décembre 2021 à la somme de 54.000.000 dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève, au 31 Décembre 2021, à la somme de 6.500.000.000 DZD divisé en 6.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **TLG FINANCE** » est une société par action simplifiée créée le 1^{er} octobre 2014 avec pour objet principal l'acquisition, la détention, la cession et la gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de locations opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées. Son capital initial s'élève à 30 000,00 Euros.

L'assemblée générale mixte du 10 septembre 2015 a décidé de porter le capital social à 18 560 000,00 Euros par émission de 1 853 000 actions nouvelles de 10 Euro chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 06 janvier 2017 a décidé de porter le capital social à 21 877 000,00 Euros par émission de 331 700 actions nouvelles de 10 Euro chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

- La société « **ALIOS Finance SA** », société holding créée en 1998, avec pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit-bail et le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 Décembre 2021 à € : 12.264.164 divisé en 1.114.924 actions de € : 11 chacune.

Alios Finance est présent actuellement dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie et Kenya), soit sous forme de filiales ou de succursales.

▪ Sociétés d'investissement

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- ❖ **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque. Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinar chacune, totalement libérées. Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.
- ❖ **Tunisie - Participations** : constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 5.000 dinars, divisé en 500 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- ❖ **Tuninvest International-SA** : constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 5.000 dinars, divisé en 500 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- ❖ **Tuninvest Innovations-Sicar** : constituée en 2002. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ Les autres sociétés du Groupe

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** : est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social s'élève à 3.000.000 dinars, divisé en 30.000 parts de 100 dinars chacune.
- **Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)** : est une société anonyme de droit Tunisien, constitué le 02 février 2001. Le capital social s'élève à D : 40.000 divisé en 40.000 actions de 1D chacune, souscrite et libéré en totalité. La société a pour objet d'effectuer en Tunisie et à l'étranger des missions d'audit économique, juridique et financier et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet social.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après :

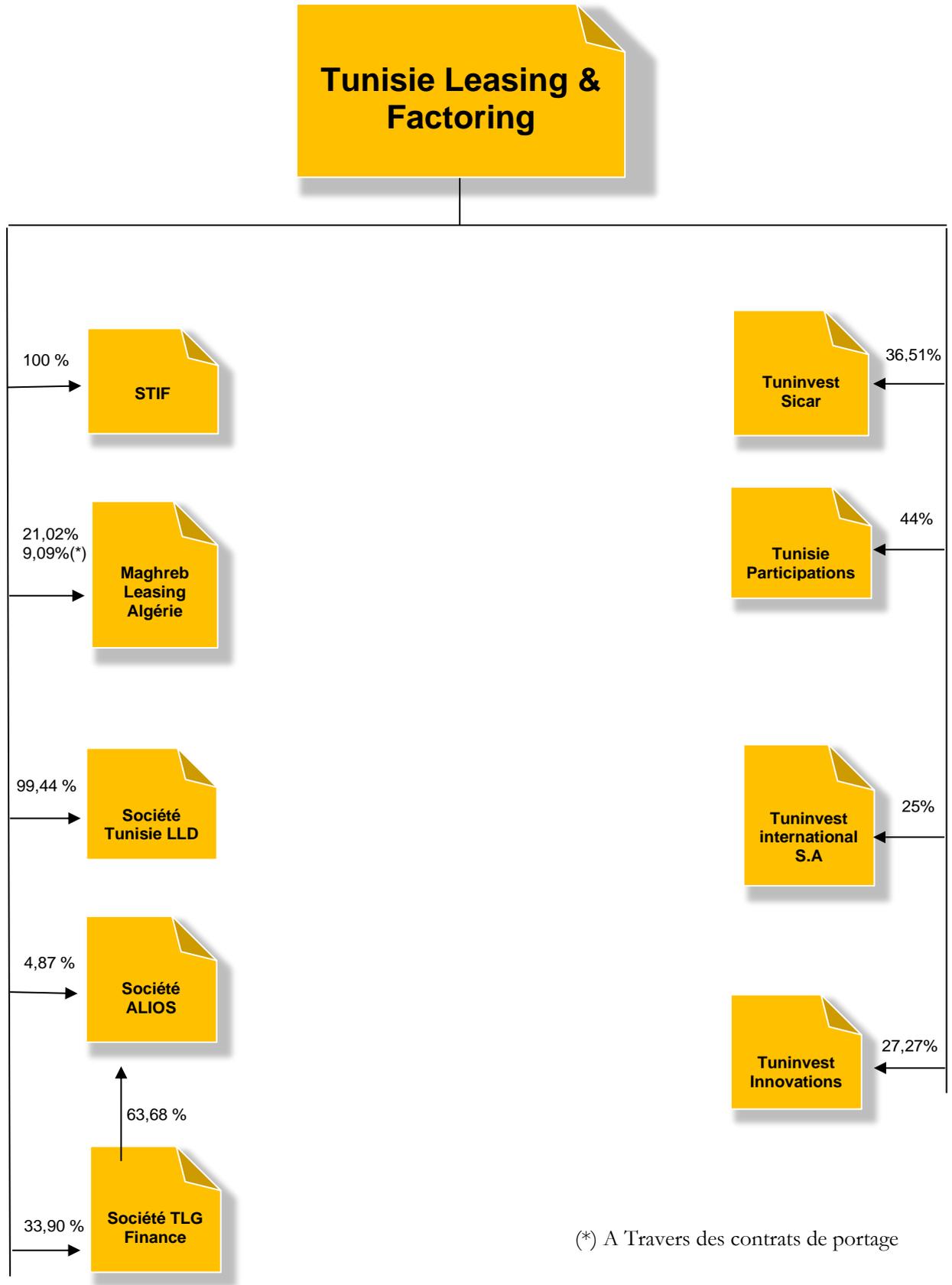
Tableau des Participations au 31 Décembre 2021

Sociétés	Tuninvest SICAR		Tunisie Participations		Tuninvest Inter S.A		Tuninvest Innov. SICAR		STIF		Tunisie Location LD		ALIOS		TLG FINANCE		Maghreb L. Algérie	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%			Titres	%
Tunisie Leasing	352 645	36,51%	220	44,00%	125	25,00%	13 636	27,27%	40 000	100,00%	29 832	99,44%	54 245	4,87%	741 642	33,90%	1 366 444	21,02%
Tunisie Participations																		
Tuninvest SICAR																		
Tuninvest International S.A																		
Tunisie Factoring																		
TLG FINANCE													709 931	63,68%				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																		
Autres	613 355	63,49%	280	56,00%	375	75,00%	36 364	72,73%			168	0,56%	350 748	31,46%	1 446 058	66,10%	5 133 556	78,98%
Total	966 000	100,00%	500	100,00%	500	100,00%	50 000	100,00%	40 000	100,00%	30 000	100,00%	1 114 924	100,00%	2 187 700	100,00%	6 500 000	100,00%

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 décembre 2021

Sociétés	Tuninvest SICAR		Tunisie Participations		Tuninvest Inter S.A		Tuninvest Innov.		STIF		Tunisie Location		ALIOS		TLG FINANCE		Maghreb L. Algérie	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		100,00%		99,44%		4,87%		33,90%		21,02%	9,09% (*)
Tunisie Participations																		
Tuninvest SICAR																		
Tuninvest International S.A																		
Tunisie Factoring																		
TLG FINANCE													21,59%					
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																		
Autres																		
Total	36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		100,00%		99,44%		4,87%	21,59%	33,90%		21,02%	9,09%
Total participation	36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		100,00%		99,44%		26,45%		33,90%		30,11%	

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2021**



NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing&Factoring, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes:

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
MAGHREB LEASING ALGERIE	Contrôle exclusif	Intégration globale
TLG FINANCE	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALIOS	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisienne d'ingénierie Financière	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest International .SA	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Participations	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence

- (1) Bien que Tunisie Leasing & Factoring détienne 44% du capital de Tunisie Participations et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing&Factoring est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

▪ Traitement des participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ Intégration des sociétés sous contrôle exclusif

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

▪ Conversion des états financiers des entités étrangères

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifique à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2012-09 du 29 juin 2012, n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2018-06 du 5 juin 2018, ainsi que la circulaire de la BCT n° 2022-02 du 04 Mars 2022.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing & Factoring sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe Tunisie Leasing & Factoring sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2: Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants:

Logiciels	20% et 33%
Constructions	5%
Constructions sur sol d'autrui	20%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
Matériel informatique	15% et 33%
Installations générales	10% et 15%

4.1 : Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier. Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4.2: Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4.3: Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par TLF et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, TLF enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des Finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing & Factoring comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche

économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir. Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.4: Politique de provisions

Le coût du risque est calculé conformément à la réglementation en vigueur.

4.6.1 : Provision à caractère individuel

Société mère (Activité Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de

Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

Filiale (Maghreb Leasing Algérie)

Les provisions pour créances sont constituées par référence aux termes de l'instruction de la Banque d'Algérie N° 74-94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers, en fonction de l'ancienneté des impayés.

Les catégories sont au nombre de quatre (4) :

	Taux de provision
Créances courantes	-
Créances à problèmes potentiels	20%
Créances très risquées	50%
Créances compromises	100%

Les garanties ne sont pas prises en considération pour le calcul des provisions.

Filiale (Alios)

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 1er décembre 2015, Alios a adopté une mise à jour sur l'ancienne politique de provisionnement en vue de s'aligner avec la méthodologie de provisionnement de Tunisie Leasing. Les aménagements de cette politique qui prévoient :

1. La prise en compte pour le crédit-bail et pour la Location avec Option d'Achat (LOA) de la valeur des biens financés, et ce comme garantie déductible de l'assiette de provisionnement.
Les taux de provisionnement sont : (5% à partir d'1 jour de retard, 30% à partir de 90 jours, 75% à partir de 180 jours et 100% à partir de 360 jours et en cas de contentieux. Ces taux s'appliquent sur le risque total (impayés + encours).
2. L'assouplissement des taux de provisionnement pour les financements destinés aux particuliers (Crédit à la consommation et la Location avec Option d'Achat (LOA) du fait que les premiers retards sont en général imputables aux employeurs qui nous règlent les prélèvements à la source des échéances avec un certain délai.
Le taux de provisionnement est de 5% (à partir du 1er jour de retard), suivi de 30% (30 jours), 50% (60 jours), 75% (120 jours) et 100% (180 jours et contentieux).

Activité Factoring

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
- A : Actifs courants	-
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

Tunisie Factoring (société absorbée par Tunisie Leasing) distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

- (1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :
 - Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
 - Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.
Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

- (2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

4.6.2 : Provision à caractère général

Il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la TLF.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing et factoring sont déduites des actifs correspondants.

4.7: Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing&Factoring ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location. Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés et ce, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, émanant des Banques Centrales de chaque filiale.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4.10: Modifications comptables :

L'article 4 de la convention de portage, de rétrocession et de rachat d'actions MLA signé en 2009 prévoit que tous les frais, droits, taxes ou autres liés aux actions de portage et supportés par AMEN BANK seront refacturés à Tunisie Leasing & Factoring. A ce titre, Amen Bank a procédé le 30 décembre 2021 à la facturation des montants desdits frais et taxes qu'elle a supporté durant les années antérieures, et s'élevant à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts. Parallèlement, TLF a facturé le montant des intérêts de retard sur le transfert des dividendes pour un montant de 344.987 dinars.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, le montant des frais et taxes facturés a été traité en tant que correction d'erreur, dont l'effet sur les exercices

antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2021 pour un montant de 3 821 146 dinars. Son effet sur l'exercice 2021 s'est traduit par la constatation d'une charge financière de 198 650 dinars.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce traitement a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2020 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité. Ce retraitement a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en diminution des capitaux propres dudit exercice de 2 940 279 dinars, une augmentation des charges financières de 300 323 dinars et une baisse des produits de placements de 580 543 dinars.

4.11 : Ajustement des capitaux propres d'ouverture :

Au 31 décembre 2020, les dividendes de 2018 et 2019 des actions MLA en portage ont été présentés sous la rubrique « produits à recevoir » pour un montant de 5.420.852 dinars, alors qu'ils ont été convertis en capital de ladite société.

Ce montant qui constitue une composante du coût des actions en portage n'a pas été éliminé lors de l'intégration des titres de MLA, acquis par TLF à travers le contrat de portage avec Amen Bank.

En conséquence, les capitaux propres d'ouverture ont été ajustés et les données comparatives de l'exercice 2020 ont été retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité.

Ce traitement a eu pour effet de réduire les capitaux propres d'ouverture et les produits à recevoir d'un montant de 5.420.852 dinars.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique se détaille comme suit

	31-déc 2021	31-déc 2020
-Banques	147 206 163	125 690 772
-Caisses	281 270	482 142
Total général	147 487 433	126 172 914

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

6.1 : Créances sur la Clientèle, Opérations de Leasing :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Encours financiers	1 522 735 189	1 603 422 914
- Impayés	291 811 928	263 911 410
- Intérêts échus différés	(6 344 814)	(6 411 476)
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	8 054 395	9 880 914
Total brut des créances de leasing	1 816 256 698	1 870 803 762
- Provisions pour dépréciation des encours	(84 095 074)	(87 866 655)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(131 983 779)	(116 142 808)
- Provisions collectives	(17 438 695)	(15 098 321)
- Produits réservés	(17 512 088)	(13 274 935)
Total des provisions	(251 029 636)	(232 382 719)
Soldes nets	1 565 227 063	1 638 421 043

6.2 : Créances de Leasing : Impayés

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	219 755 643	216 072 790
	<u>219 755 643</u>	<u>216 072 790</u>
A déduire :		
- Provisions	(77 739 347)	(78 258 530)
- Produits réservés	(7 794 010)	(7 194 430)
	<u>134 222 286</u>	<u>130 619 830</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	72 056 285	47 838 620
	<u>72 056 285</u>	<u>47 838 620</u>
A déduire :		
- Provisions	(54 244 432)	(37 884 278)
- Produits réservés	(9 718 078)	(6 080 505)
	<u>8 093 775</u>	<u>3 873 836</u>
<u>Montant net</u>	<u>8 093 775</u>	<u>3 873 836</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>142 316 061</u>	<u>134 493 667</u>

NOTE 7 : COMPTES COURANTS DES ADHÉRENTS ET COMPTES DES ACHÉTEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 Décembre 2021, comme suit :

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux		128 508 840	121 496 176
Comptes des acheteurs export		1 586 359	1 666 453
Comptes des acheteurs import		8 718 970	4 491 447
	<u>Sous total</u>	138 814 169	127 654 076
	(A)		
A déduire			
Provisions individuelles sur compte adhérents		(4 841 260)	(5 109 581)
Provisions collectives sur compte adhérents		(1 025 108)	(1 025 108)
Provisions individuelles sur compte acheteurs		(96)	(2 392)
	<u>Montant net</u>	132 947 705	121 516 995
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)		214 167	240 112
Fonds de garantie		12 954 355	12 199 474
Compte import/Export		8 718 970	4 491 447
Disponible		28 991 597	20 842 448
	<u>Sous total</u>	50 879 089	37 773 481
	(B)		
	<u>Encours de Financement des adhérents</u>	87 935 080	89 880 595
	(A) - (B)		

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

		31-déc. 2021	31-déc. 2020
Titres immobilisés		14 891 708	15 804 108
	<u>Total brut</u>	14 891 708	15 804 108
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés		(402 132)	(400 187)
	<u>Total net</u>	14 489 576	15 403 921

NOTE 8 (SUITE) : LES TITRES IMMOBILISES :

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation	% détenu
- B.T.S	500	5 000			1997	(*)	-
- SPCS	174 990	1 819 178			2009/2016		4,92%
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	42 910		42 910	2000	(*)	0,48%
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100			2010		-
- Société BYZACENE	1 005	100 500		100 500	2006	(*)	1,97%
- Amen Santé	132 624	1 326 240		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020		1,40%
- Ennakl	389 000	4 998 650		226 398	2012		1,30%
- Tayssir	6 609	660 938			2013/2014		5,51%
- FCPR Tuninvest Croissance	20 876	2 087 600	-		2013/2014/2016		11,63%
- Assurances COMAR NON VIE CIV	46 666	1 850 495			2016		7,00%
- Société STEP	100 000	1 000 000			2018	(*)	10,10%
- Société SGTM	10 000	1 000 000			2018	(*)	8,06%
- Société STLV	1	100			2019		
		<u>14 891 708</u>	<u>-</u>	<u>402 132</u>			

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 8 (SUITE) : TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
* Tuninvest Sicar	521 084	1 613 235	178 856	2 313 175	36,51%
* Tunisie participations	2 200	226 548	5 650	234 398	44,00%
* Tuninvest International SA	1 250	8 264	(433)	9 081	25,00%
* Tuninvest Innovations Sicar	136 360	43 900	8 424	188 684	27,27%
	660 894	1 891 947	192 496	2 745 338	

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
PERIODE CLOSE LE 31 Décembre 2021
(exprimé en dinars)

NOTE 9.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provision sur Immo Incorporelles	Valeur comptable nette
		Début de période	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Effet de variation de taux de change	Dotation de période	Cessions ou transferts	Fin de période		
Logiciels	33%	29 649 443	15 265	138 924	388 773	29 414 860	28 190 011	(9 378)	1 463 329	-	29 048 817	414 488	(48 445)
Logiciels (en cours)		913 467	-	30 879	-	944 346	-	-	-	-	-	-	944 345
Ecart d'acquisition		626 515	-	-	-	626 515	626 515	-	-	-	626 515	-	-
TOTAUX		31 189 424	15 265	169 803	-	30 985 720	28 816 526	(9 378)	1 463 329	-	29 675 332	414 488	895 900

NOTE 9.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provision sur Immo Corporelles	Valeur comptable nette
		Début de période	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Effet de variation de taux de change	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période		
Terrain	0%	8 622 949	(90 363)	-	-	8 532 586	-	-	-	-	-	-	8 532 586
Constructions	5%	37 867 740	(304 164)	1 559 669	-	39 123 245	15 533 444	(70 038)	1 306 468	-	16 769 874	-	22 353 371
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-	-
Matériel de transport	20%	128 211 123	778 402	17 914 324	16 978 829	129 925 020	40 396 649	(86 013)	14 650 948	10 934 167	44 027 415	-	85 897 605
Mobilier de bureau	10% et 20%	10 693 965	(60 647)	106 731	190 747	10 549 302	771 252	(106 333)	207 037	-	871 955	-	9 677 347
Matériel informatique	15% et 33%	12 729 628	(8 404)	299 372	344 183	12 676 412	11 387 137	(417 868)	432 979	32 395	11 369 854	-	1 306 558
Installations générales	10% et 15%	26 099 435	-	393 674	42 797	26 450 312	18 917 278	(168 312)	664 738	44 383	19 369 320	-	7 080 991
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		25 488 894	-	-	7 126 177	18 362 716	-	-	-	-	-	-	18 362 716
TOTAUX		249 744 403	314 824	20 273 769	24 682 733	245 650 263	87 036 429	(848 564)	17 262 169	11 010 945	92 439 089	-	153 211 174
Total des Valeurs Immobilisées		280 933 828	330 089	20 443 572	25 071 506	276 635 984	115 852 955	(857 942)	18 725 499	11 606 090	122 114 421	414 488	154 107 074

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

NOTE 10 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(936 188)	(1 348 107)
- Passif d'impôt différé, MLA	(2 438 672)	(1 542 433)
- Passif d'impôt différé, ALIOS	(1 136 074)	(3 132 167)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(4 510 934)</u>	<u>(6 022 707)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	7 948 424	6 563 576
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	1 814 831	1 780 724
- Actif d'impôt différé, ALIOS	2 770 359	3 448 584
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>12 533 614</u>	<u>11 792 884</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>8 022 680</u>	<u>5 770 177</u>

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma
- Clients autres sociétés du groupe	1 070 083	896 572	896 572
- Fournisseurs, avances	10 512 752	20 822 034	20 822 034
- Prêts au personnel	2 301 743	2 156 634	2 156 634
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	342 098	272 208	272 208
- Avances et acomptes au personnel	164 925	113 715	113 715
- Crédit d'impôt	14 530 917	2 583 767	2 583 767
- Crédit TVA	9 442 241	10 164 281	10 164 281
- Autres comptes débiteurs	11 134 119	10 042 111	10 042 111
- Produits à recevoir des tiers	2 647 181	8 092 601	2 671 749 (*)
- Effet à recevoir	8 394 900	10 192 150	10 192 150
- Charges constatées d'avance	8 488 176	6 129 032	6 129 032
- frais d'émission des emprunts à long terme	3 783 161	4 709 468	4 709 468
<u>Total brut</u>	<u>72 812 296</u>	<u>76 174 572</u>	<u>70 753 720</u>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(149 615)	(94 225)	(94 225)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(170 759)	(177 317)	(177 317)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(101 097)	(101 797)	(101 797)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(197 201)	(195 621)	(195 621)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(2 797 078)	(834 414)	(834 414)
<u>Total net</u>	<u>69 396 546</u>	<u>74 771 198</u>	<u>69 350 346</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 4-11)

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Banques, découverts	40 612 398	84 266 623
<u>Total général</u>	<u>40 612 398</u>	<u>84 266 623</u>

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Emprunts		
- Banques locales	171 898 669	236 473 857
- Banques étrangères	483 524 233	452 636 833
- Emprunts obligataires	233 160 400	241 229 780
- Crédit à court terme	929 539	1 222 571
- Ligne d'avance	34 200 000	22 100 000
- Certificats de dépôts	1 000 000	-
- Crédits ALIOS	381 953 315	346 183 124
- Crédits Leasing LLD	6 137 972	8 709 005
<u>Total emprunts</u>	<u>1 312 804 128</u>	<u>1 308 555 170</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	2 050 630	2 269 780
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	11 336 164	9 813 160
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	14 566 173	12 781 967
- Intérêts contaté d'avance sur certificats de dépôts	(34 344)	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>27 918 623</u>	<u>24 864 907</u>
<u>Total</u>	<u>1 340 722 752</u>	<u>1 333 420 078</u>

NOTE 13 (SUITE) : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

DESIGNATION	Solde en début de période	Effets de variation de taux de change	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	236 473 857	838 510	58 990 556	124 404 254	171 898 669	95 747 269	76 151 400
* AMEN BANK	32 666 666		7 000 000	13 033 333	26 633 333	14 833 333	11 800 000
* ATB	8 833 333		-	2 000 000	6 833 333	4 833 333	2 000 000
* AMEN BANK FACTO	2 127 930		-	1 753 245	374 685	-	374 685
* BH	18 471 430		-	5 353 060	13 118 370	8 265 310	4 853 060
* BH FACTO	2 800 047		1 528 570	1 816 469	2 512 148	1 132 272	1 379 876
* BNP (MLA)	16 507 193	309 612	-	8 874 497	7 942 307	-	6 033 704
* CITIBANK (MLA)	10 332 589	193 800	-	8 771 989	1 754 400	-	1 754 400
* AL BARAKA BANK (MLA)	12 611 125	236 537	-	7 212 075	5 635 587	2 499 265	3 136 322
* AL SALAM(MLA)	5 254 868	98 561	11 561 986	3 899 827	13 015 589	7 349 426	5 666 163
* AL BARAKA BANK	9 000 000		5 000 000	9 000 000	5 000 000	-	5 000 000
* A.B.C TUNISIE	11 000 000		7 000 000	18 000 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK	30 720 010		-	14 219 991	16 500 019	10 000 026	6 499 993
* BIAT	38 666 668		15 000 000	11 809 523	41 857 145	30 000 000	11 857 145
* CITI BANK	-		5 000 000	500 000	4 500 000	-	4 500 000
* BT 2017	10 063 550		2 900 000	4 016 959	8 946 591	5 140 734	3 805 857
* STB 2018	10 250 000		-	3 000 000	7 250 000	4 250 000	3 000 000
* WIFEK	6 000 000		-	6 000 000	-	-	-
* BTE FACTO	4 229 743		-	1 417 854	2 811 889	1 284 085	1 527 804
* ATB FACTO	3 600 000		-	800 000	2 800 000	2 000 000	800 000
* AMEN BANK 2015 (LLD)	39 537		-	39 537	-	-	-
* AMEN BANK 2018 VII (LLD)	1 466 885		-	1 261 059	205 826	-	205 826
* AMEN BANK 2021	-		4 000 000	492 551	3 507 449	2 250 882	1 256 567
* ATB 2018 (LLD)	197 407		-	197 407	-	-	-
* ATB 2019 (LLD)	1 634 876		-	934 877	699 999	-	699 999
BANQUES ETRANGERES	452 636 833	3 477 335	178 753 200	151 343 135	483 524 233	316 797 812	166 726 421
* BEI	35 574 197		-	5 884 600	29 689 597	25 398 250	4 291 347
* BIRD	14 026 070		-	2 412 698	11 613 372	9 382 460	2 230 912
* B.A.D	1 769 075		-	849 154	919 921	70 768	849 153
* BERD	43 840 288		-	9 275 145	34 565 143	23 043 429	11 521 714
* SANAD	53 885 133		13 759 200	20 157 671	47 486 662	34 715 374	12 771 288
* PROPARCO	49 450 445		-	12 908 111	36 542 334	26 101 667	10 440 667
* RESPONSABILITY SICAV LUX	14 346 957		-	10 381 781	3 965 176	-	3 965 176
* DEG 2017	22 170 000		-	11 085 000	11 085 000	-	11 085 000
* SYMBIOTICS 2019	24 718 087		-	7 063 900	17 654 187	10 592 512	7 061 675
* FADES 2018	7 459 748		-	497 317	6 962 431	5 967 798	994 633
* BIO-2021	-		49 410 000	6 176 250	43 233 750	30 881 250	12 352 500
* FRANSABANK (MLA)	7 033 668	131 925	-	2 526 689	4 638 904	1 916 227	2 722 677
* ABC (MLA)	14 117 717	264 794	20 640 000	4 590 601	30 431 911	22 520 037	7 911 874
* CPA (MLA)	73 498 778	1 378 556	33 024 000	27 061 333	80 840 000	52 746 667	28 093 333
* BDL (MLA)	18 107 375	339 625	41 280 000	-	59 727 000	38 571 000	21 156 000
* TRUST BANK (MLA)	5 467 134	102 542	-	2 674 063	2 895 613	-	2 895 613
* AGB (MLA)	22 117 167	414 833	20 640 000	13 760 000	29 412 000	17 337 500	12 074 500
* NATEXIS	6 753 333	126 667	-	3 440 000	3 440 000	-	3 440 000
* BNA	21 563 275	404 444	-	6 759 298	15 208 421	8 449 123	6 759 298
* CNEP BANQUE	16 738 386	313 948	-	3 839 523	13 212 811	9 103 750	4 109 061
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	689 110 690	4 315 844	237 743 756	275 747 388	655 422 902	412 545 081	242 877 822

NOTE 13(SUITE) : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

DESIGNATION	Solde en début de période	Effets de variation de taux de change	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunts obligataires	164 820 180		40 000 000	50 815 980	154 004 200	103 332 560	50 671 640
* Emprunts Obligataires subordonnés	62 227 600		20 000 000	11 327 400	70 900 200	51 416 800	19 483 400
* Emprunts obligataires 2015 (MLA)	14 182 000	266 000	-	6 192 000	8 256 000	6 192 000	2 064 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	241 229 780	266 000	60 000 000	68 335 380	233 160 400	160 941 360	72 219 040
TOTAL GENERAL	930 340 470	4 581 844	297 743 756	344 082 768	888 583 302	573 486 441	315 096 862

NOTE 14 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Avances et acomptes reçus des clients	27 394 301	22 692 515
- Dépôts et cautionnements reçus	62 537 823	63 889 762
Total général	89 932 123	86 582 277

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Personnel, remunerations dues	298 577	332 344
- Personnel, provisions pour congés payés	1 329 075	1 132 911
- Personnel, autres charges à payer	1 189 467	1 118 856
- Fonds social	803 252	2 174 769
- Etat, retenues sur salaires	425 647	395 489
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	662 762	857 174
- Etat, impôts sur les bénéfiques	2 621 417	7 185 541
- Etat, TVA à payer	12 656 268	10 388 180
- Etat, autres impôts et taxes à payer	3 594 498	2 912 758
- Avance sur titres immobilisés	534 369	49 251
- Actionnaires, dividendes à payer	1 748 189	1 449 305
- C.N.S.S	6 686 224	5 968 757
- Autres comptes créditeurs	45 427 374	42 495 622
- Diverses charges à payer	7 873 831	7 934 828
- Produits constatés d'avance	4 779 769	5 393 633
- Compte adheent à regulariser	913 735	1 469 235
- Autres provisions pour risques	32 603 185	20 774 402
Total	124 147 637	112 033 055

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma
- Capital social	(A)	54 000 000	54 000 000	54 000 000
- Réserve légale		5 400 000	4 743 880	4 743 880
- Prime d'émission		26 431 862	27 436 462	27 436 462
- Réserves spéciales de réinvestissement		4 282 184	12 107 184	12 107 184
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Ecart de conversion		21 826 735	28 106 776	22 685 924 (**)
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	1 891 947	1 390 903	1 390 903
- Dividendes reçus des filiales		5 537 430	14 819 050	14 819 050
- Résultats reportés		89 625 334	68 062 728	68 062 728
- Modification Comptable		(3 821 145)	-	(2 940 279) (*)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>208 951 190</u>	<u>214 443 826</u>	<u>206 082 695</u>
- Résultat net des sociétés intégrées (a)		6 579 215	12 396 434	11 515 569
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (b)	(B)	192 496	1 030 013	1 030 013
- Part revenant aux intérêts minoritaires (C)		4 268 596	(4 446 867)	(4 446 867)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante (1)=(a+b-c)</u>		<u>11 040 307</u>	<u>8 979 580</u>	<u>8 098 714</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>219 991 497</u>	<u>223 423 406</u>	<u>214 181 409</u>
Nombre d'actions (2)	(D)	10 800 000	10 800 000	10 800 000
Résultat par action	(1) / (2)	1,022	0,831	0,750

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2021 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 8

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 4-10)

(**) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 4-11)

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

31-déc-21
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés MEQ	Dividendes reçus des filiales et des Stés Mise en Equivalence	Résultats réportés	Modifications comptable	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	54 000 000	4 500 000	13 657 184	27 436 462	3 776 843	26 272 398	3 265 829	4 917 427	66 596 375	-	11 127 818	215 550 336
Effets de variation du pourcentage d'intérêts							(1 800 865)		(675 122)			(2 475 987)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/06/2020		243 880						(4 917 427)	8 830 947		(4 157 400)	-
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre			(1 550 000)						1 550 000			-
Affectations des résultats des Filiales et des sociétés Mises en Equivalence							(74 061)		6 579 578		(6 970 418)	(464 901)
Dividendes reçus des filiales intégrées								14 819 050	(14 819 050)			-
Ecart de conversion						1 834 378						1 834 378
Résultat consolidé au 31 Décembre 2020											8 979 580	8 979 580
Solde au 31 Décembre 2020	54 000 000	4 743 880	12 107 184	27 436 462	3 776 843	28 106 776	1 390 903	14 819 050	68 062 728	-	8 979 580	223 423 406
Ajustement des capitaux propres d'ouverture (Cf Notes 4-10 et 4-11)						(5 420 852)				(2 940 279)	(880 865)	(9 241 997)
Solde au 31 Décembre 2020 proforma	54 000 000	4 743 880	12 107 184	27 436 462	3 776 843	22 685 924	1 390 903	14 819 050	68 062 728	(2 940 279)	8 098 714	214 181 409
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2021		656 120		(1 004 600)				(14 819 050)	16 777 266		(1 609 736)	-
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre			(7 825 000)						7 825 000			-
Modifications comptables										(880 865)	880 865	-
Affectations des résultats des Filiales et des sociétés Mises en Equivalence							501 044	528 968	5 856 802		(7 369 844)	(483 030)
Dividendes reçus des filiales intégrées								5 008 462	(5 008 462)			-
Ecart de conversion						(859 189)						(859 189)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2020									(3 888 000)			(3 888 000)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2021											11 040 307	11 040 307
Solde au 31 Décembre 2021	54 000 000	5 400 000	4 282 184	26 431 862	3 776 843	21 826 735	1 891 947	5 537 430	89 625 334	(3 821 145)	11 040 307	219 991 497

NOTE 17 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	92 778 035	92 778 035
- Ecart de conversion	8 214 972	3 766 030
- Dans les réserves	10 269 646	9 836 065
- Dans le résultat	(A) 6 215 096	9 103 687
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	16 800	16 800
- Dans les réserves	74 438	64 554
- Dans le résultat	(A) 21 147	17 163
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLG FINANCE		
- Dans le capital	32 968 328	32 968 328
- Ecart de conversion	12 068 575	12 194 528
- Dans les réserves	(3 031 098)	(1 500 478)
- Dans le résultat	(A) (29 866)	(1 530 620)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la ALIOS		
- Dans le capital	20 580 957	20 580 957
- Ecart de conversion	25 898 695	31 235 672
- Dans les réserves	(28 776 517)	(26 157 297)
- Dans le résultat	(A) (10 474 973)	(3 143 363)
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>166 794 235</u>	<u>180 230 061</u>
(A)Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>(4 268 596)</u>	<u>4 446 867</u>

NOTE 18 : REVENUS DU LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- intérêts conventionnels	205 305 676	210 562 355
- Intérêts intercalaires	465 921	496 223
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>205 771 597</u>	<u>211 058 578</u>
- Intérêts de retard	(B) 8 211 731	11 275 441
<u>Total des autres produits</u>	<u>8 211 731</u>	<u>11 275 441</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(4 781 595)	(4 206 646)
. Intérêts de retard	(1 650 777)	(2 057 094)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	2 174 282	922 970
. Intérêts de retard antérieurs	153 972	414 736
<u>Variation des produits réservés</u>	(C) <u>(4 104 118)</u>	<u>(4 926 034)</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C) <u>209 879 210</u>	<u>217 407 985</u>

NOTE 19 : REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 31 décembre 2021, se présente ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Commissions de factoring	4 734 670	4 668 654
- Intérêts de financement	10 297 351	11 846 218
<u>Total</u>	<u>15 032 021</u>	<u>16 514 872</u>

NOTE 20 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020	31-déc. 2020 Proforma
- Intérêts des emprunts obligataires	21 976 341	21 311 493	21 311 493
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	16 171 771	19 741 265	19 741 265
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	61 758 225	70 058 565	70 058 565
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	1 515 474	1 176 759	1 176 759
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>101 421 811</u>	<u>112 288 082</u>	<u>112 288 082</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 286 193	1 193 328	1 193 328
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	23 156	461 483	461 483
- Autres	5 010 334	3 556 524	3 856 847
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>6 319 683</u>	<u>5 211 334</u>	<u>5 511 657</u>
<u>Total général</u>	<u>107 741 494</u>	<u>117 499 417</u>	<u>117 799 740</u>

NOTE 21 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	22 692 775	19 898 971
- Dotations aux provisions collectives	2 229 788	5 932 844
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(9 842 063)	(5 797 008)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	916 629	929 757
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(572 909)	(344 674)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	15 877 200	14 894 084
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(3 408 536)	(2 609 177)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (ALIOS)	19 591 649	17 743 055
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (ALIOS)	(21 984 885)	(20 844 142)
- Pertes suite à la radiation de créances	3 649 000	-
- Reprises des agios réservés sur créances radiées (Leasing)	(338 470)	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Leasing)	(2 696 193)	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Factoring)	(614 337)	-
- Pertes sur créances irrécouvrables	8 253 096	7 798 565
- Encaissement sur créances radiées	(652 799)	(1 233 123)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	33 155 335	36 369 151

NOTE 22 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	4 166 814	12 586
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(10 044)	(291 294)
- Dotations de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	212 163	217 310
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(851 534)	(13 796)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	4 059 901	11 208 041
- Reprise de provisions pour risques et charges	(1 600 155)	(1 464 079)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	414 488	-
- Apurement des comptes d'actifs	806 142	-
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>7 197 774</u>	<u>9 668 768</u>

NOTE 23 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Impayés sur créances de leasing en début de période	63 073 705	50 895 221
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(71 104 339)	(63 073 705)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(10 756 161)	(9 928 549)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	11 727 580	10 756 161
- Plus ou moins values sur relocation	(1 436 264)	(1 823 591)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(6 569 737)	(9 702 991)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	7 189 965	6 569 737
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(4 184 214)	(4 259 549)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4 005 279	4 184 214
- TVA collectées	84 183 205	76 447 761
- Loyers encaissés	775 059 803	733 093 209
- Intérêts de retard	3 720 460	5 350 380
- Créances virées en Pertes	(3 650 452)	(112)
- Remboursement des valeurs résiduelles	1 963 290	6 084 208
- Remboursements anticipés	22 732 647	17 621 451
- Produits sur Cessions anticipées	508 747	363 030
<u>Encaissements reçus des clients</u>	876 463 514	822 576 875

NOTE 24 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
Encours de Financement des adhérents en début de période	89 880 312	108 122 276
Encours de Financement des adhérents en fin de période	(87 934 797)	(89 880 312)
Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	(1 487 949)	(891 449)
Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	932 449	1 487 949
Financement des adhérents (TND + €)	320 401 495	280 307 724
Produits à recevoir en début de période	7 135	1 904
Produits à recevoir en fin de période	(3 849)	(7 135)
Produits perçus d'avance en début de période	(946 063)	(802 921)
Produits perçus d'avance en fin de période	1 216 399	946 063
Revenus du factoring	15 126 992	16 622 147
Récupération frais bancaires	28 742	28 206
Récupération frais de justice	3 018	5 526
TVA collectée	899 503	898 054
<u>Encaissements reçus des acheteurs</u>	338 123 387	316 838 032

NOTE 25 : DECAISSEMENT POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	83 527 658	81 661 479
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(77 022 852)	(83 527 658)
- Fournisseurs, avances en début de période	(335 297)	(382 024)
- Fournisseurs, avances en fin de période	1 219 491	335 297
- Investissements pour financement de contrats de leasing	524 924 156	433 685 393
- TVA sur Investissements	53 040 236	49 973 024
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	585 353 392	481 745 511

NOTE 26 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Investissements en Immobilisations incorporelles	90 493	540 591
- Investissements en Immobilisations corporelles	38 395 122	12 033 139
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	38 485 615	12 573 730

NOTE 27 : ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Cessions d'immobilisations corporelles	5 378 217	14 703 645
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	45 473	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	5 423 690	14 703 645

NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	1 087 841	16 299 773
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	1 087 841	16 299 773

NOTE 29 : ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	734 463	8 567 017
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	912 400	1 558 890
- Avances sur titres immobilisés en début de période	-	(564 048)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	392 115	-
- Plus values sur cession de titres de participations	-	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>2 038 978</u>	<u>9 561 859</u>

NOTE 30 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Dividendes	(12 258 907)	(7 280)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	26 440	26 440
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(26 440)	(26 440)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>(12 258 907)</u>	<u>(7 280)</u>

NOTE 31 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	31-déc. 2021	31-déc. 2020
- Banques	147 206 163	125 690 772
- Caisses	281 270	482 142
- Banques, découverts	(40 612 398)	(84 266 623)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>106 875 035</u>	<u>41 906 291</u>

NOTE 32 : LES CONTROLES FISCAUX ET SOCIAUX

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la Cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements

3 - La société a reçu en date du 28 juillet 2020, un avis de vérification approfondie ayant porté sur la période 2017, 2018 et 2019 et après clôture des travaux, une notification de redressement pour un montant de 357KDT en principal qui a été réglée dans son intégralité au cours 2021.

NOTE 33 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2021, TLF a mis en force 28 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 3 105 KDT

La marge brute réalisée au 31 Décembre 2021 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 458 KDT.

Au 31 Décembre 2021, l'encours financier s'élève à 6 118 KDT.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées durant l'année 2021 s'élèvent à 128 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

TLF a procédé à l'apurement du compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30.11% (dont 9,09% à travers un contrat de Portage) du capital et ce, pour le montant de 328 038 DT. Ledit compte était intégralement provisionné.

TLF a conclu avec MLA, le 29 Août 2019, un contrat d'assistance technique en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €.

Un premier avenant a été signé le 1^{er} janvier 2021, en vertu duquel les honoraires de TLF sont ramenés à 107 580 € à partir de l'exercice 2020.

Les honoraires facturés par TLF au titre de l'année 2021 s'élèvent à 296 KDT.

Ainsi le solde des produits à recevoir auprès MLA au titre de l'exercice 2021 relative à l'assistance technique s'élève à 296 KDT.

AMEN BANK

Au 31 Décembre 2021, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 4 666 KDT créditeur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 27 008 KDT. Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès AB s'élèvent à 2 386 KDT.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2021 s'élève à 160 KDT (HT).

AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie

Tunisie Leasing & Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Le nombre des actions en portage a été porté à 394.810 actions suite à l'attribution par MLA d'actions gratuites, puis à 590.957 actions suite à la conversion des dividendes de 2018 et 2019 en capital, ce qui a eu pour effet de porter les sommes avancées au titre du contrat de portage à 13.875.465 DT.

Ainsi, Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, suite au changement du cadre légal Algérien, il est devenu impossible pour les parties, d'exécuter les obligations issues de ladite convention

TLF et AMEN BANK se sont rapprochées et convenues ce qui suit :

- La renonciation par Tunisie Leasing et Factoring au rachat des 590.957 actions MLA, objet de la convention de portage ;
- TLF se substitue à l'Amen Bank pour le rachat de 590.957 actions de la SFI et FMO ;
- Le paiement par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590.957 actions auprès de SFI et FMO.
- TLF prendra en charge tous les frais, droits, taxes ou autres liés à l'opération de portage et supportés par AMEN BANK.

Ainsi, Amen Bank a facturé à TLF le montant des frais et taxes liés à l'opération de portage et qui s'élève à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts.

Parallèlement, TLF a facturé des intérêts d'un montant de 344.987 dinars au titre du retard des transferts de dividendes lui revenant.

Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2020 se sont élevés à 1 091 KDT.

Sté TLG Finance

- TLF a accordé en 2021, à sa filiale Sé TLG Finance, dans laquelle elle détient 33,90%, en 2021 une avance en compte courant de 77 KDT.

Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)

- La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créancier de 36 KDT au titre de l'année 2021.

POULINA HOLDING

- Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 25 août 2020 a autorisé la société à céder sa participation dans les sociétés du Groupe Poulina pour un montant global de 8 381 KDT. Au 31 Décembre 2021 la créance totale s'élève à 8 381 KDT.

NOTE 34 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 Mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.10 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés au 31/12/2021

4.10.1 Notes complémentaires

4.10.1.1. Note complémentaire à la note 1 « Présentation du groupe » : Pays de résidence des sociétés « MLA », « TLG Finance » et « ALIOS Finance » :

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 Décembre 2021, à la somme de 6.500.000.000 DZD divisé en 6.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

Le pays de résidence de la société « MLA » est l'Algérie.

- La société « **TLG FINANCE** » est une société par action simplifiée créée le 1^{er} octobre 2014 avec pour objet principal l'acquisition, la détention, la cession et la gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de locations opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées. Son capital initial s'élève à 30 000,00 Euros.

L'assemblée générale mixte du 10 septembre 2015 a décidé de porter le capital social à 18 560 000,00 Euros par émission de 1 853 000 actions nouvelles de 10 Euro chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 06 janvier 2017 a décidé de porter le capital social à 21 877 000,00 Euros par émission de 331 700 actions nouvelles de 10 Euro chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

Le pays de résidence de la société « TLG Finance » est la France.

- La société « **ALIOS Finance SA** », société holding créée en 1998, avec pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit-bail et le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 Décembre 2021 à € : 12.264.164 divisé en 1.114.924 actions de € : 11 chacune.

Alios Finance est présent actuellement dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie et Kenya), soit sous forme de filiales ou de succursales.

Le pays de résidence de la société « ALIOS Finance » est la France.

4.10.1.2. Note complémentaire à la note 1-2 « Tableau des participations et périmètre du groupe » :

- **Nature de relation entre la société mère Tunisie Leasing et Factoring et la société « TLG Finance » :**

Tunisie Leasing & Factoring qui détient un pourcentage de 33,9% du capital de la société « TLG Finance » et occupe les 2/5 des sièges du conseil d'administration de cette dernière, son Directeur Général exerce la fonction de président au sein de ladite société. TLF assure le contrôle de cette filiale, outre le fait qu'elle dispose du pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il est à noter que la société « TLG Finance » est consolidée chez « Amen Bank » selon la méthode de mise en équivalence.

➤ **Nature de relation entre la société mère Tunisie Leasing & Factoring et la société « ALIOS » :**

Tunisie Leasing & Factoring qui détient 4,87% du capital de la société « ALIOS » directement et 21,59% indirectement à travers sa participation dans le capital de « TLG Finance » et occupe les 2/8 des sièges du conseil d'administration de cette dernière et dont son Directeur Général exerce la fonction de président au sein de ladite société, TLF assure le contrôle de cette filiale outre le fait qu'elle dispose du pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Le groupe « ALIOS » est contrôlé par la société « TLG Finance », qui est elle-même sous le contrôle de TLF, avec un pourcentage de 63,68%. De ce fait, Tunisie Leasing & Factoring assure le contrôle de la société « ALIOS » indirectement via « TLG Finance ».

Il est à noter que la société « ALIOS » est consolidée chez « Amen Bank » selon la méthode de mise en équivalence.

➤ **Nature de relation entre la société mère Tunisie Leasing & Factoring et la société « MLA » :**

Bien que Tunisie Leasing et Factoring détienne 30,11% du capital de Maghreb Leasing Algérie et qu'Amen Bank détienne 44,99%, cette participation a été consolidée selon la méthode d'intégration globale parce que Tunisie Leasing & Factoring est présumée exercer un contrôle de fait puisqu'elle contrôle les politiques financières et opérationnelles de cette dernière. Ce contrôle se manifeste par le fait que TLF est représentée dans le comité de crédit de MLA à travers son D.G et son D.G.A et également par l'existence d'un contrat d'assistance technique assuré par Tunisie Leasing & Factoring au profit de MLA.

4.10.1.3. Note relative aux participations dans les entreprises associées (Paragraphe 20 de la NC 36) :

Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entité, le groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle.

Les pertes supplémentaires de l'entité associée sont provisionnées uniquement lorsque le groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entité.

Les intérêts minoritaires sont présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère. Les intérêts minoritaires dans le résultat du groupe sont également présentés séparément. Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale.

Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire.

Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

4.10.1.4. Note sur les méthodes de conversion des opérations en monnaie étrangère (NC 15) :

La conversion des états financiers des entités étrangères :

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

4.10.1.5. Note complémentaire à la note « transactions avec les parties liées » : Politique de fixation des prix :

Les transactions avec les entreprises qui sont sous la dépendance ou qui contrôlent d'autres entreprises appartenant au même groupe sont réalisées selon la méthode du prix comparable sur le marché libre pour déterminer les prix de transfert.

4.10.1.6. Note sur la nature de relation entre « TLF » et les sociétés « PGI HOLDING » et « POULINA HOLDING » :

➤ PGI HOLDING :

Tunisie Leasing & Factoring est filiale de la société PGI HOLDING. Cette dernière détient directement et indirectement plus que 50% des droits de vote au sein du conseil d'administration de TLF.

➤ POULINA HOLDING :

Le groupe « Poulina Holding » est actionnaire de TLF. IL détient des participations dans le capital de TLF à travers les sociétés suivantes :

- Ste PARTNER INVESTMENT SA,
- Ste AGRICOLE EL HADAYEK,
- Ste EL HANA,
- Ste FOUNDERS CAPITAL PARTNERS

4.10.1.7. Note complémentaire à la note 34 « Evènements postérieurs à la clôture » :

Les états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 Mars 2022.

Il n'y a aucun événement postérieur qui peut rendre nécessaire des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date de clôture au 31 décembre 2021 et la date d'aujourd'hui.

4.10.1.8. Etat de résultat consolidé par pôle d'activité :

- Arrêté au 31/12/2021 :

Exercice 2021	Location Financement	Location Longue durée	Autres(*)	Total
Revenus de leasing	209 879 210	-	-	209 879 210
Revenus du factoring	15 032 021	-	-	15 032 021
Revenu des opérations de location longue durée	18 157 907	14 264 648	-	32 422 555
Autres produits d'exploitation	2 906 200	-	-	2 906 200
CHARGES FINANCIERES NETTES	(106 585 015)	(1 156 479)	-	(107 741 494)
PRODUITS DES PLACEMENTS	2 815 914	129 661	-	2 945 575
Charges de personnel	(42 088 274)	(921 820)	-	(43 010 094)
Autres charges d'exploitation	(30 553 215)	(359 000)	-	(30 912 215)
Autres charges d'exploitation LLD	(12 735 029)	(7 569 000)	-	(20 304 029)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(33 099 945)	(55 390)	-	(33 155 335)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(4 141 682)	(114 033)	-	(4 255 715)
Dotations aux provisions pour risques divers	(7 197 774)	-	-	(7 197 774)
Autres gains ordinaires	1 717 714	1 055	-	1 718 769
Autres pertes ordinaires	(1 978 605)	(14 163)	-	(1 992 768)
Impôts différés	1 384 848	411 920	-	1 796 768
Impôts exigibles	(11 071 287)	(481 172)	-	(11 552 459)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	192 496	192 496
Part revenant aux intérêts minoritaires	4 289 743	(21 147)	-	4 268 596
Total	6 732 731	4 115 080	192 496	11 040 307

(*) Autres: Intermédiation en bourse(Tunisie Valeurs),Gestionde portefeuilles de valeurs mobilières(les sociétésd'investissement) et ingénierie financière.

- Arrêté au 31/12/2020 :

Exercice 2020	Location Financement	Location Longue durée	Autres(*)	Total
Revenus de leasing	217 407 985	-	-	217 407 985
Revenus du factoring	16 514 872	-	-	16 514 872
Revenu des opérations de location longue durée	20 672 692	15 017 386	-	35 690 078
Autres produits d'exploitation	2 421 556	-	-	2 421 556
CHARGES FINANCIERES NETTES	(116 090 972)	(1 408 445)	-	(117 499 417)
PRODUITS DES PLACEMENTS	11 130 980	225 778	-	11 356 758
Charges de personnel	(46 982 903)	(925 069)	-	(47 907 972)
Autres charges d'exploitation	(29 293 989)	(321 574)	(43 937)	(29 659 500)
Coût des opérations de location longue durée	(13 722 507)	(7 895 030)	-	(21 617 537)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(36 369 151)	-	-	(36 369 151)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(5 563 570)	(129 596)	(2 273 317)	(7 966 483)
Dotations aux provisions pour risques divers	(9 668 768)	-	-	(9 668 768)
Autres gains ordinaires	10 561 642	1 163	-	10 562 805
Autres pertes ordinaires	(28 854)	(1 394)	-	(30 248)
Impôts différés	4 144 624	351 172	-	4 495 796
Impôts exigibles	(13 918 558)	(1 415 082)	(700)	(15 334 340)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	1 030 013	1 030 013
Part revenant aux intérêts minoritaires	(5 960 324)	(17 163)	1 530 620	(4 446 867)
Total	5 254 755	3 482 146	242 679	8 979 580

(*) Autres: Intermédiation en bourse(Tunisie Valeurs),Gestionde portefeuilles de valeurs mobilières(les sociétésd'investissement) et ingénierie financière.

4.10.1.9. Indicateurs d'activité consolidés par secteurs géographiques :

- Arrêté au 31/12/2021 :

Exercice 2021	Tunisie	Algérie	Afrique	Total
Revenus de leasing	95 239 453	52 349 690	62 290 067	209 879 210
Revenus du factoring	15 032 021	-	-	15 032 021
Revenu des opérations de location longue durée	14 264 648	18 157 907	-	32 422 555
Autres produits d'exploitation	2 906 200	-	-	2 906 200
CHARGES FINANCIERES NETTES	(63 692 268)	(17 412 854)	(26 636 372)	(107 741 494)
PRODUITS DES PLACEMENTS	2 945 575	-	-	2 945 575
Charges de personnel	(18 710 121)	(5 327 329)	(18 972 644)	(43 010 094)
Autres charges d'exploitation	(8 516 773)	(7 681 099)	(14 714 343)	(30 912 215)
Autres charges d'exploitation LLD	(7 569 000)	(12 735 029)	-	(20 304 029)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(13 642 272)	(14 307 454)	(5 205 609)	(33 155 335)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(2 024 809)	(1 108 696)	(1 122 210)	(4 255 715)
Dotations aux provisions pour risques divers	(2 184 549)	-	(5 013 225)	(7 197 774)
Autres gains ordinaires	75 178	1 643 591	-	1 718 769
Autres pertes ordinaires	(401 385)	-	(1 591 383)	(1 992 768)
Impôts différés	1 796 768	-	-	1 796 768
Impôts exigibles	(4 880 333)	(4 409 948)	(2 262 178)	(11 552 459)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	192 496	-	-	192 496
Part revenant aux intérêts minoritaires	(21 147)	(6 215 096)	10 504 839	4 268 596
Total	10 809 682	2 953 683	(2 723 058)	11 040 307

4.10.2 Notes explicatives

4.10.2.1. Note portant sur les réserves des commissaires aux comptes

- **Réserve des CAC relative à l'arrêté des états financiers consolidés au 31/12/2021 sur la base des états financiers provisoires du groupe Alios, non encore audités ni arrêtés par sa Gouvernance. :**

Il est à noter que le groupe Alios Finance comporte une holding en France et 6 filiales présentes dans 9 pays d'Afrique Subsaharienne. L'intégration des comptes audités consolidés de ce groupe requiert l'audit et l'arrêté des comptes au niveau des 6 filiales et de la holding en France. De ce fait, et au regard de la complexité de la structure du groupe Alios Finance et des délais pris par les commissaires aux comptes des différentes structures, il n'est pas possible au Groupe Alios Finance de communiquer des états financiers audités et arrêtés par les différents Conseil d'Administration avant le 30 avril. Ce qui explique la réserve des commissaires aux comptes.

- **Réserve des CAC relative à l'écart ressorti au niveau des états financiers de la société MLA entre le fichier de gestion des engagements du leasing financier issu de Cassiopée et l'extraction comptable issue de Sage comptabilité d'un montant de 445 548 KDZD (soit l'équivalent de 9 196 KDT) :**

L'écart ressorti au niveau des états financiers de la société MLA entre le fichier de gestion des engagements du leasing financier issu de système d'information d'exploitation (Cassiopae) et celui comptable est dû à la non-intégration au niveau de Sage Compta de certaines dépenses de type acomptes et qui sont considérées comme des « Créances en cours ». Cette situation a été régularisée en 2022.

4.10.2.2. Note explicative du tableau des mouvements des capitaux propres consolidés :

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

31-déc-21
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés MEQ	Dividendes reçus des filiales et des Stés Mise en Equivalence	Résultats réportés	Modifications comptable	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	54 000 000	4 500 000	13 657 184	27 436 462	3 776 843	26 272 398	3 265 829	4 917 427	66 596 375	-	11 127 818	215 550 336
Effets de variation du pourcentage d'intérêts							(1 800 865)		(675 122)			(2 475 987)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/06/2020		243 880						(4 917 427)	8 830 947		(4 157 400)	-
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre			(1 550 000)						1 550 000			-
Affectations des résultats des Filiales et des sociétés Mises en Equivalence							(74 061)		6 579 578		(6 970 418)	(464 901)
Dividendes reçus des filiales intégrées								14 819 050	(14 819 050)			-
Ecart de conversion						1 834 378						1 834 378
Résultat consolidé au 31 Décembre 2020											8 979 580	8 979 580
Solde au 31 Décembre 2020	54 000 000	4 743 880	12 107 184	27 436 462	3 776 843	28 106 776	1 390 903	14 819 050	68 062 728	-	8 979 580	223 423 406
Ajustement des capitaux propres d'ouverture (Cf Notes 4-10 et 4-11)						(5 420 852)				(2 940 279)	(880 865)	(9 241 997)
Solde au 31 Décembre 2020 proforma	54 000 000	4 743 880	12 107 184	27 436 462	3 776 843	22 685 924	1 390 903	14 819 050	68 062 728	(2 940 279)	8 098 714	214 181 409
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2021		656 120		(1 004 600)				(14 819 050)	16 777 266		(1 609 736)	-
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre			(7 825 000)						7 825 000			-
Modifications comptables										(880 865)	880 865	-
Affectations des résultats des Filiales et des sociétés Mises en Equivalence							501 044	528 968	5 856 802		(7 369 844)	(483 030)
Dividendes reçus des filiales intégrées								5 008 462	(5 008 462)			-
Ecart de conversion						(859 189)						(859 189)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2020									(3 888 000)			(3 888 000)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2021											11 040 307	11 040 307
Solde au 31 Décembre 2021	54 000 000	5 400 000	4 282 184	26 431 862	3 776 843	21 826 735	1 891 947	5 537 430	89 625 334	(3 821 145)	11 040 307	219 991 497

- 1- La rubrique « affectations des résultats des filiales et des sociétés mises en équivalence » est utilisée pour distinguer les dividendes reçus des sociétés mise en équivalence de ceux reçus des filiales. Quant aux principes comptables relatifs aux dispositions du paragraphe 6 de la NC 36 relative aux participations dans les entreprises associées, ils sont respectés.
- 2- Le montant de 3 888 000 DT figurant au niveau de la rubrique « dividendes » correspond aux dividendes distribués par la société mère alors que le montant de 12 258 907 dt correspond aux dividendes distribués par le groupe net des dividendes distribués entre les sociétés du groupe

4.10.3 Notes rectificatives

4.10.3.1. Etat des engagements hors bilan consolidé rectificatif :

Etat des engagements hors bilan consolidé Exercice clos le 31 Décembre 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	31-déc. 2021	31-déc. 2020
ENGAGEMENTS DONNEES		160 477 556	149 431 589
Engagements de financements en faveur de la clientèle	32-1	80 303 761	63 504 356
Engagements donnés en faveur des banques(*)	32-2	45 360 000	51 419 489
Engagements sur titres		34 813 795	34 507 744
ENGAGEMENTS RECUS		294 316 439	318 890 668
Garanties reçues	32-3	11 860 539	14 479 112
Intérêts à échoir sur contrats actifs	32-4	195 051 295	217 767 050
Garanties reçues des adhérents(**)		87 404 605	86 644 506
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		127 620 000	161 278 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	32-5	127 620 000	161 278 000

(*) cette rubrique correspond au montant des effets et titres de crédit domiciliés chez les banques

(**) Retraités pour les besoins de comparabilité

4.11 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021



Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubaira-Immeuble Iliade
1053 - Les Berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: +216 36 400 902
www.deloitte.tn
MF : 587570 N/A/M000

<http://www.deloitte.tn>

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Avril 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Tunisie Leasing & Factoring, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 31 mars 2022, font apparaître un total du bilan de 2.162.734.158 DT, un bénéfice net de 11.040.307 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 106.875.035 DT.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

1-Le périmètre de consolidation du Groupe TLF inclut la participation dans le groupe Alios qui est consolidée selon la méthode d'intégration globale (cf. note 1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe et note 2-1 : Méthode de consolidation).

Les états financiers consolidés du Groupe TLF ont été arrêtés par son Conseil d'Administration le 31 mars 2022 sur la base d'états financiers provisoires du Groupe Alios, non encore audités ni arrêtés par sa Gouvernance.

La contribution du Groupe Alios dans les capitaux propres consolidés du Groupe TLF s'élève à -15 771 KDT, représentant -7,2% du total des capitaux propres du groupe. Nous jugeons en conséquence ne pas avoir été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés justifiant la fiabilité des états financiers du Groupe Alios clos au 31 décembre 2021, et de déterminer d'éventuels ajustements à reconnaître dans la consolidation du Groupe TLF.

2- L'audit des états financiers de MLA a fait ressortir l'existence d'un écart entre le fichier de gestion des engagements du leasing financier issu de Cassiopée avec l'extraction comptable issue de Sage comptabilité d'un montant de 445 548 KDZD (soit l'équivalent de 9 196 KDT). Ceci est dû à un problème d'intégration qui a eu comme impact, à hauteur de l'écart identifié, une sous-évaluation des prêts et créances envers la clientèle d'une part, et une sous-évaluation des dettes fournisseurs d'autre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

1- La note 4.10 « Modifications comptables » qui indique qu'Amen Bank a facturé le montant des frais et taxes qu'elle a supporté durant les années antérieures au titre de l'opération de portage des actions MLA, et qui s'élève à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts.

Parallèlement, TLF a facturé le montant des intérêts de retard sur le transfert des dividendes pour un montant de 344.987 dinars.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, le montant des frais et taxes facturés a été traité en tant que correction d'erreur, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2021 pour un montant de 3 821 146 dinars. Son effet sur l'exercice 2021 s'est traduit par la constatation d'une charge financière de 198 650 dinars.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce traitement a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2020 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité. Ce retraitement a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en diminution des capitaux propres dudit exercice de 2 940 279 dinars, une augmentation des charges financières de 300 323 dinars et une baisse des produits de placements de 580 543 dinars.

2- La note 4.11 « Ajustement des capitaux propres d'ouverture » qui indique qu'au 31 décembre 2020, les dividendes de 2018 et 2019 des actions MLA en portage ont été présentés sous la rubrique « produits à recevoir » pour un montant de 5 420 852 dinars, alors qu'ils ont été convertis en capital de ladite société.

Ce montant qui constitue une composante du coût des actions en portage n'a pas été éliminé lors de l'intégration des titres de MLA, acquis par TLF à travers le contrat de portage avec Amen Bank.

En conséquence, les capitaux propres d'ouverture ont été ajustés et les données comparatives de l'exercice 2020 ont été retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité.

Ce traitement a eu pour effet de réduire les capitaux propres d'ouverture et les produits à recevoir, d'un montant de 5.420.852 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Processus de consolidation

➤ Risque identifié

Le Groupe Tunisie Leasing & Factoring englobe plusieurs établissements opérant dans des environnements économiques, juridiques et opérationnels sensiblement différents du contexte Tunisien dans lequel évolue la société mère (Tunisie Leasing & Factoring). Ainsi le groupe est présent actuellement dans dix pays de l'Afrique (*Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie, Kenya et Algérie*), et couvre plusieurs métiers : leasing, location longue durée, crédits, factoring et capital investissement.

Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe Tunisie Leasing & Factoring et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par Tunisie Leasing & Factoring (*collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres*) ;
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables ;
- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du groupe Tunisie Leasing & Factoring
- Communiquer les instructions d'audit aux commissaires aux comptes des filiales significatives du groupe et ce conformément aux dispositions de l'ISA 600 ;
- S'entretenir avec les auditeurs des filiales, obtenir leurs notes de synthèse et échanger avec eux sur les points d'audit soulevés
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents

5. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Comme il est décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les états financiers consolidés du groupe Alios. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si le rapport du Conseil d'Administration comporte une anomalie significative du fait de ce problème.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

8. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.

Tunis, le 8 avril 2022

Les commissaires aux comptes

FINOR

MUSTAPHA MEDHIOUB



Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

MOHAMED LOUZIR



4.12 Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing et Factoring depuis 2022

Sur les six premiers mois de 2022, le Tunindex a progressé de 6,25% à 7 486,5 points, boosté par la bonne performance du secteur financier.

L'action Tunisie Leasing et Factoring a gagné 4,97% sur le premier semestre de 2022, clôturant la période à 9,000 dinars.

Le titre a mobilisé des capitaux à hauteur de 0,255 MDT sur les six premiers mois de 2022 contre 1,480 MDT une année auparavant.

Contrat de régulation : En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING ET FACTORING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du conseil d'administration relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING ET FACTORING. Ce programme a débuté le 19/09/2001. Depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10/06/2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 mars 1992

Cours d'introduction : 17,850 DT

Capitalisation boursière (au 31/12/2021) : 97,74 MDT

Capitalisation boursière (au 30/06/2022) : 97,2 MDT

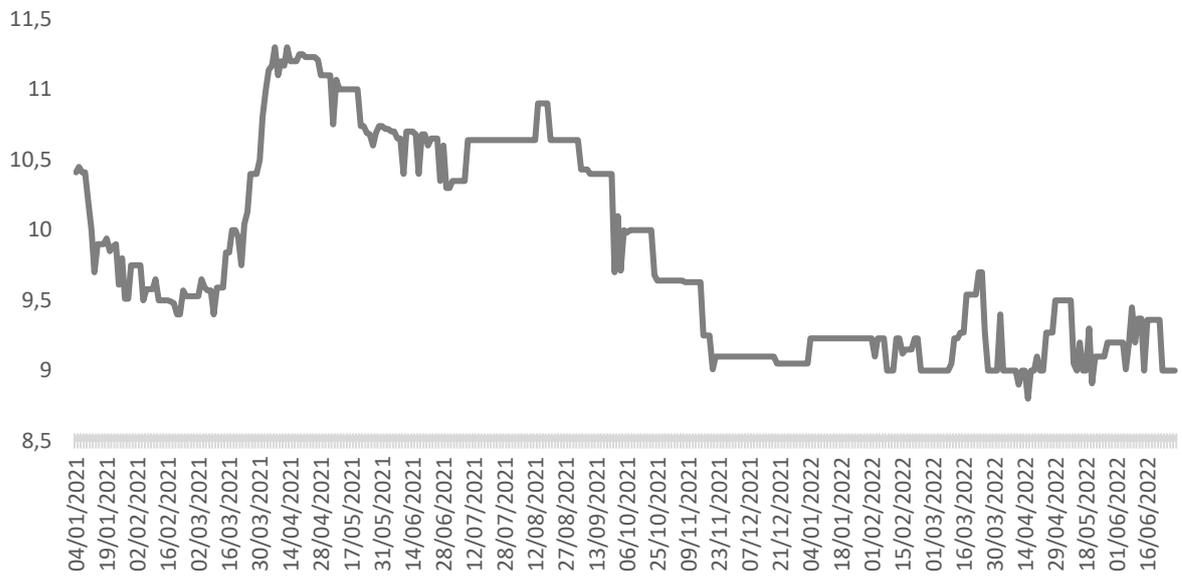
Cours le plus haut depuis le début de l'année 2022 jusqu'au 30 juin 2022 : 9,700 DT

Cours le plus bas depuis le début de l'année 2022 jusqu'au 30 juin 2022 : 8,800 DT

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Bénéfice par action (en dinars)	0,771	0,771	0,597	0,452
Dividende par action (en dinars)	0,500	0,500	0,360	-
Date de détachement	11/05/2022	11/05/2022	18/05/2021	-
Nombre de titres admis	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000
Nombre de titres traités	28 062	180 788	501 814	281 964
Taux de rotation*	0,52%	1,67%	4,65%	2,61%
Cours fin de période (en dinars)	9,000	9,050	10,290	8,400
Capitalisation en fin de période (en millions de dinars)	97,20	97,74	111,13	90,72
Dividend yield (%) (dividende / cours fin de période)	5,56%	5,52%	3,50%	-
PER (X) (Cours fin de période / Bénéfice par action)	11,67	11,74	17,24	10,56

* Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de la période.

Evolution du cours boursier de Tunisie Leasing et Factoring du 01/01/2021 au 30/06/2022



Chapitre 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1 Membres des organes d'administration et de direction

5.1.1. Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Ahmed EL KARM	Lui-même	Président	2021-2023*	Tunis
M. Karim BEN YEDDER	Lui-même	Vice-Président	2021-2023**	Tunis
PGI HOLDING	M. Wassim BEN YEDDER	Administrateur	2021-2023**	Tunis
AMEN BANK	M. Mehrez RIAHI	Administrateur	2021-2023**	Tunis
ASSURANCES COMAR	M. Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2021-2023**	Tunis
PARENIN	M. Halim BEN YEDDER	Administrateur	2021-2023**	Tunis
PARTNER INVESTMENT	M. Thameur KOUBAA	Administrateur	2021-2023**	Tunis
M. Rached HORCHANI	Lui-même	Administrateur	2021-2023**	Tunis
M. Mehdi TAMARZISTE	Lui-même	Administrateur	2021-2023**	Tunis
M. Ahmed BEN JEMAA ***	Lui-même	Administrateur	2021-2023**	Tunis
M. Ahmed BEN GHAZI ****	Lui-même	Administrateur	2021-2023**	Tunis
Mme Amel BEN RAHAL ****	Lui-même	Administrateur	2021-2023 *****	Tunis

* Nommé par l'AGO du 30 avril 2021

** Mandats renouvelés par l'AGO du 30 avril 2021

*** Membre représentant les petits actionnaires

**** Membre indépendant

***** Cooptée par le Conseil d'Administration du 25 août 2021 et approuvée par l'AGO du 26 avril 2022

5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed EL KARM *	Président du Conseil	30/04/2021	Tunis
M. Karim BEN YEDDER**	Vice-Président	27/04/2018	Tunis
M. Hichem ZGHAL ***	Directeur Général	01/05/2017	Tunis
M. Mounir KLIBI ***	Directeur Général Adjoint	22/08/2017	Tunis
Mme. Saloua ARAB ***	Directeur Général Adjoint	22/12/2017	Tunis

* Nommé par le Conseil d'Administration du 30/04/2021

**Réélu par le Conseil d'Administration du 30/04/2021

*** Mandat renouvelé par le Conseil d'Administration du 31/03/2020

Il est à signaler que :

M. Ahmed Ben Ghazi (*), M. Wassim Ben Yedder (**), représentant de PGI Holding et M. Mehrez Riahi représentant d'AMEN BANK sont membres du comité d'Audit.

Mme Amel Ben Rahal (****), M. Lotfi Ben Haj Kacem représentant de COMAR, M. Ahmed Ben Jemaa (*) sont membres du comité des risques.

M. Ahmed El Karm (***), M. Wassim Ben Yedder représentant de PGI Holding et M. Lotfi Ben Haj Kacem représentant de COMAR sont membres du comité de rémunération.

M. Halim Ben Yedder représentant de PARENIN (*), M. Rached Horchani et M. Wassim Ben Yedder représentant de PGI Holding sont membres du comité exécutif de crédit.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonctions dans la société.

(*) Nommés par le conseil d'administration du 27/04/2018

(**) Nommé par le conseil d'administration du 29/03/2019

(***) Nommé par le conseil d'administration du 30/04/2021

(***) Nommée par le conseil d'administration du 25/08/2021

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la société
M. Ahmed EL KARM	Président du Directoire de l'Amen Bank
M. Rached HORCHANI	Gérant de la société Horchani Finance SARL
M. Mehrez RIAHI	Membre du directoire d'Amen Bank
M. Hichem ZGHAL	Néant
M. Mounir KLJIBI	Néant
Mme. Saloua ARAB	Néant
M. Halim BEN YEDDER	Directeur Général de Parenin / PDG de MEDITRAC INTERNATIONAL
M. Mehdi TAMARZISTE	Directeur Général de Meninx Holding / Gérant de (LE PNEU et SCI)
M. Ahmed BEN JEMAA	Directeur Général de Smart Finance
M. Ahmed BEN GHAZI	Directeur Général d'ABG
M. Karim BEN YEDDER	Directeur Général d'Amen Bank / PDG de PGI HOLDING
M. Wassim BEN YEDDER	DG AMEN CAPITAL/Gérant AMEN CORPORATE FINANCE
M. Thameur KOUBAA	DG MED FACTOR
M. Lotfi HADJ KACEM	Directeur Général Adjoint des Assurances Comar DG STE HAYETT/Gérant SIFA SARL/PDG COMAR Investissement
Mme. Amel BEN RAHAL	Directeur général de la stabilité financière et de la prévention des risques BCT Membre du Collège du Marché Financier (CMF)

5.1.4. Mandats d'administrateurs, des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'Administrateurs dans d'autres sociétés
M. Ahmed EL KARM	SICAR AMEN, AMEN PROJECT, TLG FINANCE, MAGHREB LEASING ALGERIE ENNAKL, LE RECOUVREMENT
M. Ahmed BEN GHAZI	Magasin Général, ASSAD, Tunis International Bank, Tunisian American Entreprise Fund
M. Mehrez RIAHI	AMEN INVEST, AMEN CAPITAL, SICAR AMEN
M. Ahmed BEN JEMAA	BEN JEMAA MOTORS, SMART FINANCE, SMART ASSET MANAGEMENT
M. Halim BEN YEDDER	PARENIN, PGI HOLDING, SICOF, SINEW, PARETEC, CAFE BEN YEDDER CAFE BOUNDIN, ENNAKL, COMAR, HEAVY, STLV HERTZ
M. Rached HORCHANI	TAYSIR MICROFINANCE, BH
M. Thameur KOUBAA	AGROMED, SITS, SICAR AMEN, STE INTERNATIONAL CITY CENTER EL KABIDHA AL ARABIA LETTAAMIR
M. Wassim BEN YEDDER	PGI HOLDING, SICOF, CAFE BEN YEDDER, CAFE BONDIN, GFCO, AMENINVEST SINEW, PARETEC, PARENIN, MAGHREB LEASING ALGERIE, ALIOS FINANCE, TLG FINANCE
M. Karim BEN YEDDER	SICOF, COMAR, PARNIN, CAFE BONDIN, CAFE BEN YEDDER, AFC, SICAR AMEN MEDITRAC INTERNATIONAL, HEAVY, STLV
M. Mehdi TAMARZISTE	UBCI, INDIGO SERVICES HOLDING, EO DATA CENTER, MENINX OIS, LEVEL4 THE COFFEE STUDIO, TUNISIE SECURITE, TUNIS CALL CENTER, CORPORATE TRAVEL AND EVENTS
M. Lotfi BEN HAJ KACEM	COMAR COTE D'IVOIRE, COMAR INVESTISSEMENT, EL IMRANE, AMEN SANTE AMEN FINANCE COMPANY, EL AMENA TAKAFUL
Mme Amel BEN RAHAL	Présidente du conseil d'Administration : Clinique les Jasmins Membre du conseil d'administration du Registre National des Entreprises RNE Membre du Conseil d'Administration de la Compagnie des Phosphates de Gafsa CPG Membre du Conseil d'Administration du Groupe Chimique Tunisien GCT

5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
Amen BANK	M. Mehrez RIAHI	Membre du Directoire
PARENIN	M. Halim BEN YEDDER	Directeur Général
Partner investment	M. Thameur KOUBAA	Néant
PGI HOLDING	M. Wassim BEN YEDDER	Néant
ASSURANCES COMAR	M. Lotfi BEN HAJ KACEM	Directeur Général Adjoint

5.2 Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2021

5.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués par la société Tunisie Leasing et Factoring aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2021

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération de l'ancien Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en avril 2014 et avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.

Le comité de rémunération réuni le 30 avril 2021 a décidé de lui accorder une indemnité de départ à la retraite de 250 KDT (dont 125 KDT couverte par un contrat d'assurance) et de lui céder les deux voitures de fonction au dinar symbolique.

- La rémunération du nouveau Président du conseil d'administration a été arrêtée par le comité de rémunération réuni le 30 avril 2021. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Le conseil d'administration réuni le 20 avril 2017 a nommé le Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 24 mai 2021, elle est composée de salaires et d'une prime d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.
- Les conseils d'administration réunis le 22 août 2017 et le 22 décembre 2017 ont nommé les Directeurs Généraux Adjoints. Leurs rémunérations ont été fixées par les comités de rémunération du 17 juillet 2020 et du 24 mai 2021, elles sont composées de salaires et de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (En DT) :

	ancien P.C.A		Nouveau P.C.A		D.G		D.G.A (Pôle Leasing)		D.G.A (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	101 753	.	253 673	.	708 649	90 349	336 222	34 076	338 691	33 578	131 760	131 760
Indemnité de départ à la retraite	125 000											
Avantages postérieurs à l'emploi (*)					3 730		1 331		1 888			
Total	226 753	.	253 673	.	712 380	90 349	337 553	34 076	340 578	33 578	131 760	131 760

(*) Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 12 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

5.2.2 Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing et Factoring :

Néant

5.2.3. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant

5.3 Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center – Tour des bureaux - Centre Urbain Nord - 1082 – Tunis Tel : 70 728 450 - Fax : 70 728 405	2021-2023*
Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par M. Mohamed LOUZIR	Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis Tel : 36 400 900	2021-2023**

* Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 30 avril 2021

** Mandat renouvelé par l'AGO du 30 avril 2021

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

5.4.1. Informations sur les engagements

L'encours des crédits accordés liées aux membres du conseil d'administration au 31/12/2021 est nul.

5.4.2. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Néant.

Crédits reçus :

Tunisie Leasing & Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Le nombre des actions en portage a été porté à 394.810 actions suite à l'attribution par MLA d'actions gratuites, puis à 590.957 actions suite à la conversion des dividendes de 2018 et 2019 en capital, ce qui a eu pour effet de porter les sommes avancées au titre du contrat de portage à 13.875.465 DT.

Ainsi, Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, suite au changement du cadre légal Algérien, il est devenu impossible pour les parties, d'exécuter les obligations issues de ladite convention

TLF et AMEN BANK se sont rapprochées et convenues ce qui suit :

- La renonciation par Tunisie Leasing et Factoring au rachat des 590.957 actions MLA, objet de la convention de portage ;
- TLF se substitue à l'Amen Bank pour le rachat de 590.957 actions de la SFI et FMO ;

- Le paiement par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590.957 actions auprès de SFI et FMO.
- TLF prendra en charge tous les frais, droits, taxes ou autres liés à l'opération de portage et supportés par AMEN BANK.

Ainsi, Amen Bank a facturé à TLF le montant des frais et taxes liés à l'opération de portage et qui s'élève à 4.364.783 dinars dont 971.400 dinars d'intérêts.

Parallèlement, TLF a facturé des intérêts d'un montant de 344.987 dinars au titre du retard des transferts de dividendes lui revenant.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 21 décembre 2021.

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing et Factoring ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 4 666 KDT créateur.
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing et Factoring totalise un montant de 27 008 KDT.
- Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès de l'Amen Bank s'élèvent à 2 386 KDT.

6.1. Évolution récente et orientation

6.1.1. Évolution récente

L'activité de Tunisie Leasing et Factoring a connu une légère reprise au 1^{er} semestre 2022, tant au niveau des nouveaux dossiers de financement qu'au niveau de la production.

Les approbations ont progressé de 3,0% en glissement annuel pour atteindre 229 843 milliers de dinars au 30 juin 2022. Le montant des mises en force a augmenté de 4,5% sur la même période pour s'établir à 170 317 milliers de dinars.

Les encours financiers du leasing se sont élevés à 730 442 milliers de dinars au 30 juin 2022, soit une baisse de 8,0% en glissement annuel.

Les encours de financement du factoring ont évolué de 11,8% sur la même période, totalisant 107 932 milliers de dinars.

Les revenus du leasing et du factoring ont progressé de 3,8% sur le premier semestre de 2022 par rapport à la même période de 2021, atteignant ainsi 57 028 milliers de dinars.

Le produit net a augmenté de 14,1% à 34 535 milliers de dinars au 30 juin 2022.

Compte tenu de la conjoncture économique difficile, la société a souffert d'une qualité de portefeuille toujours détériorée pour l'activité leasing. Le ratio des engagements classés leasing s'est alors établi à 12,50% au 30 juin 2022 contre 13,08% au 30 juin 2021. Quant au factoring, le ratio des engagements classés s'est dégradé par rapport à la même période en 2021, passant de 4,92% à 6,53%.

6.1.2. Orientations stratégiques

Dans un contexte économique extrêmement difficile, Tunisie Leasing et Factoring privilégie la qualité du portefeuille sur la croissance.

Par ailleurs, au vu de la forte concurrence qui sévit le marché et de l'assèchement de liquidité au niveau du système bancaire, le groupe mise de plus en plus sur la filiale algérienne qui confirme d'une année à l'autre le trend haussier des résultats tirant vers le haut les résultats du Groupe.

De plus, la participation de Tunisie Leasing dans le capital de Tunisie Factoring est passé le 06/10/2017 de 93,34% à 100%, et ce, à la suite de l'acquisition par Tunisie Leasing de 6,66% du capital de Tunisie Factoring (détenue initialement par STIF et d'autres personnes physiques). Cette transaction rentre dans le cadre de l'opération de fusion absorption de Tunisie Leasing de sa filiale. L'opération de fusion a présenté pour le groupe plusieurs avantages, dont notamment, la mutualisation de plusieurs fonctions support permettant de générer des économies d'échelle, la réduction des charges de gouvernance à plusieurs niveaux et le renforcement des fonds propres de Tunisie Leasing à hauteur du boni de fusion.

6.2 Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2021 par rapport aux prévisions

La confrontation des réalisations de l'exercice 2021 par rapport aux prévisions établies pour l'année 2021 telles que publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2021 » fait ressortir les taux de réalisations suivants :

En milliers de Dinars

	Prévisions 2021	Réalisations 2021	Ecart	Taux de Réalisation	Commentaires
Mises en forces	330 000	329 395	-605	99,82%	Les réalisations de 2021 ont été en ligne avec les prévisions initiales, et ce suite à la modeste reprise qu'a connue l'économie tunisienne au cours de l'année 2021 après une forte contraction en 2020.
Créances sur la Clientèle	758 020	727 032	-30 987	95,91%	Les réalisations de 2021 ont été de l'ordre de 96% des prévisions initiales.
Revenus du Leasing	98 841	95 698	-3 144	96,82%	Malgré la légère progression des intérêts de crédit-bail par rapport aux prévisions (+1%), les revenus du leasing en 2021 n'ont atteint que 97% des prévisions initiales à cause de la variation négative des produits réservés.
Revenus du Factoring	15 923	15 127	-796	95,00%	Les réalisations de 2021 n'ont atteint que 95,0% des prévisions initiales suite à un recours plus important que prévu au financement par les billets à ordre.
Emprunts et dettes rattachées	731 570	666 654	-64 915	91,13%	Les utilisations de nouveaux emprunts prévues initialement ont été plus importantes que celles réalisées.
Fournisseurs et comptes rattachés	83 004	78 700	-4 304	94,81%	L'écart observé sur cette rubrique traduit une décélération de la demande au cours du 2ème semestre de l'année 2021 à la quelle s'ajoute un manque de disponibilité des véhicules.
Charges financières nettes	68 408	62 536	-5 872	91,42%	L'écart enregistré sur cette rubrique s'explique par des utilisations d'emprunts moins importantes et un taux de refinancement moins élevé que prévu.

Dotations aux provisions sur créances	9 122	13 587	4 465	148,94%	L'écart enregistré sur le coût du risque dénote la persistance des difficultés de recouvrement en 2021 causées par la conjoncture économique difficile et par les difficultés des finances publiques, aggravées par la pandémie COVID 19 qui a touché quasiment tous les secteurs d'activité. Compte tenu du matelas de provisions constituées, le management s'attend à des reprises courant les années futures.
--	-------	--------	-------	---------	---

6.3 Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2022-2026 par rapport aux informations prévisionnelles 2021-2025

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2021 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes

Commentaire : Les estimations commerciales pour la période 2022-2026 au niveau du présent document de référence ont été actualisées pour tenir compte des réalisations de l'exercice 2021 ainsi que la situation économique du pays marquée par des perspectives de croissance difficiles pour l'année 2022 en raison du contexte politique et économique local et mondial et des difficultés de mobilisation des ressources extérieures nécessaires pour le financement du budget de l'Etat.

Mises en Forces

Année	2022	2023	2024	2025
Mises en forces document référence 2021	363 000	399 300	439 230	483 153
Mises en forces document référence 2022	352 000	380 000	410 300	443 100
Écart	-11 000	-19 300	-28 930	-40 053

Créances de leasing

Année	2022	2023	2024	2025
Créances de leasing document référence 2021	757 390	777 232	802 320	843 514
Créances de leasing document référence 2022	720 013	742 977	771 367	804 540
Écart	-37 377	-34 255	-30 953	-38 974

Emprunts et dettes rattachées

Année	2022	2023	2024	2025
Emprunts et dettes rattachées document référence 2021	722 837	743 316	770 496	816 196
Emprunts et dettes rattachées document référence 2022	650 864	681 811	711 951	730 648
Écart	-71 973	-61 505	-58 544	-85 548

Revenus de Leasing

Année	2022	2023	2024	2025
Revenus de leasing document référence 2021	102 889	108 053	113 773	119 728
Revenus de leasing document référence 2022	97 473	103 543	110 382	116 354
Écart	-5 416	-4 510	-3 391	-3 374

Revenus de Factoring

Année	2022	2023	2024	2025
Revenus de factoring document référence 2021	16 719	17 555	18 433	19 355
Revenus de factoring document référence 2022	16 788	17 998	19 230	20 547
Écart	69	443	797	1 192

Charges financières

Année	2022	2023	2024	2025
Charges financières document référence 2021	71 593	74 705	78 868	82 903
Charges financières document référence 2022	60 795	65 394	70 253	74 299
Écart	-10 797	-9 311	-8 615	-8 604

Dotations nettes aux provisions

Année	2022	2023	2024	2025	Commentaires
Dotations nettes aux provisions sur risque clients et résultat des créances radiées document référence 2021	7 624	7 005	5 542	5 782	<p>Les montants des dotations aux provisions sont estimés en pourcentage des montants des encours financiers de leasing et des encours de financement de factoring. Au niveau du présent document de référence, les provisions relatives à l'activité leasing sont estimées à 2% de l'encours financier pour 2022, 1,5% pour 2023, 1% pour 2024 et 2025 alors que celles relatives à l'activité factoring sont estimées à 0,5% de l'encours de financement sur toute la période 2022-2025. Au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et factoring 2021 », les provisions relatives à l'activité leasing sont estimées à 0,8% de l'encours financier pour 2022, 0,7% pour 2023, 0,6% pour 2024 et 0,5% pour 2025 alors que celles relatives à l'activité factoring sont estimées à 0,5% de l'encours de financement pour toute la période 2022-2025. Cette variation du coût du risque entre les deux documents de référence ainsi que la variation au niveau du volume des mises en force et du volume des factures achetées et par conséquent au niveau des montants des encours financiers de leasing et des encours de financement de factoring expliquent les augmentations dans les dotations annuelles enregistrées pour toute la période 2022-2025. Ces augmentations traduisent le contexte économique difficile du pays qui a impacté quasiment tous les secteurs d'activité.</p>
Dotations nettes aux provisions sur risque clients et résultat des créances radiées document référence 2022	16 386	13 159	9 630	10 118	
Écart	8 762	6 154	4 087	4 336	

6.4 Analyse des performances réalisées au 30/06/2022 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2022

La confrontation des réalisations au 30/06/2022 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2022 telles que publiées au niveau du présent document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2022 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En milliers de Dinars

	Indicateurs d'activité au 30/06/2022	Prévisions année 2022	Pourcentage de réalisation
Mises en force	170 317	352 000	48,39%
Produit Net de Leasing et d'affacturage	34 535	65 894	52,41%
Ressources d'emprunt	608 984	650 864	93,57%
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	171 987	171 987	100,00%
Volume des factures achetées	208 162	432 798	48,10%
Volume des factures financées	175 718	333 897	52,63%
Total revenus d'affacturage	8 072	16 767	48,14%

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.5 Perspectives d'avenir

Les états financiers prévisionnels de la période allant de 2022 à 2026 de la société ont été établis sur la base des états financiers audités arrêtés au 31/12/2021.

Ces états ont été approuvés par le Conseil d'Administration du **31 mars 2022**.

Les états financiers prévisionnels ont été élaborés à partir de données de base historiques et d'hypothèses réalistes et plausibles.

6.5.1. Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2022-2026

1. Activité de Leasing

1.1 Mises en force

Les MEF de l'exercice 2022 ont été estimées à 352 000 KDT en augmentation de 7% par rapport aux MEF de 2021, puis une croissance annuelle de 8% pour la période allant de 2023 à 2026.

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Mises en force	329 395	352 000	380 000	410 300	443 100	478 600	
Taux d'évolution		7%	8%	8%	8%	8%	8%

1.2 Intérêts Conventionnels

Les intérêts conventionnels ont été estimés sur la base des MEF antérieures et des MEF prévues compte tenu d'un taux de placement moyen de 14,25% pour les exercices 2022 et 2023 et 14,20% pour la période allant de 2024 à 2026.

Les revenus bruts et les dotations aux amortissements sont calculés en utilisant la pondération produits Auto (LA) ; Équipement (LE) ; Immobilier (LI) suivante et des taux moyens de placement suivants :

Type de Leasing	Pondération	Réalisé	Taux de Placement				
			2022-2026	2021	2022	2023	2024
LA – TPE (Très petites entreprises)	39,15%	14,91%	14,30%	14,30%	14,20%	14,20%	14,20%
LA – Autres	10,94%	14,68%	14,30%	14,30%	14,20%	14,20%	14,20%
LE	47,73%	14,51%	14,20%	14,20%	14,20%	14,20%	14,20%
LI	2,18%	14,45%	14,20%	14,20%	14,20%	14,20%	14,20%
	100,00%	14,68%	14,25%	14,25%	14,20%	14,20%	14,20%

Évolution des Intérêts Conventionnels

En mDT	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Intérêts conventionnels	95 366	92 887	98 924	105 671	111 490	116 347	4,06%
Taux d'évolution		-2,60%	6,50%	6,82%	5,51%	4,36%	

2. Activité de Factoring

1.1 Le volume d'affaires

Le tableau ci-après reprend le volume des factures achetées sur la période 2022-2026 en retenant comme taux moyen de croissance du chiffre d'affaires 7%.

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Evolution		7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	
Volume de chiffre d'affaires acheté	404 488	432 798	463 094	495 511	530 197	567 311	7,00%
Domestique avec recours	364 483	404 605	432 927	463 232	495 659	530 355	7,79%
Domestique sans recours	3 534	0	0	0	0	0	-100,00%
Export	11 664	1 650	1 766	1 889	2 021	2 163	-28,61%
Import	24 807	26 543	28 401	30 390	32 517	34 793	7,00%

1.2 Le financement

Le financement des créances est égal au montant des factures achetées déduction faite du montant du fonds de garantie, des autres réserves éventuellement et autres restrictions (dépassement limites débiteurs, dépassement seuil de concentration par débiteur, etc.).

Sur la période 2022 / 2026, le pourcentage de financement moyen retenu est 82,2% du volume des factures achetées hors import.

Le tableau ci-après reprend l'évolution du montant des financements sur la période 2022 - 2026 :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Volume de chiffre d'affaires acheté hors import	379 681	406 255	434 693	465 121	497 680	532 518	7,00%
Financements	320 430	333 897	357 270	382 278	409 038	437 671	6,43%
Pourcentage de financement	84,4%	82,2%	82,2%	82,2%	82,2%	82,2%	

1.3 Les encaissements

Le tableau ci-après reprend l'évolution du montant des encaissements sur la période 2022-2026 :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Volume de chiffre d'affaires acheté	404 488	432 798	463 094	495 511	530 197	567 311	7,00%
Encaissements	340 261	392 262	419 721	449 101	480 538	514 176	8,61%
Pourcentage d'encaissement	84,1%	90,6%	90,6%	90,6%	90,6%	90,6%	

1.4 Les produits

- La commission d'affacturage:

La répartition de la commission d'affacturage par nature d'activité se présente comme il est indiqué dans le tableau suivant :

(En mDT)	REALISE	PREVU				
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Commissions d'affacturage domestique	4 426	4 709	5 109	5 466	5 849	6 258
Commissions servies domestique	-68	0	0	0	0	0
Commissions d'affacturage export	113	16	17	18	20	21
Commissions servies export	-6	-1	-1	-1	-1	-1
Commissions d'affacturage import	17	18	19	21	22	24
Commissions servies apporteurs	-20	-20	-21	-23	-25	-26
Frais d'enquêtes et de surveillance	5	8				
Autres commissions	156	166	174	183	192	201
Total commission d'affacturage après rétrocession	4 621	4 896	5 296	5 664	6 056	6 477
Total commission d'affacturage avant rétrocession	4 716	4 917	5 319	5 688	6 082	6 504
Volume du chiffre d'affaires acheté	404 488	432 798	463 094	495 511	530 197	567 311
Taux de la commission d'affacturage avant rétrocession	1,17%	1,14%	1,15%	1,15%	1,15%	1,15%
Taux moyen de la commission d'affacturage	1,14%	1,13%	1,14%	1,14%	1,14%	1,14%

- La commission de financement :

La commission de financement domestique est liquidée sur la base des avances accordées au titre des factures achetées aux taux convenus. Le décompte se fait en fin de période (post compté) chaque fin de mois.

La commission de financement export est calculée à un taux indexé à un taux de devise défini par la banque 3 mois (Taux de devise + Marge). Le décompte se fait en fin de période (post compté), à la date d'encaissement effectif de chacune des factures ayant fait l'objet de financement.

L'évolution des marges de financement se présente comme suit :

	2022	2023	2024	2025	2026
Marge de financement domestique	3,92%	3,92%	3,92%	3,92%	3,92%
Marge de financement export	3,14%	3,14%	3,14%	3,14%	3,14%

L'évolution de la commission de financement sur la période 2022-2026 se présente comme suit :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Commission de financement domestique	10 347	11 871	12 679	13 543	14 464	15 449	8,35%
Commission de financement export	64	0	0	0	0	0	-100,00%
Total produits de financement	10 411	11 871	12 679	13 543	14 464	15 449	8,21%

Ainsi, les revenus d'affacturage estimés, pour la période 2022-2026, peuvent se résumer comme il est indiqué dans le tableau suivant :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Total commission d'affacturage nette	4 621	4 896	5 296	5 664	6 056	6 477	6,98%
Total produits de financement	10 411	11 871	12 679	13 543	14 464	15 449	8,21%
Total revenus d'affacturage	15 032	16 767	17 976	19 206	20 521	21 926	7,84%

3. Les ressources

3.1. Les emprunts

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2022-2026, se détaillent comme suit :

(En mDT)	2022	2023	2024	2025	2026
Emprunts Obligataires	60 000	60 000	80 000	80 000	80 000
Crédits Bancaires	111 200	136 000	126 200	98 300	124 000
Crédits Extérieurs	20 000	25 000	30 000	35 000	40 000
Total emprunts	191 200	221 000	236 200	213 300	244 000

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursement des crédits :

- 5 ans pour les emprunts obligataires ;
- 5 ans pour les autres types de crédits.

- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 10,4% pour l'exercice 2022 et 10,5% pour la période 2023-2026.

3.1 Autres ressources : lignes d'avance et crédits à court terme

Ils sont utilisés pour le financement de l'activité factoring.

Le tableau ci-après reprend les utilisations sur ces lignes sur la période 2022-2026 :

(En mDT)	2022	2023	2024	2025	2026
Utilisations	363 895	382 089	401 194	421 254	442 316

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachées

Sur la période 2022-2026, l'encours des emprunts et des concours bancaires existants et à contracter évoluera comme suit :

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachées (En mDT)	REALISE	PREVU				
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Emprunts obligataires	224 904	214 749	205 681	217 163	224 425	228 000
Emprunts bancaires et extérieurs	382 855	379 093	416 752	433 748	441 794	476 719
Crédit à court terme	930	0	0	0	0	0
Lignes d'avance	34 200	34 521	36 938	39 524	42 290	45 251
Certificats de dépôts	1 000	0	0	0	0	0
Total emprunts	643 889	628 363	659 371	690 435	708 509	749 970
Dettes Rattachées	22 765	22 501	22 440	21 516	22 138	22 187
Total	666 654	650 864	681 811	711 951	730 648	772 156

Remboursements de l'Encours des Emprunts Existants, des Emprunts à Contracter, des lignes d'avance et des Certificats de Dépôts

Sur la période 2022-2026, le remboursement de l'encours des emprunts existants et à contracter, des lignes d'avances et des certificats de dépôts évoluera comme suit :

Remboursement des Emprunts (En mDT)	2022	2023	2024	2025	2026	
Remboursement Crédits en cours	Emprunts Obligataires	70 155	57 069	44 517	32 738	20 425
	Bancaires & Extérieurs	135 962	97 100	80 764	35 574	12 735
	Crédits à court terme et lignes d'avance	35 130	0	0	0	0
Sous-total	241 247	154 169	125 281	68 312	33 160	
Remboursement Fonds à Lever	Emprunt Obligataires	0	12 000	24 000	40 000	56 000
	Bancaires & Extérieurs	0	26 240	58 440	89 680	116 340
	Crédits à court terme et lignes d'avance	329 373	379 673	398 608	418 487	439 356
Sous-total	329 373	417 913	481 048	548 167	611 696	
Total général	570 620	572 082	606 330	616 479	644 857	

4- Évolution des Capitaux Propres

	En milliers de Dinar					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Capital social	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000
Réserve légale	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400
Autres réserves	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777
Prime d'émission	26 432	21 032	21 032	21 032	21 032	21 032
Résultats reportés	68 118	70 425	74 395	79 407	87 017	95 774
Modification comptable	-3 821					
Réserve spéciale de réinvestissement	4 282	6 482	5 316	4 482	4 482	4 482
Boni de fusion	10 871	10 871	10 871	10 871	10 871	10 871
Distribution	3 888	5 400	8 640	8 640	8 640	8 640
Total des capitaux propres avant résultat	169 058	171 987	174 791	178 969	186 579	195 336
Résultat de l'exercice	8 328	11 444	12 818	16 251	17 397	20 091
Rendement des capitaux propres (ROE)	4,93%	6,65%	7,33%	9,08%	9,32%	10,29%

L'évolution des capitaux propres prévisionnels tient compte des points suivants :

- Un prélèvement en 2021, d'un montant de dividendes de 5 400 mDT sur le compte « Prime d'émission »
- L'affectation des montants servis aux réinvestissements exonérés dans un compte de réserve de réinvestissement
- Les affectations aux réserves légales de 5% des résultats reportés de l'exercice dans la limite de 10% du capital social.
- Des distributions de dividendes annuelles de 10 % du capital social pour les exercices 2022 et de 16% pour les exercices 2023 à 2026.

5. Charges Financières

L'évolution des charges financières relatives aux emprunts existants est calculée durant la période 2022-2026 conformément à leurs conditions contractuelles.

Le coût des nouveaux emprunts est calculé au taux de 10,40% pour l'exercice 2022 et 10,50% pour la période 2023-2026.

Le taux appliqué aux autres ressources varie selon les bailleurs de fonds.

Les charges financières évolueront comme suit sur la période 2022-2026 :

Charges financières (En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Total Charges Financières	62 536	60 795	65 394	70 253	74 299	77 590	4,41%

6. Charges de Personnel et Autres Charges d'Exploitation

Sur la période 2022-2026, les charges de personnel et autres charges d'exploitation évolueront comme suit :

En (mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Charges de personnel	17 788	19 049	20 393	21 914	23 451	25 219	7,23%
Taux d'évolution		7,1%	7,1%	7,5%	7,0%	7,5%	
Autres charges d'exploitation	8 284	7 206	7 497	7 799	8 113	8 440	0,37%
Taux d'évolution		-13,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	

7. Provisions Nettes sur Créances

7.1 Leasing

Le coût du risque est estimé sur la base de l'évolution des encours financiers et estimé à 2,0% de l'encours financier pour 2022, 1,5% pour 2023, 1,0% pour 2024 et 2025 et 0,7% pour 2026. De ce fait, les dotations nettes évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Coût du risque sur créances classées (provisions nettes sur créances classées)	12 852	15 150	11 850	8 250	8 650	6 350	-13,15%
Coût du risque des créances non classées (provisions collectives)	391	450	470	490	515	540	6,67%
Provisions nettes sur créances	13 243	15 600	12 320	8 740	9 165	6 890	-12,25%

7.2 Factoring

Le coût du risque est estimé à **0,5%** pour la période 2022-2026. De ce fait, les dotations nettes évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Dotations nettes aux provisions affectées	344	561	599	640	683	730	16,24%
Dotations nettes aux provisions collectives	0	225	240	250	270	290	-
Cumul des provisions pour créances	344	786	839	890	953	1 020	24,28%

Ainsi, les dotations nettes aux provisions estimées, pour la période 2022-2026, peuvent se résumer comme indiqué dans le tableau suivant :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Provisions nettes sur créances classées	13 196	15 711	12 449	8 890	9 333	7 080	-11,71%
Provisions collectives	391	675	710	740	785	830	-
Provisions nettes sur créances	13 587	16 386	13 159	9 630	10 118	7 910	-10,25%

8. Dotations aux Amortissements des Immobilisations Propres

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société sont estimées à :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Dotations aux amortissements	2 342	2 271	1 899	1 989	1 791	1 735	-5,82%
Taux d'évolution		-3,03%	-16,38%	4,74%	-9,95%	-3,13%	

9. Impôts sur les Sociétés

La société n'estime pas procéder à des opérations de réinvestissement durant la période 2022-2026. De ce fait, l'impôt effectif à payer est au taux de 35% par rapport au résultat fiscal.

10. Dividendes

La société prévoit une distribution annuelle des dividendes de 0,500 dinars par action, soit 10% du capital social libéré pour 2022 et de 0,800 dinars par action, soit 16% du capital social libéré pour la période allant de 2023 à 2026.

11. Rentabilité et Rendement Prévisionnel

La rentabilité et le rendement prévisionnel des capitaux propres se détaillent comme suit sur la période 2022-2026 :

Rentabilité et rendement	REALISE	PREVU					TCAM
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Revenus nets de leasing (en mDT)	95 698	97 473	103 543	110 382	116 354	121 417	4,88%
Revenus nets de factoring (en mDT)	15 032	16 767	17 976	19 206	20 521	21 926	7,84%
Résultat d'exploitation (en mDT)	12 559	18 782	20 293	25 860	27 740	32 116	20,66%
Résultat net (en mDT)	8 328	11 444	12 818	16 251	17 397	20 091	19,26%
Nombre d'actions	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	
Résultat par Action (en DT)	0,771	1,060	1,187	1,505	1,611	1,860	19,26%

6.5.2. États financiers prévisionnels 2022-2026

1) Bilans prévisionnels

En KDT	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu
ACTIFS	2021	2022	2023	2024	2025	2026

Caisse et avoirs auprès des banques	9 463	12 500	11 200	14 450	9 200	13 500
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	727 032	720 013	742 977	771 367	804 540	842 982
Acheteurs factorés	132 948	143 358	153 016	163 357	174 420	186 258
Portefeuille titre commercial	62 725	6 497	6 822	7 505	7 880	8 274
Portefeuille d'investissements	59 324	71 897	82 462	82 462	82 462	82 462
Valeurs Immobilisés	10 157	9 921	9 099	9 229	8 217	7 528
Autres actifs	23 912	17 611	15 498	15 510	16 402	17 432

TOTAL DES ACTIFS	1 025 562	981 797	1 021 075	1 063 880	1 103 122	1 158 435
-------------------------	------------------	----------------	------------------	------------------	------------------	------------------

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	2021	2022	2023	2024	2025	2026
-----------------------------	------	------	------	------	------	------

PASSIFS

Concours bancaires	1 448	1 800	2 000	1 500	4 500	1 300
Dettes envers la clientèle	18 918	19 576	20 555	21 582	22 461	20 733
Emprunts et dettes rattachées	666 654	650 864	681 811	711 951	730 648	772 156
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	50 879	50 858	53 719	56 795	60 102	63 656
Fournisseurs et comptes rattachés	78 700	41 721	41 185	38 776	42 529	43 245
Autres passifs	31 577	33 548	34 196	38 055	38 906	41 917
TOTAL DES PASSIFS	848 175	798 367	833 466	868 660	899 145	943 008

CAPITAUX PROPRES

Capital social	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000
Réserves	50 762	47 562	46 395	45 562	45 562	45 562
Résultats reportés	68 118	70 425	74 395	79 407	87 017	95 774
Effet des modifications comptables	(3 821)	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	8 328	11 444	12 818	16 251	17 397	20 091

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	177 387	183 431	187 609	195 219	203 976	215 427
-----------------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	1 025 562	981 797	1 021 075	1 063 880	1 103 122	1 158 435
--	------------------	----------------	------------------	------------------	------------------	------------------

2) États de résultats prévisionnels

En KDT	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	95 698	97 473	103 543	110 382	116 354	121 417
Revenu du factoring	15 127	16 788	17 998	19 230	20 547	21 953
Commissions encourues	(95)	(21)	(22)	(24)	(26)	(27)
Intérêts et charges assimilés	(62 536)	(60 795)	(65 394)	(70 253)	(74 299)	(77 590)
Produits des placements	7 865	9 408	4 914	5 486	6 089	6 931
Autres Produits d'exploitation	2 906	3 042	3 202	3 371	3 549	3 737
Produit net	58 965	65 894	64 241	68 192	72 213	76 421
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	(17 788)	(19 049)	(20 393)	(21 914)	(23 451)	(25 219)
Autres charges d'exploitation	(8 284)	(7 206)	(7 497)	(7 799)	(8 113)	(8 440)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	(2 342)	(2 271)	(1 899)	(1 989)	(1 791)	(1 735)
Total des charges d'exploitation	(28 414)	(28 527)	(29 789)	(31 703)	(33 356)	(35 395)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	30 551	37 367	34 452	36 490	38 858	41 026
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(13 587)	(16 386)	(13 159)	(9 630)	(10 118)	(7 910)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	(2 213)	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques divers	(2 192)	(2 200)	(1 000)	(1 000)	(1 000)	(1 000)
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 559	18 782	20 293	25 860	27 740	32 116
Autres gains ordinaires	370	320	320	320	320	320
Autres pertes ordinaires	(387)	-	-	-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	12 542	19 102	20 613	26 180	28 060	32 436
Reprises sur provisions pour impôt différé	185	-	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	(4 051)	(7 053)	(7 180)	(9 145)	(9 821)	(11 370)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	8 676	12 048	13 434	17 034	18 239	21 066
Eléments extraordinaires	(347)	(605)	(615)	(784)	(842)	(975)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	8 328	11 444	12 818	16 251	17 397	20 091

3) États de flux de trésorerie prévisionnels

EN KDT	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu
	2021	2022	2023	2024	2025	2026

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Encaissements reçus des clients	561 471	513 654	521 770	558 867	609 048	638 744
Décaissements pour financement de contrats de Leasing	(385 979)	(448 226)	(442 056)	(476 233)	(518 057)	(551 308)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	338 123	340 570	368 809	394 610	422 215	451 752
Financements des adhérents	(320 401)	(333 897)	(357 270)	(382 278)	(409 038)	(437 671)
Encaissements provenant des crédits à court terme	54 835	363 895	382 089	401 194	421 254	442 316
Remboursements des crédits à court terme	(43 028)	(364 503)	(379 673)	(398 608)	(418 487)	(439 356)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(25 811)	(26 940)	(28 633)	(30 518)	(32 434)	(34 636)
Intérêts payés	(60 308)	(60 331)	(64 949)	(70 943)	(73 587)	(77 511)
Impôts et taxes payés	(38 346)	(20 951)	(20 080)	(18 469)	(23 846)	(23 104)
Autres flux de trésorerie	(7 200)	73 590	9 848	8 409	8 792	9 459

Flux de trésorerie provenant de (affectée à) l'exploitation	73 357	36 861	(10 144)	(13 971)	(14 140)	(21 315)
--	---------------	---------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 291)	(1 739)	(1 225)	(2 210)	(825)	(1 185)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	131	118	148	91	45	139
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	(12 573)	(10 565)	-	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 305	333	333	-	-	-

Flux de trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	145	(13 861)	(11 309)	(2 119)	(780)	(1 046)
---	------------	-----------------	-----------------	----------------	--------------	----------------

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Dividendes et autres distributions	(3 888)	(5 399)	(8 639)	(8 639)	(8 638)	(8 638)
Encaissements provenant des emprunts	166 598	191 200	221 000	236 200	213 300	244 000
Remboursement d'emprunts	(241 555)	(205 117)	(192 409)	(207 721)	(197 992)	(205 500)
Flux liés au financement à court terme	1 000	(1 000)	-	-	-	-

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(77 846)	(20 316)	19 952	19 840	6 669	29 861
---	-----------------	-----------------	---------------	---------------	--------------	---------------

Variation de trésorerie	(4 344)	2 684	(1 500)	3 750	(8 250)	7 500
--------------------------------	----------------	--------------	----------------	--------------	----------------	--------------

Trésorerie au début de l'exercice	12 360	8 016	10 700	9 200	12 950	4 700
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 016	10 700	9 200	12 950	4 700	12 200

6.6 Évolution des créances classées Leasing

(En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Risque total	853 367	869 221	900 571	940 099	986 473	1 032 280
Provisions & Agios réservés affectés (hors provisions collectives)	79 412	94 562	106 412	114 662	123 312	129 662
Créances classées	111 333	113 003	116 618	121 283	126 743	131 623
Créances classées / risque total	13,05%	13,00%	12,95%	12,90%	12,85%	12,75%
Provisions / Créances classées	71,33%	83,68%	91,25%	94,54%	97,29%	98,51%

6.7 Évolution des créances classées Factoring

(En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Risque total	109 281	116 960	124 585	132 730	141 430	150 722
Provisions & Agios réservés affectés (hors provisions collectives)	4 841	5 402	6 001	6 641	7 324	8 054
Créances classées	5 341	5 402	6 001	6 641	7 324	8 054
Créances classées / risque total	4,89%	4,62%	4,82%	5,00%	5,18%	5,34%
Provisions / Créances classées	90,65%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

6.8 État des cash-flow prévisionnels

(En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Résultat net	8 328	11 444	12 818	16 251	17 397	20 091
Remboursement de créances échues	363 986	338 899	346 127	364 673	409 514	430 348
Dotations aux amortissements	2 342	2 271	1 899	1 989	1 791	1 735
Dotations aux provisions et agios réservés	22 454	18 586	14 159	10 630	11 118	8 910
CASH FLOWS PREVISIONNELS	397 110	371 200	375 003	393 543	439 821	461 084

6.9 Marge brute d'autofinancement prévisionnel

(En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Résultat net	8 328	11 444	12 818	16 251	17 397	20 091
Dotations aux amortissements	2 342	2 271	1 899	1 989	1 791	1 735
Dotations nettes aux provisions	22 454	18 586	14 159	10 630	11 118	8 910
Marge brute d'autofinancement	33 124	32 301	28 876	28 870	30 307	30 736

6.10 Indicateurs et ratios prévisionnels du Leasing

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	Réalisé	Prévu				
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Résultat net (1)	8 328	11 444	12 818	16 251	17 397	20 091
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	849 081	798 407	832 262	861 334	894 882	933 718
Fonds propres (avant résultat net) (2)	169 058	171 987	174 791	178 969	186 579	195 336
Capitaux propres avant affectation	177 387	183 431	187 609	195 219	203 976	215 427
Créances sur la clientèle	727 032	720 013	742 977	771 367	804 540	842 982
Créances classées (3)	111 333	113 003	116 618	121 283	126 743	131 623
Total provisions et agios réservés (4)	79 412	94 562	106 412	114 662	123 312	129 662
Emprunts et ressources spéciales	666 654	650 864	681 811	711 951	730 648	772 156
Charges financières	62 536	60 795	65 394	70 253	74 299	77 590
Produit net (7)	58 965	65 894	64 241	68 192	72 213	76 421
Total brut des créances (5)	853 367	869 221	900 571	940 099	986 473	1 032 280
Total bilan (6)	1 025 562	981 797	1 021 075	1 063 880	1 103 122	1 158 435
Charges d'exploitation (hors dotations aux provisions) (8)	28 414	28 526	29 789	31 702	33 355	35 394
Intérêts de crédit bail	95 698	97 473	103 543	110 382	116 354	121 417
Dettes envers la clientèle	18 918	19 576	20 555	21 582	22 461	20 733
Charges de personnel	17 788	19 049	20 393	21 914	23 451	25 219
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Taux de créances classées (3)/(5)	13,05%	13,00%	12,95%	12,90%	12,85%	12,75%
Ratio de couverture des créances classées (4)/(3)	71,33%	83,68%	91,25%	94,54%	97,29%	98,51%
Ratios de structure						
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	17,30%	18,68%	18,37%	18,35%	18,49%	18,60%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	65,00%	66,29%	66,77%	66,92%	66,23%	66,66%
Créances sur la clientèle/ Total bilan	70,89%	73,34%	72,76%	72,51%	72,93%	72,77%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle	94,30%	93,12%	94,53%	95,10%	93,61%	94,06%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	30,17%	28,91%	31,74%	32,14%	32,47%	33,00%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	34,88%	38,31%	36,75%	38,10%	38,70%	39,12%
Coefficient d'exploitation (8)/(7)	48,19%	43,29%	46,37%	46,49%	46,19%	46,31%
Ratios de rentabilité						
ROE (1)/(2)	4,93%	6,65%	7,33%	9,08%	9,32%	10,29%
ROA (1)/(6)	0,81%	1,17%	1,26%	1,53%	1,58%	1,73%
Résultat net / Produit net (1)/(7)	14,12%	17,37%	19,95%	23,83%	24,09%	26,29%
Intérêts de leasing / créances sur la clientèle	13,16%	13,54%	13,94%	14,31%	14,46%	14,40%
Produits nets / total bilan	5,75%	6,71%	6,29%	6,41%	6,55%	6,60%

6.11 Indicateurs prévisionnels du Factoring

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	Réalisé	Prévu				
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Volume des factures achetées	404 488	432 798	463 094	495 511	530 197	567 311
Volume des factures financées	320 430	333 897	357 270	382 278	409 038	437 671
Commissions d'affacturage	4 621	4 896	5 296	5 664	6 056	6 477
Commissions de financement	10 411	11 871	12 679	13 543	14 464	15 449

6.12 Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2022 à 2026

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tel (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
IU:004809611 - MF: 04809611AM/000
Mail : administration@finor.com.tn

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 400 902
www.deloitte.tn
MF : 587570 N/A/M/000

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2022 à 2026

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société Tunisie Leasing et Factoring pour la période allant de 2022 à 2026 établies dans le cadre de la préparation de prospectus et autres documents de référence. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Ces états financiers prévisionnels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 31 mars 2022, et ont été préparés selon les règles et principes comptables retenus par Tunisie Leasing & Factoring, sur la base des éléments et informations disponibles à la date du présent rapport.

Ces prévisions financières présentent les indicateurs suivants :

(En KTND)	2022	2023	2024	2025	2026
Produit net	65 894	64 241	68 192	72 213	76 421
Résultat net	11 444	12 818	16 251	17 397	20 091
Total Bilan	981 797	1 021 075	1 063 880	1 103 122	1 158 435

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 26 avril 2022

FINOR

MUSTAPHA MEDHIOUB



Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

MOHAMED LOUZIR

CABINET MS LOUZIR
Rue Lac Oubeira - Immeuble Illiade
1053 - Les Berges du Lac - Tunis
T.V: 36 400 900 - 36 400 902
Fax: 36 080 900
MF : 587570N/A/M/000

6.13 Tableau d'amortissement des emprunts obligataires et subordonnés en cours émis par Tunisie Leasing et Factoring

Intitulé de l'émission		2022P	2023P	2024P	2025P	2026P
EO TL 2015/2 TF 7.75%	Intérêts	584 784	292 392			
	Capital	3 772 800	3 772 800			
EO TL 2015/1 TF 7.85%	Intérêts	424 468				
	Capital	5 407 240				
EO TL SUB 2015/1 TF 7.90%	Intérêts	267 415				
	Capital	3 385 000				
EO TL SUB 2016 TF 7.60%	Intérêts	59 280				
	Capital	780 000				
EO TL SUB 2016 TF 7.85%	Intérêts	758 310	505 540	252 770		
	Capital	3 220 000	3 220 000	3 220 000		
EO TL 2016/1 TF 7.75%	Intérêts	677 328	338 664			
	Capital	4 369 860	4 369 860			
EO TL 2017/2 TF 8.20%	Intérêts	344 699	172 350	628 461	314 231	
	Capital	3 832 080	3 832 080	3 832 080	3 832 080	
EO TL 2017/2 TF 7.95%	Intérêts	1 256 922	942 692			
	Capital	2 167 920	2 167 920			
EO TL 2017/1 TF 7.80%	Intérêts	51 609	606 216	303 108		
	Capital	3 886 000	3 886 000	3 886 000		
EO TL 2017/1 TV TMM+2.35%	Intérêts	220 007				
	Capital	600 000				
EO TL 2017/1 TF 7.55%	Intérêts	909 324				
	Capital	2 914 000				
EO TL SUB 2018 CB TV TMM+3%	Intérêts	177 520	118 543	347 250	250 800	115 750
	Capital	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000
EO TL SUB 2018 CB TF 11%	Intérêts	332 780	462 668	376 200	231 500	125 400
	Capital	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000
EO TL SUB 2018 CA TF 10,60%	Intérêts	577 411	501 600	110 918		
	Capital	1 046 400	1 046 400	1 046 400		
EO TL SUB 2018 CA TV TMM+2.7%	Intérêts	627 046	221 837	59 315		
	Capital	662 000	662 000	662 000		
EO TL 2018/1 TV TMM+2.30%	Intérêts	813 766	108 803			
	Capital	1 271 060	1 271 060			
EO TL 2018/1 TF 7.95%	Intérêts	217 367	77 090			
	Capital	969 680	969 680			
EO TL 2018/1 TF 8.20%	Intérêts	154 179	610 326	406 884	203 442	
	Capital	2 481 000	2 481 000	2 481 000	2 481 000	
EO TLF 2019-1 CAT B TF	Intérêts	115 482	952 380	714 285	476 190	238 095
	Capital	2 035 000	2 035 000	2 035 000	2 035 000	2 035 000
EO TLF 2019-1 CAT A TV	Intérêts	1 190 475	77 056	38 528		
	Capital	430 000	430 000	430 000		
EO TLF 2019-1 CAT A TF	Intérêts	866 970	577 980	288 990		
	Capital	2 535 000	2 535 000	2 535 000		
EO TLF SUB 2020 TF 5ANS 10.25%	Intérêts	2 050 000	1 640 000	1 230 000	820 000	410 000
	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
EO 2020/1 TF 5 ANS 11.60%	Intérêts	2 784 000	2 088 000	1 392 000	696 000	
	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
EO 2021/1 TF 5 ANS 9.70%	Intérêts	3 880 000	3 104 000	2 328 000	1 552 000	776 000
	Capital	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
EO TLF SUB 2021 TF 5ANS 9.80%	Intérêts	1 960 000	1 568 000	1 176 000	784 000	392 000
	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
TOTAL INTERETS		21 301 141	14 966 136	9 652 710	5 328 163	2 057 245
TOTAL ENCOURS		70 155 040	57 068 800	44 517 480	32 738 080	20 425 000

P : Prévisionnel